



Commission
européenne

ÉTAT DE L'UNION 2023

RÉALISATIONS
de la COMMISSION
VON DER LEYEN

État de l'Union 2023 — par la Commission von der Leyen

Commission européenne
Direction générale de la communication
1049 Bruxelles
BELGIQUE

La Commission ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2023



© Union européenne, 2023

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que sa réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

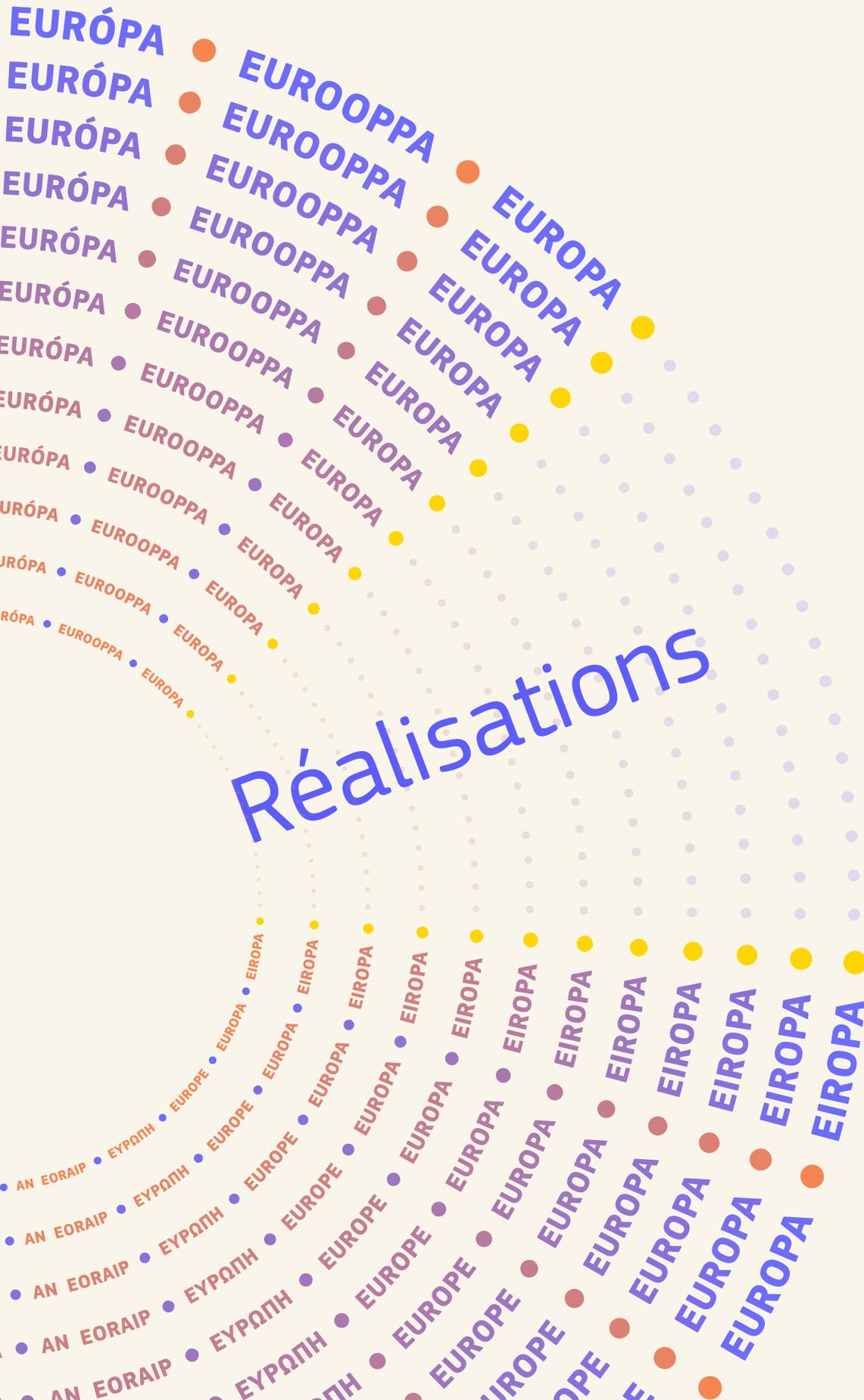
Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.

CRÉDITS

Toutes les photos © Union européenne, sauf mention contraire.

Table des matières

Réalisations	4
Europe : un avenir pour lequel il vaut la peine de se battre	5
1 Défendre la promesse de l'Europe	7
2 Investir dans la prospérité de l'Europe	24
3 Renforcer la résilience de la société européenne	66
Chronologie	83



Europe : un avenir pour lequel il vaut la peine de se battre

Il y a un an, l'Union européenne était confrontée à l'un de ses plus grands défis : la guerre faisait rage sur notre continent et, pour la toute première fois, un pays voisin était attaqué en raison de son souhait d'adhérer à notre Union. Face au chantage énergétique de la Russie, l'Europe était au seuil d'une crise des combustibles fossiles. Nous ignorions alors si nos réserves de gaz nous permettraient de tenir tout l'hiver. Mais nous savions, dans notre for intérieur, que nous ne pourrions abandonner nos amis ukrainiens, qui luttait pour leur liberté. **Nous devons sortir rapidement de notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes, en diversifiant nos sources d'approvisionnement et en accélérant la transition vers des énergies propres. Et nous l'avons fait, ensemble.** Non pas parce que c'était facile, mais parce que c'était ce qu'il convenait de faire.

Tel est l'état d'esprit de la Commission von der Leyen. Depuis 2019, les Européens ont résisté à une pandémie mondiale, traversé une crise énergétique et accueilli dans leurs foyers le plus grand nombre de personnes déplacées depuis la Seconde Guerre mondiale. Malgré ces épreuves, notre détermination à poursuivre sur la voie du pacte vert pour l'Europe, de l'innovation numérique centrée sur l'humain et de l'équité sociale n'a jamais faibli. On le voit, **cette Commission tient parole et obtient des résultats.**

Non seulement les citoyens de l'UE ont de nouveau confiance dans la résilience, l'agilité et la vision de l'Union, mais nous, Européens, sommes aussi devenus plus forts et plus unis. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, nous nous tenons aux côtés de l'Ukraine et de sa population. Nous avons approfondi et élargi le champ d'application de nos sanctions, qui pèsent lourdement sur la machine de guerre russe. Nous défendons

un ordre fondé sur des règles, demandons à la Russie de répondre de ses crimes et **œuvrons en faveur d'une paix juste.** Nous avons contribué à combler le déficit budgétaire de l'Ukraine pour 2023 et nous avons proposé de continuer à soutenir son économie ces prochaines années au moyen d'une nouvelle facilité relevant du budget de l'UE. Parallèlement, nous nous **préparons à intégrer l'Ukraine dans notre famille européenne**, en mettant l'accent sur la reconstruction et les réformes. Et pour améliorer la sécurité de notre Union élargie, nous nous employons à renforcer les capacités de défense européennes.

Grâce au plan **REPowerEU**, nous avons remporté la guerre énergétique menée par la Russie contre notre économie : nous avons évité les pannes généralisées ; ramené les prix de l'énergie aux niveaux d'avant la guerre et redoublé d'efforts en ce qui concerne les énergies renouvelables propres, abordables et produites localement. En mai 2023, **pour la première fois de son histoire, l'UE a produit plus d'électricité à partir des énergies éolienne et solaire qu'à partir des combustibles fossiles.** Et nous nous recentrons sur les mesures dont l'industrie européenne a besoin pour remporter la course mondiale vers le « zéro net », qu'il s'agisse du règlement pour une industrie « zéro net », du règlement sur les matières premières critiques ou de la banque de l'hydrogène, qui sont toutes des initiatives législatives révolutionnaires.

NextGenerationEU, notre plan historique de relance et d'investissement, est au cœur de la transformation économique de l'UE. Alors que nous célébrons le 30^e anniversaire du marché unique, les 27 États membres investissent collectivement dans des infrastructures telles que les interconnexions énergétiques et les îlots énergétiques, ainsi que dans la mobilité électrique.

Nous développons actuellement des industries

innovantes telles que les batteries, les puces électroniques et l'hydrogène. Le marché du travail de l'UE se porte mieux que depuis des décennies, mais les pénuries de compétences nécessaires aux transitions écologique et numérique risquent de limiter notre capacité à atteindre nos objectifs. C'est pourquoi nous avons aussi déclaré 2023 «Année européenne des compétences», afin de redéfinir les priorités de la formation et du perfectionnement professionnel tout au long de la vie.

Pour cette Commission, ce que l'Union européenne représente en définitive, «ce sont des citoyens qui luttent ensemble. Pour leur liberté, pour leurs valeurs, pour un avenir meilleur». À l'approche des **élections européennes de 2024**, nous devons faire tout notre possible pour que les citoyens puissent faire entendre leur voix et exercer le droit démocratique que constitue le droit de vote. Nous protégerons l'espace démocratique contre les ingérences et les menaces, y compris la corruption, la désinformation, les attaques contre des journalistes et les tentatives des puissances étrangères de nous diviser. **Nos traditions démocratiques, nos aspirations et notre unité font notre force.**

Depuis les fondateurs du projet de paix européen, qui ont osé imaginer une Europe unie après la Seconde Guerre mondiale, jusqu'aux héros ukrainiens qui luttent aujourd'hui pour la liberté et un avenir européen pour leurs enfants, en passant par ceux qui ont fait tomber en 1989 le rideau de fer qui divisait notre continent — **ce qui nous unit, c'est que nous luttons pour ce qui est juste.** L'Europe représente un avenir pour lequel il vaut la peine de se battre, et qu'il nous appartient de construire.



Aujourd'hui encore, l'Europe représente un avenir pour lequel il vaut la peine de se battre, et **cet avenir, il nous appartient de le construire.**



1 Défendre la promesse de l'Europe

Pour la première fois de notre histoire, un pays voisin est attaqué parce qu'il souhaite faire partie de notre famille européenne. La Russie fait la guerre à la décision souveraine de l'Ukraine – et à la volonté clairement exprimée par son peuple – de se rapprocher de notre Union. Notre réaction a été claire et ne doit ni faiblir ni dévier. Nous devons œuvrer pour une paix juste et poursuivre nos efforts en ce sens. Cela signifie aider l'Ukraine à se défendre, à regagner sa pleine souveraineté et à progresser sur la voie de l'adhésion à l'UE.

Pour atteindre ces objectifs, nous apportons à l'Ukraine une aide humanitaire, une assistance économique et un soutien militaire; nous engageons des fonds importants pour répondre aux besoins immédiats du pays, permettre sa reprise économique et sa modernisation; nous maintenons le fonctionnement de services publics essentiels, tels que les hôpitaux et les écoles; nous réhabilitons les infrastructures critiques détruites par la Russie, telles que les systèmes énergétiques, les systèmes d'approvisionnement en eau, les réseaux de transport, les routes et les ponts; enfin nous contribuons à fournir les capacités de défense nécessaires. Nous avons également accordé des droits liés à la protection temporaire aux Ukrainiens vivant dans l'UE, et nous offrons la protection et des services spécialisés de réadaptation aux enfants en difficulté et non accompagnés, tant en Ukraine que dans l'UE, et soutenons la réforme globale des structures d'accueil des enfants en Ukraine.

En outre, nous aidons l'Ukraine à faire en sorte que la Russie ait à répondre de son crime d'agression et de ses crimes de guerre, et à faciliter le retour en toute sécurité des enfants

ukrainiens déportés en Russie. Afin d'affaiblir la capacité de la Russie à poursuivre la guerre, **l'Union européenne a imposé onze trains de sanctions de grande ampleur** visant des secteurs clés de l'économie russe, gelant des avoirs importants et excluant les principales banques russes du système SWIFT. Sur le plan de la défense, l'UE a renforcé sa coopération avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), tout en développant ses propres capacités de défense communes au moyen du Fonds européen de la défense.

Se tenir aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra

À partir du moment où la guerre d'agression menée par la Russie a assombri les perspectives d'avenir de l'Ukraine, le premier devoir que s'est fait l'Union européenne a été celui de protéger les civils ukrainiens. Pour la toute première fois depuis l'adoption de cet instrument il y a vingt ans, l'UE a activé la **directive relative à la protection temporaire** par une décision unanime du 4 mars 2022, soit quelques jours seulement après le début de l'invasion russe. Cela a permis d'accorder d'emblée aux Ukrainiens fuyant la guerre des droits au sein de l'UE, notamment un titre de séjour, un logement, l'accès au marché du travail, des soins médicaux et, surtout, la scolarisation et l'éducation des enfants.

Les États membres de l'UE ont ouvert leurs foyers et leurs cœurs à des millions d'Ukrainiens, offrant une protection temporaire à quelque quatre millions de personnes, dont près de la moitié sont des femmes. **L'UE est devenue un refuge pour près d'un cinquième des enfants ukrainiens.** Cette réponse sociétale globale au plus grand déplacement de population en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale s'est répercutée dans le tissu même de nos sociétés.



Une école primaire rurale en Irlande échappe à la fermeture grâce à des enfants ukrainiens fuyant la guerre.

La Lismoil National School à Roscommon a accueilli 14 enfants ukrainiens, qui représentent plus de la moitié des élèves de l'école.



Actuellement, on estime à plus de 5 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine. Compte tenu de la menace que font planer la guerre et les attaques délibérées de la Russie contre les civils, on estime à 17,6 millions environ le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire en 2023.

Depuis le début de l'invasion, la Commission a engagé 733 millions d'euros dans des programmes d'aide humanitaire. Un montant total de 685 millions d'euros a été mobilisé pour l'aide humanitaire en Ukraine et 48 millions d'euros ont été alloués aux Ukrainiens fuyant la guerre et aux communautés d'accueil en Moldavie voisine. Entre janvier et juin 2023, **7,9 millions d'Ukrainiens**, résidant notamment dans des régions très éprouvées, **ont bénéficié d'une aide humanitaire de l'UE** et d'autres contributeurs généreux.

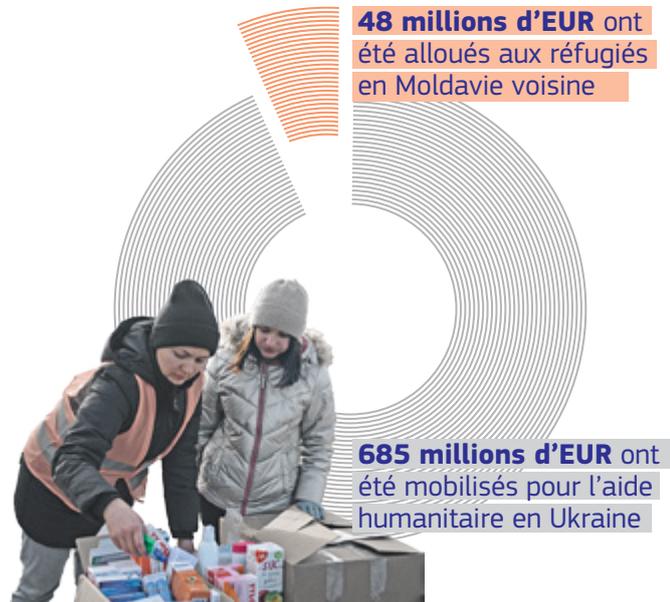
Depuis janvier 2023 :

- plus de 4 millions de personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire ;
- des interventions ou des fournitures dans le domaine de la santé ont bénéficié à 5,6 millions de personnes ;
- l'aide en espèces a touché 2,9 millions de personnes ;

Protection temporaire à hauteur d'environ
4 millions de personnes



La Commission a engagé **733 millions d'EUR** dans des programmes d'aide humanitaire



- les services de protection critiques ont été étendus à 1,1 million de personnes ; et
- près de 3,3 millions de personnes ont pu recouvrer un accès à l'eau potable et aux services essentiels d'hygiène et d'assainissement.

En outre, en 2022 **les initiatives CARE** (action de cohésion pour les réfugiés en Europe et assistance flexible aux territoires) ont introduit une grande flexibilité dans la politique de cohésion, permettant de reprogrammer jusqu'à 17 milliards d'euros des fonds de cohésion 2014-2020 non alloués, avec une certaine flexibilité ciblée pour la période 2021-2027 afin d'aider les personnes fuyant l'invasion russe.



La plupart des Ukrainiens bénéficiant d'une protection temporaire dans l'UE sont bien intégrés. Cela est particulièrement vrai en Estonie, où près de la moitié des Ukrainiens en âge de travailler sont déjà en activité.



de télécommunications de l'UE et de l'Ukraine, les exhortant à permettre aux Ukrainiens présents dans l'UE d'utiliser leur téléphone portable moyennant des frais d'itinérance minimales ou nuls pendant trois mois. Cet accord, qui a été signé par 38 opérateurs, a permis de **faciliter l'itinérance transfrontière**. En plus de rendre l'itinérance abordable, l'UE a distribué 2,5 millions de cartes SIM aux Ukrainiens cherchant refuge et a mis en place des points d'accès Wi-Fi aux points de passage frontaliers et dans les abris. Le 24 avril 2023, l'UE a intégré les règles relatives à l'itinérance dans l'accord d'association UE-Ukraine.

Tirer pleinement parti de la puissance économique et financière de l'Union européenne

Depuis le début de l'invasion, l'UE et ses États membres ont fait preuve d'une solidarité sans précédent avec l'Ukraine, **mobilisant 59 milliards d'euros en assistance financière, en appui budgétaire, en aide d'urgence, en aide humanitaire et en soutien militaire**. Un montant total de 38,8 milliards d'euros (31 milliards d'euros grâce au budget de l'UE et 7,8 milliards d'euros provenant des États membres) a été affecté au renforcement de la résilience économique, sociétale et financière globale de l'Ukraine. Afin de soutenir les forces armées ukrainiennes dans la défense de leur pays, l'aide militaire de l'UE s'élève à environ 20 milliards d'euros, dont 5,6 milliards d'euros sont mobilisés au titre de la facilité européenne pour la paix. L'UE et ses États membres ont par ailleurs mobilisé au moins 17 milliards d'euros en faveur des personnes fuyant l'Ukraine. **Cela porte à 76 milliards d'euros le soutien total à l'Ukraine et à sa population.**

En 2022, l'UE a consacré **7,2 milliards d'euros d'aide macrofinancière à l'Ukraine** afin d'assurer la continuité du gouvernement du pays et des services publics. Sur cet appui budgétaire, 500 millions d'euros ont été engagés dans le

cadre de la campagne mondiale de collecte de fonds « Agir pour l'Ukraine » (Stand Up For Ukraine) et de la conférence internationale de haut niveau des donateurs pour l'Ukraine en mai 2022, dans le but de répondre aux besoins urgents du pays en matière de logement, d'éducation et d'agriculture.

Pour 2023, l'UE propose à l'Ukraine un dispositif de soutien sans précédent d'un montant maximal de **18 milliards d'euros**, sous la forme de prêts accordés à des conditions très favorables, dont **12 milliards d'euros ont déjà été décaissés**. Ce train de mesures permet à l'Ukraine de continuer à payer les salaires et les retraites et de maintenir les services publics essentiels, tels que les hôpitaux, les écoles et le logement des personnes relocalisées. Il contribuera également à garantir une stabilité macroéconomique et à rétablir les infrastructures critiques qui ont été détruites.

Le dispositif de soutien de l'UE en faveur de l'Ukraine s'élève à **18 milliards d'EUR**



En juin 2023, dans le cadre de son examen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP), la Commission européenne a proposé de créer une nouvelle **facilité pour l'Ukraine au sein du budget de l'Union européenne**. Elle assurera la cohérence, la prévisibilité et la souplesse du soutien financier à l'Ukraine de 2024 à 2027. La facilité pour l'Ukraine prévoit jusqu'à 50 milliards d'euros sous la forme de subventions provenant du budget de l'UE et de prêts levés sur les marchés des capitaux. En outre, le gouvernement ukrainien préparera un plan d'investissements et de réformes en étroite concertation avec la Commission.

49 millions de tonnes
de produits agricoles ukrainiens



© Adobe Stock

99 milliards d'EUR
valeur estimée de ces produits

Les **corridors de solidarité UE-Ukraine** sont devenus vitaux pour l'économie ukrainienne, facilitant l'exportation d'un volume impressionnant de 49 millions de tonnes de produits agricoles ukrainiens. Ces corridors essentiels permettent non seulement d'assurer l'exportation des produits agricoles, mais aussi l'importation des produits de première nécessité. La valeur totale des échanges réalisés via ces corridors est estimée à quelque 99 milliards d'euros. Le montant substantiel de 1 milliard d'euros, provenant de contributions de la Commission, de la Banque européenne d'investissement, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et du Groupe de la Banque mondiale, est mobilisé pour accroître la capacité et améliorer l'efficacité de ces corridors de solidarité.

En février 2023, un pacte historique a été conclu entre la Commission et l'Ukraine, **associant l'Ukraine au programme pour le marché unique**; cette initiative vise à faciliter l'accès de l'Ukraine au marché, à créer un environnement favorable aux entreprises et à stimuler une croissance durable à long terme. Les mesures commerciales autonomes de l'UE, qui prévoient une libéralisation tarifaire complète pour les importations dans l'UE de toutes les marchandises ukrainiennes, vont de pair avec les corridors de solidarité pour assurer la fluidité des flux de produits agricoles essentiels en provenance d'Ukraine qui sont destinés à l'UE ou qui transitent par l'UE. Le 5 juin 2023, ces mesures ont été reconduites pour une année supplémentaire.

L'association de l'Ukraine à Horizon Europe et au programme de recherche et de formation d'Euratom est une initiative clé visant à préserver

et à **favoriser son écosystème de recherche et d'innovation**. En outre, début juin 2023, l'UE et l'Ukraine ont signé un accord qui permettra aux promoteurs de projets ukrainiens de demander un financement de l'UE pour des projets d'intérêt commun dans les domaines des transports, de l'énergie et du numérique, qui amélioreront encore la connectivité du pays avec ses voisins de l'UE. L'accord facilitera l'intégration de l'Ukraine dans le marché unique de l'UE et favorisera la croissance, l'emploi et la compétitivité.

Aider l'Ukraine à se défendre

Les valeureux soldats ukrainiens se battent pour protéger leur terre, leur peuple et leurs valeurs démocratiques, mais le courage ne suffit pas. Ils ont besoin de ressources pour défendre leur pays. C'est là que l'UE intervient en apportant sa puissance et ses ressources à travers trois axes stratégiques : les équipements, la formation et la production industrielle.

Le soutien sans faille de l'UE fait incontestablement la différence sur le champ de bataille. La **facilité européenne pour la paix**, financée à hauteur de 5,6 milliards d'euros, a permis la livraison de chars, d'hélicoptères, de systèmes de défense aérienne, de missiles et de munitions. Cette contribution, renforcée par l'assistance militaire bilatérale des États membres, a permis d'apporter au total **20 milliards d'euros de soutien militaire** à l'Ukraine. L'UE est déterminée à continuer de soutenir l'Ukraine tant qu'il le faudra et des discussions sont en cours sur la perspective d'un soutien militaire à long terme substantiel via la facilité européenne pour la paix.

Nos efforts ne se limitent pas à la fourniture d'équipements. La **mission d'assistance militaire de l'UE**, dotée d'un budget de 168 millions d'euros géré par le Conseil, vise à renforcer les capacités militaires des forces armées ukrainiennes et a déjà permis de former 25 000 soldats ukrainiens. Nous sommes en bonne voie pour atteindre d'ici la fin de l'année notre objectif en matière de formation, à savoir assurer la **formation complète de 30 000 soldats ukrainiens**.

Le 20 mars 2023, le Conseil de l'Union européenne est parvenu à un accord sur une proposition importante : la fourniture à l'Ukraine des munitions dont elle a tant besoin. Cette initiative vise à accélérer les livraisons et la passation conjointe de marchés afin de pouvoir fournir un million d'obus d'artillerie à l'Ukraine dans un délai de douze mois. Elle repose sur la stratégie en trois volets suivante :

- premièrement, aider les États membres à transférer immédiatement des munitions d'artillerie de 155 mm provenant des stocks nationaux;
- deuxièmement, consolider la demande européenne en lançant des achats conjoints de munitions du même calibre par les États membres, l'Agence européenne de défense jouant un rôle clé;
- enfin, accroître la capacité de production de munitions de l'UE pour répondre à la demande croissante de l'Ukraine.

Le 3 mai 2023, la Commission a proposé l'**action de soutien à la production de munitions (ASAP)**, une initiative dotée de 500 millions d'euros. Celle-ci prévoit notamment des mesures spécifiques et ciblées visant à stimuler la production et à garantir la sécurité de l'approvisionnement en munitions au sein de l'UE. Le règlement ASAP a été adopté le 20 juillet et est entré en vigueur le même mois. La Commission fait le maximum pour en assurer la mise en œuvre rapide, afin que les États membres puissent approvisionner l'Ukraine et l'aider davantage, en fonction de ses besoins.

L'agression à laquelle l'Ukraine est confrontée va bien au-delà du champ de bataille physique, la Russie menant une guerre hybride contre l'Ukraine et l'UE. En réaction, l'UE a renforcé la **cyberrésilience de l'Ukraine** en investissant 10 millions d'euros dans des équipements, des logiciels et d'autres formes de soutien connexes. Un montant supplémentaire de 15 millions d'euros, provenant d'un dispositif de 330 millions d'euros, a été affecté à l'appui d'une transformation numérique résiliente, afin d'aider l'Ukraine à se prémunir contre les attaques hybrides de la Russie.

.....

En février 2023, une campagne citoyenne de financement participatif lancée en Lituanie et baptisée **Radarom!** a permis de lever des fonds pour l'achat de 16 radars de défense aérienne afin de protéger le ciel ukrainien contre les missiles russes, dépassant de loin l'objectif initial de 5 radars.

.....



Demander des comptes à la Russie

L'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie a causé la perte tragique d'innombrables vies et entraîné des souffrances indicibles pour un nombre incalculable de personnes. La ville de Boutcha, autrefois une banlieue pacifique située à la périphérie de Kiev, rappelle désormais cruellement les tortures, les viols et les meurtres atroces de civils innocents dont elle a été le théâtre en mars 2022, et qui se poursuivent sur l'ensemble du territoire occupé de l'Ukraine. **L'Union honore la mémoire de toutes les victimes et réaffirme son engagement sans faille à faire prévaloir la justice** et à faire en sorte que ces crimes ne demeurent pas impunis.

Le bureau du procureur général ukrainien enquête actuellement sur plus de 100 000 cas présumés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, considérés comme les violations les plus graves du droit international. Les éléments de preuve se multipliant, la détermination de l'UE à soutenir les enquêtes et à poursuivre ces crimes est chaque jour plus forte.



Le volontaire Konstantinas Gudauskas, fils d'un père lituanien et d'une mère kazakhe, a traversé les territoires occupés par la Russie en Ukraine en utilisant son passeport kazakh et a aidé à sauver plus de 200 personnes dans la région de Kiev, en particulier à Boutcha. Les Ukrainiens l'ont appelé **« L'Ange de Boutcha »**.



Les enfants figurent parmi les victimes les plus vulnérables face aux atrocités commises par la Russie. Selon les estimations, 5,7 millions d'enfants en âge scolaire en Ukraine ont été touchés par l'agression injustifiée de la Russie, et plus de 2 800 écoles et installations ont été endommagées ou détruites. Selon l'Ukraine, près de **20 000 enfants ukrainiens ont été transférés illégalement et de force en Russie**.

Depuis le début de la guerre illégale menée par la Russie contre l'Ukraine, l'UE a imposé des sanctions à l'encontre de **40 individus** responsables de la déportation et du transfert illégaux d'enfants ukrainiens vers la Russie et de l'application de programmes de rééducation, et nous continuons d'identifier des auteurs présumés. Le 17 mars 2023, la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt à l'encontre du président russe Vladimir Poutine et de Maria Alekseyevna Lvova-Belova, commissaire présidentielle aux droits de l'enfant auprès du cabinet du président russe. Ces mesures soulignent sans équivoque que nul n'est au-dessus des lois et que quiconque commet de graves crimes internationaux peut être traduit en justice.

L'UE a décidé de consacrer 7,5 millions d'euros au soutien des enquêtes de la Cour pénale internationale sur les crimes de guerre perpétrés par la Russie.

En outre, l'UE :

- a fourni au bureau du procureur général ukrainien plus de 6 millions d'euros pour favoriser les avancées et l'acquisition d'équipements essentiels dans le domaine informatique;
- mis l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust) en mesure de préserver, de stocker et d'analyser en toute sécurité les éléments de preuve dans une nouvelle base de données sur les preuves de grands crimes internationaux;
- a renforcé le rôle de coordination nationale des enquêtes pour les États membres de l'Union tant d'Eurojust que de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol); et

- a assuré la liaison avec les partenaires mondiaux afin de garantir que des comptes soient rendus et qu'il existe une réponse internationale.

Tout en soutenant les efforts de la Cour pénale internationale, nous avons poursuivi les discussions avec nos États membres et nos partenaires internationaux en vue de créer un tribunal spécial ayant pour mission de juger les dirigeants russes responsables du crime d'agression commis contre l'Ukraine. En guise de première mesure concrète, le 2 février 2023, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen a annoncé la création, à La Haye, d'un **centre international chargé des poursuites pour le crime d'agression contre l'Ukraine** afin d'apporter un soutien à l'équipe commune d'enquête existante d'Eurojust.

Ce centre, qui a commencé ses activités en juillet 2023, offre un appui pour la coordination des enquêtes nationales sur le crime d'agression et la collecte de preuves. Il sera essentiel pour renforcer les capacités aux fins de la constitution des dossiers relatifs au crime d'agression et de la préservation des éléments de preuve pertinents en vue de poursuites et de futurs procès. Il fournira une structure permettant de mettre en œuvre une stratégie commune pour les enquêtes et les poursuites et contribuera à l'échange et à l'analyse des éléments de preuve recueillis depuis le début de l'agression russe. Il assurera également une coordination étroite avec les enquêtes de la Cour pénale internationale. L'UE participe aux discussions sur la création d'un tribunal spécial dans le cadre de la coalition, avec des partenaires internationaux.



7,5 millions d'EUR

sont consacrés par l'UE à l'assistance aux enquêtes de la **Cour pénale internationale investigations**

La Russie devra supporter les conséquences juridiques de ses actes illicites au niveau international, y compris en assumant les réparations. La Commission appuie également les discussions sur la création d'un **mécanisme d'indemnisation des dommages** causés par l'agression de la Russie contre l'Ukraine. En guise de première voie de réparation, le 12 mai 2023, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté une résolution portant création d'un **registre international des dommages** à La Haye, par la voie d'un accord partiel élargi, ouvert aux pays tiers. L'UE est devenue membre associé fondateur de cet accord le 11 mai 2023. Le registre consistera en un recueil, à l'usage de toutes les personnes et entités juridiques concernées ainsi que de l'État ukrainien, des preuves et des informations relatives aux demandes de dommages et intérêts, aux pertes ou aux destructions, résultant des actions illégales menées par la Russie sur le plan international en Ukraine ou contre elle.

●●●●●

« Ne prêtez pas votre voix à la propagande du Kremlin » est une campagne récompensée réalisée par la représentation de la Commission à Bratislava, dans le cadre de laquelle Darina Chmúrová qui, enfant, avait été la voix d'un conte de fées russe, met en garde ses concitoyens contre le fait de croire aux « contes de fées » parrainés par l'État russe aujourd'hui.

●●●●●



Sanctionner et affaiblir la machine de guerre russe

Face à l'agression militaire persistante illégale et injustifiable de la Russie contre l'Ukraine, l'UE maintient résolument son engagement en faveur de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

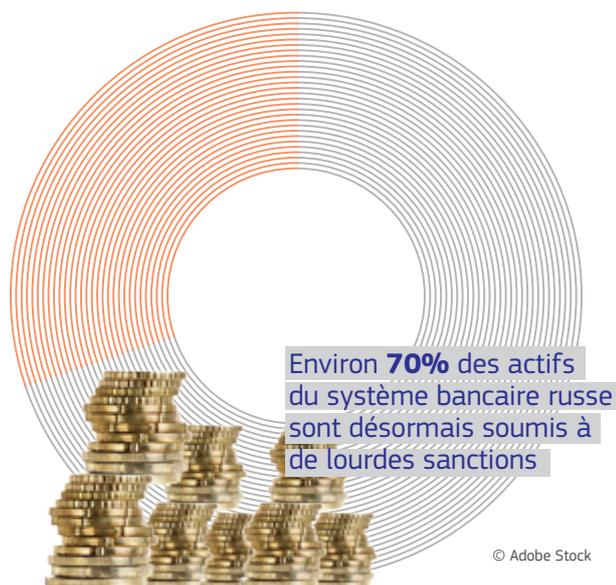
À ce jour, l'UE a adopté **11 trains de sanctions sévères à l'encontre de la Russie**. Ces sanctions frappent l'économie russe au cœur, la privant de technologies et de marchés essentiels. Conçues pour **entraver gravement la capacité du Kremlin à financer et à mener la guerre**, elles infligent des coûts économiques et politiques patents aux membres de l'élite russe au pouvoir responsables de l'invasion. Ces mesures s'appuient sur les sanctions existantes, imposées à la Russie depuis 2014, en raison de son annexion illégale de la péninsule de Crimée et de la déstabilisation de l'est de l'Ukraine.

Les personnes figurant sur la liste des sanctions ne peuvent ni entrer ni transiter par le territoire de l'UE et tous leurs comptes bancaires dans l'UE et tous leurs comptes bancaires dans l'UE sont gelés. Outre l'immobilisation de plus de 200 milliards d'euros d'actifs appartenant à la Banque centrale russe, plus de **24 milliards d'euros d'actifs détenus par des ressortissants russes ont été déclarés gelés** dans l'UE.

Immédiatement après l'invasion, l'UE a décidé d'exclure les principales banques russes du système SWIFT, le premier système de messagerie financière au monde. Cette mesure a empêché les banques en question d'exécuter leurs transactions financières à l'échelle mondiale de manière rapide et efficace. Environ **70% des actifs du système bancaire russe sont désormais soumis à de lourdes sanctions**.

Malgré l'effet tampon attribuable aux importantes recettes pétrolières et gazières de la Russie au cours de la première année de l'invasion, les sanctions ont porté un **coup sévère à l'économie russe** et les recettes tirées des ventes de pétrole ont chuté grâce au plafonnement des prix mis en place par l'UE, le G7 et l'Australie. Le produit intérieur brut (PIB) russe a diminué de plus de 2%

L'UE a décidé d'**exclure les principales banques russes** du système SWIFT



en 2022, et l'Organisation de coopération et de développement économiques prévoit une nouvelle baisse de 2,5% d'ici la fin de 2023. Cet important excédent budgétaire au cours du premier semestre 2022 (largement attribuable aux prix élevés du pétrole et du gaz) a été effacé au cours des mois suivants, le budget fédéral affichant un déficit de 2,3% à la clôture de l'exercice.

Compte tenu du ralentissement actuel de l'activité économique et de la baisse des prix de l'énergie, il ne faut pas s'attendre à une amélioration de la situation budgétaire à court terme. Les effets des sanctions continueront de s'intensifier au fil du temps en raison de l'incidence de ces stigmates à long terme sur le budget, les marchés financiers, les investissements étrangers et les bases industrielles et technologiques de la Russie.

À l'instar de toutes les sanctions de l'UE, celles adoptées en réponse à l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie comprennent des dispositions spéciales à des fins humanitaires et médicales. Par ailleurs, l'UE a pris des mesures pour éviter que ses sanctions affectent les échanges dans des secteurs critiques pour des pays tiers dans le monde, tels que la **sécurité alimentaire et énergétique**.

En plus des dispositions qu'elle a prises sur le plan économique, l'UE a imposé des sanctions ciblées à l'encontre des personnes qui soutiennent, financent ou mettent en œuvre des mesures compromettant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.

Au total, en incluant les sanctions individuelles plus anciennes imposées après l'annexion de la péninsule de Crimée en 2014, ce sont **environ 1 800 personnes et entités qui ont été sanctionnées par l'UE**.

Si la majorité des sanctions de l'UE visent la Russie, certaines ont également été adoptées à l'encontre de la **Biélorussie** en réaction à son implication dans l'invasion de l'Ukraine mais aussi pour empêcher le contournement des sanctions imposées à la Russie. **L'Iran** a également fait l'objet de sanctions pour avoir fabriqué et fourni des drones qui ont été utilisés pour attaquer l'Ukraine.

L'UE a par ailleurs adopté une « **clause anticcontournement** » stricte qui interdit aux citoyens ou aux entreprises de l'UE de contourner en connaissance de cause et intentionnellement les sanctions. En outre, l'UE a décidé d'ajouter la violation des mesures restrictives à la liste des infractions pénales de l'UE figurant dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, ce qui constitue une **avancée significative dans l'exécution des sanctions**. La proposition de la Commission portant sur une directive qui comprend des règles minimales relatives à la définition des infractions pénales et des sanctions en cas de violation des mesures restrictives de l'UE consolidera encore ces efforts.

Par ailleurs, la nomination d'un **envoyé spécial de l'UE pour la mise en œuvre des sanctions de l'UE** permet de renforcer la coordination avec les pays partenaires et d'éviter que les exportations interdites par l'UE ne parviennent à la Russie en passant par des pays tiers.

Reconstruction et réformes dans la logique de la trajectoire européenne de l'Ukraine

La guerre contre l'Ukraine marque un tournant pour le projet européen. L'agression de Poutine est d'abord dirigée contre l'Ukraine. Elle constitue une violation inacceptable de la charte des Nations unies et du droit international et cible également nos valeurs et notre Union. **Pour la première fois de notre histoire, un pays voisin est attaqué parce qu'il souhaite faire partie de notre famille européenne.**

La Russie fait la guerre à la décision souveraine de l'Ukraine – et à la volonté clairement exprimée par son peuple – de se rapprocher de l'UE. Notre réponse est claire, elle est forte et elle doit être durable. Nous continuerons à fournir à l'Ukraine les moyens de se défendre, et l'aiderons à repousser l'envahisseur russe hors de son territoire et à regagner sa pleine souveraineté.

L'aide aux réformes, au redressement et à la reconstruction de l'Ukraine est déjà en cours. L'avenir de l'Ukraine est dans l'Union européenne, comme cela a été confirmé lors d'événements clés tels que la **toute première réunion entre le Collège et le gouvernement ukrainien** des 2 et 3 février 2023. Depuis juin 2022, l'Ukraine s'est vu reconnaître le statut de pays candidat à l'adhésion à l'UE, sous réserve d'entreprendre des réformes essentielles pour s'aligner sur les normes de l'UE. Alors qu'elle mène une guerre existentielle, l'Ukraine a accompli des progrès rapides dans les mesures de réforme requises, énoncées dans l'avis de la Commission sur sa demande d'adhésion à l'UE.

Les efforts déployés au niveau international pour aider l'Ukraine ont pris plusieurs formes. En octobre 2022, la Commission européenne et l'Allemagne, qui assurait alors la présidence du G7, ont organisé conjointement à Berlin la conférence internationale d'experts sur le redressement de l'Ukraine.

En outre, la **plateforme de coordination des donateurs** d'organisations multiples a été lancée le 26 janvier 2023 afin de synchroniser le soutien mondial. Cette plateforme est une première de l'histoire de l'aide internationale. Jamais auparavant les principaux donateurs internationaux n'ont disposé d'un point de contact unique afin de garantir que l'aide aille exactement là où l'Ukraine en a le plus besoin. Soutenir le redressement, la reconstruction et la modernisation de l'Ukraine nécessite un immense effort international.



En mars 2023, la Commission, en association avec des organisations ukrainiennes, a lancé un programme de renforcement des capacités du **nouveau Bauhaus européen** pour la reconstruction de l'Ukraine.



La **facilité pour l'Ukraine qui a été proposée, d'un montant maximal de 50 milliards d'euros** au sein du budget de l'UE, prévue pour la période 2024-2027, constitue une part considérable de cet effort. Compte tenu de la complexité des défis que représentent la reconstruction et les réformes, l'Ukraine a besoin d'un soutien continu de l'UE. La facilité proposée vise tant à satisfaire les besoins immédiats du pays en matière de redressement qu'à soutenir ses efforts de modernisation à moyen terme. Les investissements sont judicieusement couplés à des réformes profondément transformatrices pour accompagner l'Ukraine sur sa trajectoire européenne.



Une attention particulière a été accordée aux enfants ukrainiens, qui sont l'avenir du pays. L'agression russe a touché 5,7 millions d'enfants en âge scolaire et plus de 2 800 établissements d'enseignement ont été endommagés ou détruits. La Commission a consacré 100 millions d'euros à la **réhabilitation des écoles ukrainiennes et 14 millions d'euros supplémentaires au don de bus scolaires**, un soutien supplémentaire ayant été fourni dans le cadre de la campagne « autocars scolaires pour l'Ukraine » menée dans 11 États membres de l'UE, pour le don de 300 bus et pour garantir un transport sûr pour les enfants ukrainiens.

Afin d'aider au déminage du grand nombre de mines et d'engins non explosés sur le territoire ukrainien, **la Commission a fourni 3,5 millions d'euros de financement humanitaire pour des actions de déminage**, par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales internationales. De plus, **l'instrument de politique étrangère** a soutenu les activités humanitaires de déminage à hauteur de 18 millions d'euros et les capacités de déminage des forces armées ukrainiennes bénéficient d'une mesure d'assistance de 4 millions d'euros au titre de la **facilité européenne pour la paix**.

En outre, les opérations de réaction rapide, d'un budget total pouvant atteindre 25 millions d'euros, en sont à un stade avancé de préparation, y compris pour ce qui est de la fourniture d'équipements supplémentaires de déminage pour améliorer l'efficacité de la gouvernance de la lutte antimines.



Des démineurs croates partagent déjà leurs compétences avec des experts ukrainiens.

Conséquence de la guerre des années 1990, la Croatie est le seul État membre de l'UE dans lequel le déminage des terres est encore en cours, avec une aide de l'UE de 120 millions d'euros jusqu'en 2027. L'expérience douloureuse de la guerre en Croatie a permis à cette dernière d'acquérir des compétences inestimables pour aider l'Ukraine à se redresser et à se reconstruire.



L'UE adopte également des mesures visant à **garantir que la Russie et ses oligarques indemnisent l'Ukraine pour les destructions causées**. Des options consistant à utiliser plus de 24 milliards d'euros d'actifs russes gelés ont été présentées en novembre 2022, outre les revenus générés par plus de 200 milliards d'euros d'actifs de la Banque centrale russe immobilisés dans l'UE au profit du redressement de l'Ukraine. La Commission et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité travaillent à l'élaboration d'une proposition visant à indemniser l'Ukraine pour ses pertes. À cet égard, toute mesure choisie devra respecter les principes du droit international et du droit européen ainsi que les valeurs de l'Union, en particulier le principe de proportionnalité, mais aussi tenir compte de potentielles conséquences financières ainsi que d'éventuelles contre-mesures de la part de la Russie.

Notre coopération avec l'Ukraine est axée sur la recherche d'une paix juste.

Notre position ne rétribue pas l'agresseur pas plus qu'elle ne compromet le droit du peuple ukrainien de maîtriser son destin. Le principe directeur selon lequel « **rien de ce qui concerne l'Ukraine ne doit se décider sans l'Ukraine** » prévaut.

Ouvrir une nouvelle phase d'unification de notre continent

Nous, Européens, nous prenons conscience désormais que des forces extérieures à notre Union tentent de déchirer notre continent. Elles veulent cliver les populations européennes. Elles veulent mettre un terme au rêve d'une famille européenne unie et diviser l'Europe en sphères d'influence. Aujourd'hui, il existe une nouvelle prise de conscience au sein de l'UE. **Il nous faut assumer la responsabilité de rallier davantage à notre Union ceux qui le souhaitent.**

Les ondes de choc de la guerre d'agression de Poutine ont immédiatement atteint nos six partenaires des **Balkans occidentaux** mais cela n'a fait que nous rapprocher davantage. Nous avons appliqué aux Balkans occidentaux exactement les mêmes mesures de solidarité qu'au sein de notre Union. Nous avons aidé les ménages vulnérables à faire face aux coûts élevés de l'énergie et nous construisons de nouvelles infrastructures pour réduire la dépendance de la région à l'égard des combustibles fossiles russes au moyen du train de mesures de soutien à l'énergie doté d'une enveloppe de 1 milliard d'euros. Cette coopération concrète se poursuit parallèlement à la progression de ces pays partenaires sur la voie de l'Union européenne.

En décembre 2022, nous avons assisté, à Tirana, à un sommet historique UE-Balkans occidentaux qui s'est tenu pour la première fois dans la région. En juin 2023, la présidente von der Leyen a dévoilé un **nouveau plan de croissance pour les Balkans occidentaux**, reposant sur quatre piliers : le rapprochement des Balkans occidentaux du marché unique de l'UE, l'approfondissement de l'intégration économique régionale, l'accélération des réformes fondamentales et l'augmentation des fonds de préadhésion. Non seulement nous demandons à nos partenaires de faire un pas vers nous, mais nous faisons également un grand pas

vers eux. Nous nous tenons prêts à proposer un financement accru pour soutenir une convergence socio-économique plus rapide avec l'UE, dans l'intérêt de la population des Balkans occidentaux.

En juin, lors de la deuxième réunion de la Communauté politique européenne, la présidente von der Leyen a annoncé un nouveau train de mesures d'aide de 300 millions d'euros pour aider la **Moldavie** à relever le défi d'une guerre à ses portes et accélérer son intégration à l'UE.

Renforcer la défense européenne

Face à l'agression de la Russie contre l'Ukraine, l'UE et l'OTAN se sont résolument unies pour résister. L'OTAN, alliance défensive la plus puissante au monde, constitue la pierre angulaire de l'architecture de sécurité de l'Europe. Compte tenu de la menace constante et palpable que représente la Russie, **le partenariat stratégique UE-OTAN a atteint des niveaux de coopération nouveaux** à la suite de la signature de la déclaration commune sur la coopération UE-OTAN en janvier 2023. La coopération a été étendue à de nouveaux domaines tels que les technologies émergentes et de rupture, le climat et la défense, ainsi que l'espace.

L'UE et l'OTAN ont également lancé une task force UE-OTAN sur la résilience des infrastructures critiques afin de renforcer notre sécurité commune. Deux États membres de l'UE ont récemment décidé de rejoindre l'alliance. À l'issue des discussions relatives à leur adhésion, la Finlande et la Suède ont signé les protocoles d'adhésion à l'OTAN le 5 juillet 2022. **La Finlande a officiellement rejoint l'OTAN, devenant son 31^e État membre**, le 4 avril 2023. Ainsi, 22 des 27 États membres sont désormais membres de l'OTAN.

Non seulement le nombre d'États membres de l'UE ayant rejoint l'OTAN a augmenté, mais la coopération de l'UE en matière de défense a également été stimulée. Lors d'un référendum organisé le 1^{er} juin 2022, les électeurs danois ont soutenu l'adhésion du Danemark à la politique de sécurité et de défense commune de l'UE, **mettant ainsi fin à la non-participation du Danemark à la coopération de l'UE en matière de défense depuis 30 ans**. En conséquence, le Danemark a rejoint la coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense le 1^{er} juillet 2022 et a commencé à contribuer aux missions et opérations de l'UE dans ce domaine. En mai 2023, le Danemark est devenu le 26^e membre de la CSP (coopération structurée permanente), au cœur de la coopération de l'UE en matière de défense.

Depuis 2021, la Commission a lancé et mis en œuvre avec succès le **Fonds européen de la défense**. Jusqu'à présent,

plus de 3 milliards d'euros ont été investis dans des projets.

En 2023, le fonds injectera un montant supplémentaire de 1,2 milliard d'euros dans des projets portant sur des domaines essentiels de la défense, tels que la connaissance de la situation spatiale, la lutte contre les missiles hypersoniques et le développement d'un prototype d'une corvette de patrouille européenne.



La résurgence de la guerre en Europe a profondément modifié le contexte du marché dans lequel fonctionne l'industrie de la défense de l'UE. Sur la base d'une proposition de la Commission, les colégislateurs, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, sont parvenus, en juin 2023, à un accord politique **sur le renforcement de l'industrie européenne de la défense au moyen d'un instrument pour des acquisitions conjointes**, doté d'un budget de 300 millions d'euros. Ce règlement incitera les États membres de l'UE à acquérir

conjointement des armes, ce qui permettra d'assurer l'interopérabilité, de réaliser des économies d'échelle et favorisera, à terme, la création d'une industrie européenne de la défense solide. Cela s'ajoute à **l'action de soutien à la production de munitions (ASAP)**, qui vise à soutenir le renforcement des capacités de fabrication pour la production de munitions sol-sol et des munitions d'artillerie, ainsi que de missiles.



En plus d'incarner le retour symbolique des États baltes en Europe, le projet **Rail Baltica** revêt également une grande importance économique et géostratégique. Les bénéfices socio-économiques de la reconnexion des États baltes au réseau ferroviaire européen, sont estimés à 16,2 milliards d'euros. Ce projet renforce également la sécurité régionale en permettant le transport rapide et efficace des troupes et des équipements dans la région.





Investir dans la prospérité de l'Europe

L'année dernière, l'UE a montré que nous sommes capables de relever un défi de grande ampleur lorsque nous agissons ensemble avec ambition. La Commission a réussi à contrer la « guerre de l'énergie » menée par la Russie contre l'économie de l'UE, grâce au plan REPowerEU qui permet de garantir notre sécurité énergétique en prévoyant des approvisionnements diversifiés provenant de partenaires fiables, des réserves de gaz bien remplies, des économies d'énergie et une augmentation et une accélération du déploiement des énergies renouvelables. Avec le règlement pour une industrie « zéro net » et la législation sur les matières premières critiques afin de mettre en œuvre le **plan industriel du pacte vert**, nous renforçons la position de tête de l'UE dans la course vers la réalisation de l'objectif « zéro net ». Nous donnons la priorité aux compétences et aux emplois, actualisons notre économie sociale de marché et façonnons une transformation numérique centrée sur l'humain en Europe. Dans ce contexte, nous avons lancé l'**Année européenne des compétences** afin de donner un nouvel élan à l'apprentissage tout au long de la vie, en aidant les citoyens et les entreprises à contribuer pleinement aux transitions écologique et numérique.

Nous avons mis en place des mesures visant à stimuler l'innovation et la compétitivité, soutenues par **NextGenerationEU** à hauteur de 800 milliards d'euros pour financer les investissements et les réformes. La Commission a également adopté le programme de travail 2023–2024 d'« **Horizon Europe** », le programme de financement de la recherche et de l'innovation le plus grand au monde. Doté d'un budget d'environ 13,5 milliards d'euros, ce programme de travail permettra aux chercheurs et aux innovateurs de trouver des solutions aux grands défis auxquels nos économies et nos sociétés sont confrontées aujourd'hui sur le plan environnemental, énergétique, numérique et géopolitique. Les **fonds de la politique de cohésion** de l'UE, s'élevant à 392 milliards d'euros pour 2021–2027, contribuent toujours à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, notamment en corrigeant les déséquilibres entre les pays et entre les régions. À l'échelle mondiale, nous défendons les valeurs et les intérêts européens au moyen de la stratégie d'investissement « **Global Gateway** », en donnant la priorité aux partenariats stratégiques avec des démocraties de confiance.

Le **budget de l'UE** est essentiel pour concrétiser les priorités de l'Union. Depuis l'adoption de l'actuel cadre financier pluriannuel (CFP), plusieurs nouvelles priorités sont apparues alors que les flexibilités au sein du CFP sont épuisées. Par conséquent, la Commission a proposé une révision ciblée du CFP afin de garantir la mise en œuvre du budget de l'UE jusqu'à la fin de la période de 7 ans.

Les principaux éléments de la révision concernent le soutien à l'Ukraine, la gestion des migrations, le renforcement des partenariats avec les principaux pays tiers et la gestion des situations d'urgence, une plateforme « Technologies stratégiques pour l'Europe » (STEP) visant à promouvoir la compétitivité à long terme de l'UE en matière de technologies critiques, ainsi que des moyens efficaces pour faire face à l'augmentation des coûts d'emprunt de NextGenerationEU et pour remplir ses obligations juridiques. En outre, la Commission a proposé de nouvelles ressources propres pour protéger les dépenses du budget de l'UE.



REPowerEU

une énergie abordable, sûre et durable pour l'Europe

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

en coordonnant notre réduction de la demande de gaz

17,7 %

Baisse de la demande

entre août 2022 et mars 2023

52,8 milliards de m³(*)
de gaz **économisés**

90 %

de la **capacité de stockage du gaz était remplie**

en août 2023



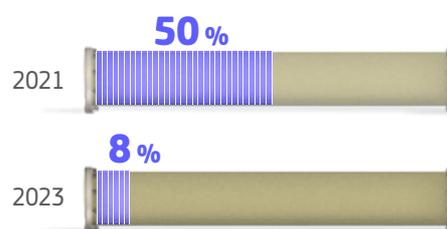
PLATFORME ÉNERGÉTIQUE DE L'UE

En juillet 2023, les deux premiers appels d'offres de l'UE pour l'achat conjoint de gaz ont attiré **40** fournisseurs internationaux capables de fournir un volume combiné de plus de **33,9 milliards de m³** de gaz. Cela dépasse de plus de 23 % la demande cumulée de l'UE (**27,5 milliards de m³**).

DIVERSIFIER NOTRE APPROVISIONNEMENT

Par l'achat commun de gaz et le recours à de nouveaux fournisseurs fiables

POURCENTAGE DES IMPORTATIONS DE GAZ RUSSE PAR GAZODUC DANS LE TOTAL DU GAZ



Principal fournisseur actuel de l'UE : **Norvège**

LNG

Importations de GNL en provenance de fournisseurs non russes



Principal fournisseur actuel de GNL de l'UE : **États-Unis**

INVESTIR DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Accélérer la transition vers une énergie plus durable et moins chère

DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (2022)

Énergie solaire

Ajout de **41GW**

Énergie éolienne

Ajout de **15GW**

ÉLECTRICITÉ PRODUITE (2022)

39 %

d'électricité produite à partir de sources **renouvelables**

(*) milliards de m³ = milliards de mètres cubes

Rééquiper grâce à REPowerEU et rétablir notre indépendance énergétique

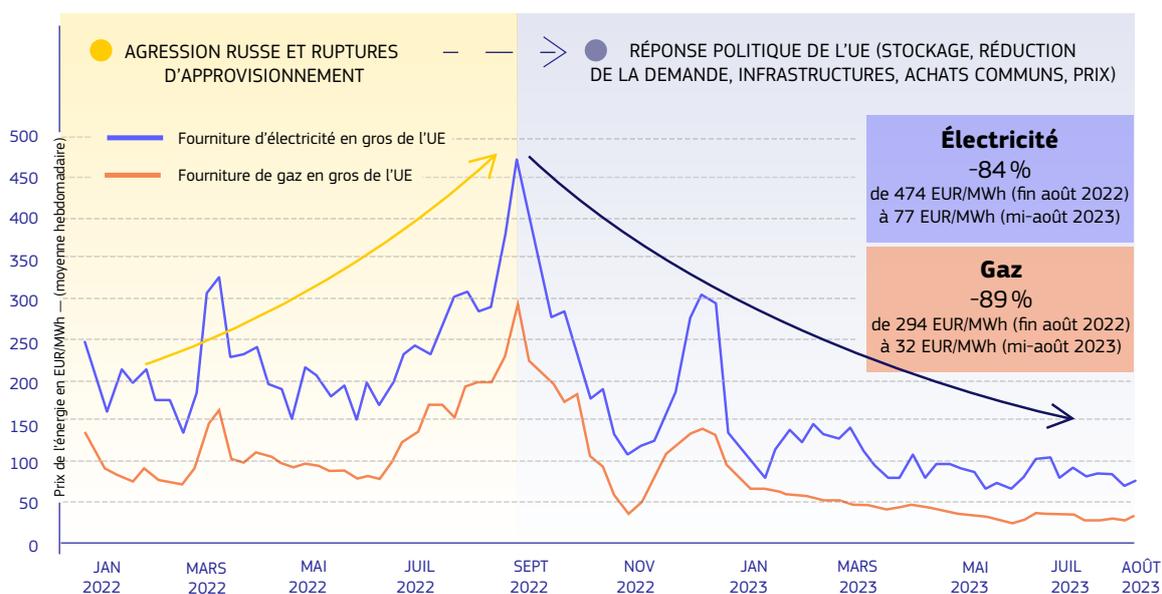
En utilisant l'approvisionnement énergétique comme une arme, la Russie n'a pas seulement mené la guerre contre l'Ukraine mais aussi contre l'économie européenne. Avec le plan REPowerEU, nous entendons mettre fin au plus vite à notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes. **Nous avons remplacé plus de 70 milliards de m³ de gaz russe acheminé par gazoduc au cours des huit premiers mois de la guerre.** En 2023, moins de 10% de nos importations totales de gaz provenaient de Russie. Nous avons rempli les réserves de gaz européennes à des niveaux record, en arrivant à plus de 95% et en dépassant notre objectif de 80% au 1^{er} novembre 2022. Nous avons terminé la saison de chauffage avec 55% de la capacité de stockage remplie, et notre capacité de stockage de gaz était remplie à 90% en août

2023. Nous avons économisé de l'énergie et réduit notre consommation de gaz de 18% entre août 2022 et mars 2023, dépassant ainsi l'objectif volontaire de réduction fixé à 15%. Grâce à notre régime de sanctions, nous avons stoppé les importations de charbon russe et réduit les importations de pétrole russe.

Le principe de **solidarité** a été au cœur de notre réponse à la crise énergétique et demeure un facteur crucial. Nous avons établi des accords de solidarité par défaut pour l'approvisionnement en gaz entre les États membres et mis en place un cadre juridique leur permettant de réaffecter les bénéfices exceptionnels des entreprises productrices d'énergie afin de protéger les consommateurs contre les prix élevés de l'énergie.

Dans le même esprit de solidarité et de coopération, la Commission a également mis en place la **plateforme énergétique de l'UE** afin d'organiser le tout premier achat commun de gaz pour les États membres, ainsi que pour la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine et les pays des Balkans occidentaux. Cet achat conjoint nous a permis, pour la première fois, d'utiliser notre poids politique et commercial collectif pour amplifier notre pouvoir de négociation et garantir des prix de l'énergie abordables en mutualisant la demande et en attirant les fournisseurs.

Évolution des prix du gaz et de l'électricité



Source: © Commission européenne (sur la base de S&P Global Commodity Insights)

Remarques: les prix du gaz correspondent à la moyenne hebdomadaire des prix journaliers TTF, tandis que les prix de l'électricité correspondent à la moyenne hebdomadaire pondérée des plus grands marchés de l'UE.

L'agrégation de la demande et le mécanisme d'achat commun évitent que les entreprises de l'UE se livrent à une surenchère sur le marché mondial. Ils contribuent également au remplissage des réserves de gaz à hauteur d'au moins 15% de la capacité de stockage des États membres faisant l'objet d'une agrégation de la demande (environ 13,5 milliards de mètres cubes de gaz). Les deux premiers appels d'offres en 2023 ont permis d'obtenir un volume combiné de 22,9 milliards de mètres cubes de gaz correspondant aux demandes des clients. Sur la base de ce succès, deux autres appels d'offres seront organisés en 2023.

.....

Situé au large de la côte de Viana do Castelo, au Portugal, WindFloat Atlantic est **le premier parc éolien flottant en Europe continentale**. Avec une capacité installée de 25 MW et une production d'électricité de 78 GWh, il fournit de l'énergie propre à plus de 25 000 ménages.

.....



La collaboration avec des partenaires internationaux fiables nous a permis de remplacer une grande partie du gaz que nous avions l'habitude d'importer de Russie. **La Norvège** est aujourd'hui notre principal fournisseur de gaz, et **les États-Unis** sont devenus notre principal fournisseur de gaz naturel liquéfié, à la suite de la création l'an dernier de notre groupe de travail conjoint sur la sécurité énergétique. Nous avons conclu des protocoles d'accord avec des partenaires durables dans le domaine de l'énergie, dont l'Égypte, Israël et l'Azerbaïdjan, entre autres, afin de renforcer notre sécurité énergétique et de progresser vers une coopération en matière d'énergie propre.

Dans le même temps, nous avons amélioré nos infrastructures énergétiques en renforçant les interconnexions et les installations d'importation et en optimisant leur utilisation. Quatre **interconnexions** gazières essentielles sont entrées en service cette année : le gazoduc en mer Baltique, l'interconnexion Pologne-Lituanie, l'interconnexion entre la Bulgarie et la Grèce et l'interconnexion entre la Pologne et la Slovaquie.

Tout en réduisant considérablement notre dépendance à l'égard des importations d'énergie russe, nous avons redoublé d'efforts pour tenir la promesse de laisser une Europe meilleure pour la prochaine génération. Les énergies renouvelables ont connu des progrès significatifs pendant la crise des combustibles fossiles. En 2022, **nous avons déployé deux fois plus d'énergies renouvelables supplémentaires dans l'ensemble de l'UE**. Une nouvelle capacité record de 41 gigawatts d'énergie solaire a été installée et la capacité éolienne a augmenté de 15 gigawatts, ce qui a permis de remplacer environ 12 milliards de mètres cubes de gaz russe. Pour la première fois dans l'histoire, **les énergies éolienne et solaire ont produit plus d'électricité que le gaz en 2022**. Grâce à cela, nous avons non seulement réussi à enrayer l'augmentation des émissions de CO₂, mais aussi à les réduire de 2,5%. Même en temps de crise, l'UE a fermement respecté ses objectifs climatiques. Près de neuf Européens sur dix soutiennent les efforts déployés par l'UE pour décarboner.

●●●●●

Le **plus grand système de chauffage géothermique de l'UE** a été inauguré au début de cette année à Szeged, en Hongrie, fournissant de l'énergie à un prix abordable à plus de 28 000 ménages et à plus de 400 bâtiments publics. Ce projet, cofinancé par l'UE, fournit non seulement une énergie propre et abordable, mais aide également la Hongrie à se détourner du gaz russe. Plus de 25 % de la population de l'UE vit dans des régions disposant de ressources géothermiques suffisantes pour reproduire le « modèle Szeged ».

●●●●●



Notre stratégie européenne en matière d'énergie solaire devrait permettre d'accélérer encore le déploiement de l'énergie photovoltaïque. Composante essentielle de l'initiative REPowerEU, cette stratégie vise à mettre en service plus de 320 gigawatts de nouvelles installations solaires photovoltaïques d'ici à 2025, soit plus du double du niveau actuel, et près de 600 gigawatts d'ici à 2030. Nous avons également pris **des mesures structurelles pour accélérer le processus d'autorisation des énergies renouvelables**.

De nombreux projets énergétiques dans l'ensemble de l'UE ont été déployés si rapidement que le processus d'autorisation n'a pas pu suivre le rythme. Par conséquent, nous avons proposé des mesures pour hâter considérablement ce processus.

●●●●●

Trois **régions minières de la Tchéquie se transforment actuellement en « vallées de l'hydrogène »**. Avec l'aide

du Fonds pour une transition juste, les régions de Moravskoslezský, d'Ústecký et de Karlovarský construisent des chaînes de valeur de bout en bout pour produire, stocker et utiliser l'hydrogène renouvelable, en particulier dans le secteur des transports.

●●●●●



Si l'on se projette dans l'avenir, l'hydrogène apparaît comme un instrument essentiel pour décarboner notre économie et notre industrie. L'UE joue un rôle moteur dans le développement d'une **économie mondiale de l'hydrogène**. Les colégislateurs travaillent encore sur le train de mesures concernant la décarbonation de l'hydrogène et du gaz, qui établit un cadre pour l'économie émergente de l'hydrogène, mais l'UE dispose désormais de règles qui définissent l'hydrogène renouvelable. En outre, la Commission, l'industrie de l'hydrogène, la communauté scientifique et les régions de l'UE ont signé, le 1^{er} mars 2023, une déclaration commune dans laquelle ils s'engagent à intensifier et à accélérer l'action commune en matière de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement des vallées de l'hydrogène.

REPowerEU n'est qu'un début. Nous **accélérons la transition vers une énergie propre grâce à la mise en œuvre de NextGenerationEU**, avec près de 270 milliards d'euros mis à la disposition des États membres pour la mise en œuvre des investissements et réformes qu'ils prévoient. Il s'agit notamment de développer les énergies renouvelables, de déployer des véhicules et des transports publics plus écologiques et d'améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments et de nos espaces publics. En outre, la Commission a créé de nouvelles mesures exceptionnelles, les mesures SAFE (Supporting Affordable Energy – soutien à l'énergie abordable) au titre de la politique de cohésion et dans le cadre de REPowerEU, afin d'**aider les citoyens vulnérables et les petites et moyennes entreprises à faire face aux factures énergétiques élevées** en réaffectant jusqu'à 40 milliards d'euros de fonds non alloués.



Le **programme de subvention aux investissements en faveur de l'énergie durable** (ISDE), financé par le plan néerlandais pour la reprise et la résilience, prévoit des subventions allant jusqu'à 30% pour l'installation de pompes à chaleur à petite échelle, les chaudières solaires, les mesures d'isolation et les raccordements au réseau de chaleur. Ce programme s'est avéré très populaire auprès des citoyens et des petites entreprises, grâce à la réduction des factures énergétiques et à ses avantages pour l'environnement.



Accélérer le pacte vert pour l'Europe

La Commission von der Leyen a présenté le pacte vert pour l'Europe en 2019 et n'a cessé depuis lors de lutter contre le changement climatique, d'améliorer l'utilisation efficace des ressources, d'inverser la tendance à la perte de biodiversité et de minimiser la pollution, tout en veillant à ne laisser personne de côté. Aujourd'hui, plus de trois ans après le début de notre parcours, et malgré deux crises mondiales sans précédent, **la majeure partie de notre plan de travail a donné lieu à des propositions et les colégislateurs les ont transformées en loi ou progressent** dans la conclusion d'accords dans la plupart de ces domaines, des initiatives majeures ayant déjà pris forme. La Commission a également apporté une expertise aux États membres pour concevoir et mettre en œuvre des réformes contribuant à accélérer la transition écologique au moyen de l'instrument d'appui technique. Au cours des trois dernières années, un soutien a été apporté à quelque 150 réformes en faveur de la transition écologique dans tous les États membres.

Climat et énergie

Dès le départ, il a été souligné dans le pacte vert pour l'Europe que la transition devait être juste et inclusive, donner la priorité aux citoyens et **transformer l'UE en une société juste et prospère**. Une attention particulière est accordée aux régions les plus concernées par les transitions climatique et énergétique. La mise en œuvre de l'instrument de décarbonation spécifique et territorial de la politique de cohésion, le Fonds pour une transition juste, pour les régions qui abandonnent progressivement les combustibles fossiles a également commencé. Ses 19 milliards d'euros de subventions soutiendront les investissements dans les régions dépendantes des combustibles fossiles et à forte intensité de carbone dans l'ensemble des États membres. Si l'on ajoute à cela les deux autres instruments

du mécanisme pour une transition juste, ce sont plus de 55 milliards d'euros d'investissements qui aideront ces régions à se recentrer et à diversifier leurs économies, et les travailleurs à acquérir des compétences qui leur permettront d'accéder aux nouveaux emplois qui seront créés.

.....

En juin 2023, le **premier projet dans le cadre du Fonds pour une transition juste a vu le jour à Narva, en Estonie**. Il s'agit d'une nouvelle installation de raffinage d'aimants aux terres rares pour les véhicules électriques, première installation de ce type en dehors de l'Asie. Elle est également reliée à un nouveau gisement au Groenland, ce qui en fait la première chaîne d'approvisionnement européenne du gisement à la raffinerie.

.....



Au début de son mandat, la Commission, avec la **loi européenne sur le climat**, a jeté les bases pour que l'UE devienne le premier continent neutre pour le climat d'ici à 2050, d'une manière qui soit équitable sur le plan social et compétitive sur le plan économique. Nous avons présenté le **paquet «Ajustement à l'objectif 55»**, un ensemble ambitieux et complet de propositions législatives visant à aligner les politiques de l'UE en matière de climat, d'énergie, d'utilisation des sols, de transports et de fiscalité sur l'objectif de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030.

Le paquet «Ajustement à l'objectif 55» comprend un **système révisé d'échange de quotas d'émission de l'UE**, qui est un élément essentiel des politiques climatiques de l'UE. Les recettes issues du système d'échange de quotas d'émission autres que celles proposées en tant que nouvelles ressources propres du budget de l'UE sont réinvesties dans la transition énergétique. Afin de réaliser une transition équitable, le **Fonds social pour le climat** apportera également un soutien financier aux citoyens et aux entreprises vulnérables. Doté d'un budget pouvant atteindre 86,7 milliards d'euros (dont une contribution de l'UE de 65 milliards d'euros), ce Fonds soutiendra les ménages vulnérables, les petites entreprises et les usagers des transports dans les États membres de l'UE de 2026 à 2032. Ce vaste paquet législatif désormais adopté comprend également un règlement révisé sur la répartition de l'effort, le règlement concernant le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF), ainsi qu'une révision de la législation comportant un relèvement des objectifs en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Il prévoit aussi des objectifs de déploiement de véhicules à émissions nulles et des infrastructures de recharge nécessaires, ainsi que de nouvelles règles relatives à l'utilisation de carburants durables pour les navires et les avions. Le cadre de l'UE pour la réduction des émissions est désormais aligné sur l'objectif fixé pour 2030 dans la **loi européenne sur le climat**.



La décarbonation de la production d'acier est essentielle à la transition écologique. En avril 2023, le principal émetteur autrichien de CO₂, le producteur d'acier Voestalpine, a décidé d'investir 1,5 milliard d'euros pour passer du haut-fourneau très polluant au four à arc électrique, avec le soutien de l'UE. À partir de son démarrage à plein régime en 2027, ce fourneau permettra d'économiser jusqu'à 4 millions de tonnes d'émissions de CO₂ par an, ce qui représente 5% des émissions annuelles de l'Autriche.



Dans le même temps, le **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** de l'UE assurera une tarification équitable des émissions de carbone liées à la production des biens à forte intensité de carbone importés dans l'UE, encourageant ainsi une production industrielle plus propre dans les pays tiers. Ce mécanisme s'appliquera dans un premier temps à certains produits dans certains des secteurs ayant les plus fortes intensités de carbone : le fer et l'acier, le ciment, les engrais, l'aluminium, l'électricité et l'hydrogène. Il entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2023 ; après une période de transition ; le système permanent s'appliquera à partir de 2026.

L'adoption des **normes révisées d'émissions de CO₂ pour les voitures et les camionnettes, du règlement sur l'infrastructure pour carburants alternatifs et des règlements FuelEU Maritime et ReFuelEU Aviation** représentent des jalons cruciaux dans la décarbonation du secteur des transports de l'UE. La mise en place d'un réseau totalement interopérable et facile d'utilisation de points de recharge et de stations de ravitaillement dans l'ensemble de l'UE, associée à des objectifs contraignants en matière de carburants durables pour les secteurs aérien et maritime, réduira les émissions nettes de gaz à effet de serre et stimulera l'adoption de véhicules, de navires et d'aéronefs à émissions nulles. Il est désormais essentiel de parvenir aussi, rapidement, à un accord sur les normes en matière d'émissions de CO₂ pour les véhicules utilitaires lourds.

●●●●●

Le lendemain du discours sur l'état de l'Union, la présidente von der Leyen se rendra à Copenhague pour devenir la marraine du **premier porte-conteneurs au monde propulsé au méthanol vert**. Cet événement démontre la puissance du pacte vert pour l'Europe pour encourager le secteur à décarboner et à innover. D'ici à 2030, un quart des navires de Maersk devraient utiliser des carburants verts, ce qui est important étant donné que 90% des échanges au niveau mondial se font par la mer.

●●●●●



L'accélération de la transition énergétique est au cœur de notre politique énergétique, dans le but d'atteindre nos objectifs d'« Ajustement à l'objectif 55 ». L'accord sur la révision de la **directive sur les énergies renouvelables** fixe un objectif de 42,5 % d'énergies renouvelables à l'échelle de l'UE, avec l'ambition d'atteindre 45 %.

Il fixe également des objectifs sectoriels pour faire en sorte que tous les secteurs de l'économie se lancent dans la transition vers une énergie propre en passant, lorsque cela est faisable, aux énergies renouvelables. L'énergie la plus économique reste néanmoins celle que nous n'utilisons pas. Récemment, l'UE est parvenue à un consensus sur la **directive relative à l'efficacité énergétique**, fixant l'objectif de réaliser des économies de 11,7 % d'ici à 2030. Cet objectif contribuera à l'abandon progressif des combustibles fossiles, tout en réduisant les factures énergétiques des consommateurs.

Les bâtiments représentant environ 40 % de la consommation énergétique de l'UE, des négociations sur la **directive sur la performance énergétique des bâtiments** sont en cours. La proposition de la Commission met l'accent sur l'amélioration de la performance des bâtiments ayant la moins bonne efficacité énergétique.



Le pacte vert pour l'Europe, ce n'est pas seulement de la législation. En 2023, à **la Biennale d'architecture de Venise, ayant pour thème « Le laboratoire du futur »**, l'UE a mis en évidence le nouveau Bauhaus européen, une initiative qui fait le lien entre le pacte vert pour l'Europe et nos espaces de vie et nos expériences.



Il faudra investir chaque année plus de 620 milliards d'euros supplémentaires pour atteindre les objectifs du pacte vert et de REPowerEU, et il faudra également investir 92 milliards d'euros d'ici à 2030 pour atteindre les objectifs du règlement pour une industrie « zéro net ». L'essentiel de ces investissements devra provenir de financements privés. C'est pourquoi, en juin 2023, la Commission a présenté un train de mesures pour consolider et développer les fondements du cadre de l'UE en matière de finance durable. La Commission a ajouté de nouvelles activités à la **taxonomie de l'UE** et proposé de nouvelles règles pour les **fournisseurs de notations en matière environnementale, sociale et de gouvernance**, ce qui renforcera la transparence du marché des investissements durables. Ce paquet vise aussi à faire en sorte que le cadre pour la finance durable fonctionne effectivement pour les entreprises qui souhaitent investir dans leur transition vers la durabilité. En juillet 2023, la Commission a adopté les **normes européennes d'information en matière de durabilité**, qui visent à garantir des normes élevées en matière environnementale, sociale et de gouvernance ainsi qu'un niveau élevé de transparence, tout en veillant à ce que la charge représentée par la communication d'informations reste gérable pour les entreprises. Ces normes sont adaptées aux politiques de l'UE, mais elles s'appuient sur les initiatives internationales de normalisation, qu'elles contribuent aussi à faire progresser.



Industrie et innovation

Afin de garder le rythme dans la course vers le « zéro net » et de renforcer la compétitivité de l'industrie de l'UE, la Commission a dévoilé le **plan industriel du pacte vert** le 1^{er} février 2023. Ce plan vise à créer un environnement plus propice au renforcement de la capacité de l'UE en matière de production selon les technologies « zéro net » nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques ambitieux de l'UE.

Le 9 mars 2023, la Commission a adopté un **nouvel encadrement temporaire de crise et de transition** visant à encourager les mesures de soutien dans des secteurs qui sont essentiels à la transition vers une économie « zéro net ». Ce cadre, couplé à la modification du règlement général d'exemption par catégorie, permet aux États membres d'utiliser la flexibilité prévue par les règles en matière d'aides d'État pour soutenir l'économie dans le contexte de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, en accélérant les investissements dans la production selon des technologies propres dans l'UE et le financement de cette production. La Commission a adopté plus de 320 décisions relatives au soutien à l'économie dans le contexte de la crise géopolitique actuelle, pour un montant d'aide total approuvé estimé à plus de 740 milliards d'euros.

Plus tard en mars, les **trois propositions fondamentales** permettant de mettre en place l'environnement réglementaire esquissé dans le plan industriel du pacte vert ont été présentées : la législation sur les **matières premières critiques**, le **règlement pour une industrie « zéro net »** et la réforme de l'organisation du **marché de l'électricité**, qui fera en sorte que les entreprises et les consommateurs profitent des avantages du coût plus faible des énergies renouvelables.

Lors de sa visite à Washington D.C. en mars, la présidente von der Leyen a convenu avec le président américain Joe Biden de renforcer les **liens économiques entre l'UE et les**



États-Unis afin d'affronter ensemble la crise climatique, de stimuler le secteur des technologies propres et de mettre en place des chaînes d'approvisionnement sûres, résilientes et diversifiées pour les technologies propres. Tous deux ont reconnu qu'une coopération transatlantique renforcée pourrait déboucher sur des emplois bien rémunérés et favoriser des cycles d'innovation réduisant les coûts mondiaux des technologies énergétiques propres, contribuant ainsi à faire progresser une transition énergétique juste à l'échelle mondiale, qui ne laissera aucune communauté de côté.

La **législation sur les matières premières critiques** nous aidera à assurer l'accès à des matières durables, y compris les terres rares, qui sont essentielles à la fabrication de produits technologiques clés. Les matières premières critiques sont essentielles pour un large éventail de secteurs stratégiques, y compris la fabrication de produits technologiques « zéro net » tels que les batteries, mais aussi l'industrie numérique et les secteurs de l'aérospatial, de la santé et de la défense. Étant donné que la demande de matières premières critiques devrait augmenter fortement et que l'UE est actuellement très dépendante de certains pays tiers, en particulier la Chine, elle doit atténuer les risques pesant sur les chaînes d'approvisionnement afin de renforcer sa résilience économique et son autonomie stratégique ouverte. L'UE fixera des priorités claires, facilitera des procédures efficaces de délivrance de permis pour les projets, garantira des chaînes d'approvisionnement résilientes, atténuera les risques, collaborera avec ses partenaires et investira dans la recherche, l'innovation et les compétences. L'UE a en outre prouvé son engagement sérieux en faveur du secteur des batteries, en le faisant passer d'une production quasi nulle de batteries en 2017 à un secteur industriel florissant avec 30 usines géantes annoncées et une capacité installée d'environ 70 GWh en 2022.



La France a ouvert cet été sa première **usine de batteries pour voitures électriques** à Billy-Berclau, dans la région des Hauts-de-France au nord du pays, grâce à un investissement public de 850 millions d'euros. Dans le cadre d'un projet important d'intérêt européen commun portant sur la production de batteries, cette usine renforcera notre autonomie stratégique en produisant 2,5 millions de batteries par an et en créant plus de 2 000 emplois directs nouveaux d'ici à 2030.



Le **règlement pour une industrie «zéro net»** vise à augmenter la production nationale selon des technologies à zéro émission nette, à renforcer la compétitivité de la base industrielle des technologies à zéro émission nette et à améliorer la résilience énergétique de l'UE.

Nous sommes résolus à jouer un rôle de premier plan dans la transition vers les technologies propres et à créer de la croissance verte et des emplois verts pour nos citoyens. Ce règlement établit des objectifs en termes de capacité industrielle «zéro net» et un cadre réglementaire propice au déploiement rapide de celle-ci, qui permet une délivrance simplifiée et accélérée des permis tout en promouvant divers outils tels que les guichets uniques; les projets stratégiques «zéro net»; les conditions sur le plan du soutien public qui favorisent la diversification et le respect de normes environnementales élevées; les académies de formation «zéro net»; et les bacs à sable réglementaires pour les technologies innovantes «zéro net».

L'organisation du marché de l'électricité, qui a bien servi les consommateurs européens pendant des années, n'est plus adaptée aux objectifs poursuivis. La crise des combustibles fossiles nous a montré l'influence excessive du gaz sur les prix de l'électricité. À la demande des chefs d'État ou de gouvernement de l'UE, la Commission a adopté une **réforme à long terme de l'organisation du marché de l'électricité** afin de stimuler les énergies renouvelables, de mieux protéger les consommateurs et de renforcer la compétitivité industrielle. Cette réforme visera à rendre les factures des consommateurs plus indépendantes de la volatilité des marchés à court terme, encouragera les investissements dans les énergies renouvelables, renforcera les droits des consommateurs et protégera mieux les marchés contre d'éventuelles manipulations.

En juin 2023, la Commission a proposé de mettre en place une **plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe»** dans le contexte de la révision du cadre financier pluriannuel, afin de promouvoir la compétitivité à long terme de l'UE en ce qui concerne les technologies critiques, dans les domaines du numérique et des entreprises à forte intensité technologique

(deep tech), des technologies propres et des biotechnologies. En vue d'un déploiement rapide et efficace sur le terrain, cette plateforme s'appuierait sur, et compléterait, des instruments existants, notamment InvestEU, le Fonds pour l'innovation, le Conseil européen de l'innovation et le Fonds européen de la défense, tout en prévoyant de nouvelles marges de manœuvre et de nouvelles incitations en ce qui concerne les fonds de cohésion dans les régions moins développées et en transition, ainsi que la facilité pour la reprise et la résilience. Elle introduit également le label de souveraineté, un label de qualité de l'UE pour les projets contribuant à sa souveraineté.

Nature et environnement

Les incendies de forêt, les inondations et les tempêtes qui se sont produits en Europe au cours des derniers mois montrent l'importance de restaurer la nature dans l'ensemble de l'Union européenne et de permettre à notre environnement naturel de contribuer à la lutte contre le changement climatique. Les négociations visant à finaliser le **règlement sur la restauration de la nature** sont en cours après que le Conseil et le Parlement ont adopté leurs positions respectives en juin et juillet 2023. Celui-ci représente une étape essentielle dans la prévention et la lutte contre les conséquences les plus graves du changement climatique et de la perte de biodiversité, telles que les sécheresses et les inondations, et est conforme à l'accord historique atteint en décembre 2022 sur le **cadre mondial de Kunming-Montréal en matière de biodiversité**.

Ces mesures sont complétées par le train de mesures du 5 juillet 2023 sur l'utilisation durable des ressources naturelles, incluant notamment la proposition sur **la surveillance des sols, les propositions sur les nouvelles techniques génomiques, les matériels de reproduction des végétaux et les matériels forestiers de reproduction**, ainsi que sur **la réduction du gaspillage alimentaire**, qui présentent un potentiel considérable pour contribuer à des systèmes agroalimentaires durables.

.....

L'un des plus grands projets environnementaux d'Europe est la **restauration par l'Irlande de 33 000 hectares de tourbières**. Il s'agit d'un écosystème riche en biodiversité, capable de stocker naturellement deux fois plus de carbone que les forêts.

.....



Avec le lancement du **plan d'action «zéro pollution»**, la Commission a établi une vision ambitieuse pour 2050 : réduire la pollution de l'air, de l'eau et des sols à des niveaux qui ne sont plus nocifs pour la santé et l'environnement. Ce plan a été suivi de propositions clés telles que le règlement sur une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable, la révision des directives sur la qualité de l'air ambiant, l'introduction de limites d'émission plus strictes pour les véhicules à moteur (Euro 7), la révision de la directive sur les eaux souterraines et de la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires, et la révision de la directive relative aux émissions industrielles.



Fionn Ferreira, 22 ans, qui vit à Cork en Irlande, a remporté un prix des jeunes inventeurs décerné par l'Office européen des brevets, pour sa **méthode innovante permettant de retirer des microplastiques de l'eau.**



L'UE a conclu avec succès les discussions sur la politique agricole commune (PAC) 2023-2027 et, en décembre 2022, la Commission avait approuvé les 28 plans stratégiques relevant de la PAC. La nouvelle législation, qui a pris effet le 1^{er} janvier 2023, contribue à la réalisation des objectifs **de la stratégie « De la ferme à la table » et de la stratégie en faveur de la biodiversité** en aidant les agriculteurs de l'UE à continuer de produire des denrées alimentaires sûres et de qualité tout en progressant dans la transition vers un secteur agricole plus durable et plus résilient. Cette nouvelle PAC étaye également la **vision à long terme pour les zones rurales** de l'UE en contribuant à préserver la vitalité et la diversité des communautés rurales.

Au total, 32 % du financement total de la PAC est consacré à apporter des avantages en matière de climat, de ressources naturelles, de biodiversité et de bien-être animal, tandis que l'accent est davantage mis sur l'équité pour les petites exploitations familiales, les jeunes agriculteurs et les travailleurs agricoles.



L'exploitation agricole de João Coimbra dans le centre du Portugal, Quinta da Cholda, a été fondée au début du 20^e siècle et utilise aujourd'hui **l'agriculture de précision et des techniques en faveur de la biodiversité pour produire plus avec moins.**

Durant l'année 2022, marquée par de graves sécheresses, l'agriculteur a pu irriguer ses terres en fonction des besoins exacts du sol sans diminuer le rendement des cultures. En ce qui concerne l'énergie, l'exploitation est autosuffisante.



L'économie circulaire

La Commission a adopté plusieurs propositions visant à réaliser les engagements du plan d'action en faveur de l'économie circulaire, dont une proposition de **règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages** et une proposition de **règlement sur l'écoconception pour des produits durables**, dans le but de garantir que tous les produits qui arrivent sur le marché de l'UE sont durables (réutilisables, réparables et recyclables). Pas moins de 94 % des habitants de l'UE affirment attacher une importance personnelle à la protection de l'environnement, tandis que 68 % reconnaissent que leurs modes de consommation ont une incidence négative sur l'environnement, tant en Europe que dans le monde. Afin de réduire l'incidence négative de la demande européenne de produits de base tels que le soja, l'huile de palme, le café, le cacao, le bois et le caoutchouc, les colégislateurs ont adopté une nouvelle **législation de l'UE contre la déforestation**, qui est entrée en vigueur en juin 2023. Nous avons entamé un dialogue étroit avec les pays partenaires sur sa mise en œuvre, comme en témoigne la création, en juin, de la task force conjointe de la Commission européenne, de l'Indonésie et de la Malaisie pour la mise en œuvre du règlement de l'UE contre la déforestation.

En mars 2023, la Commission a proposé des critères unifiés pour lutter contre l'écoblanchiment sur le marché de l'UE. Cette initiative **garantira que les produits commercialisés en tant que produits dits « verts » sont réellement respectueux de l'environnement**, en fournissant aux consommateurs des informations de meilleure qualité et en permettant aux entreprises qui produisent des produits véritablement durables d'être facilement identifiées et récompensées. La proposition vise les allégations explicites, telles que « T-shirt fabriqué à partir de bouteilles en plastique recyclé », « livraison avec compensation de CO² », « emballage comprenant 30 % de plastique recyclé » ou « protection solaire respectueuse des océans ».

Par ailleurs, la Commission a adopté une nouvelle proposition plaidant pour la **réparation des biens**. Elle vise à simplifier et à promouvoir la réparation des biens (tels que les aspirateurs, les tablettes et les smartphones), à dynamiser le secteur de la réparation et à encourager les producteurs et les vendeurs à développer des modèles d'entreprise plus durables.

Diplomatie verte

Lors de la **27e conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP27)**, la Commission a fait preuve d'ambition et de flexibilité pour maintenir à portée l'objectif consistant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. Une action européenne à la fois résolue et cohérente a permis d'aboutir à un accord durablement acquis visant à maintenir le cap des objectifs de l'accord de Paris. Les efforts de médiation déployés par l'UE ont en outre contribué à la mise en place de nouvelles modalités de financement équilibrées, afin d'aider les communautés les plus vulnérables à faire face aux pertes et préjudices dus au changement climatique.

En décembre 2022, à la conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15) organisée à Montréal, au Canada, l'UE a rejoint les 195 pays signataires d'un accord historique, le **cadre mondial de Kunming-Montréal en matière de biodiversité**. Ce cadre énumère une série d'objectifs généraux et ciblés visant à protéger et à restaurer la nature pour les générations actuelles et futures, à garantir son utilisation durable et à stimuler l'investissement en faveur d'une économie mondiale verte. Avec l'accord de Paris sur le climat, il pose les jalons d'un monde climatiquement neutre, respectueux de la nature et résilient d'ici à 2050. L'unité de l'UE et son rôle moteur ont été essentiels, pendant toute la durée des négociations qui ont duré 4 ans, pour parvenir à cet accord international. La présidente von der Leyen avait déjà annoncé, dans le cadre de la stratégie « Global Gateway », que la Commission allait **doubler le financement en faveur de la biodiversité mondiale**, atteignant ainsi un investissement total de 7 milliards d'euros pour protéger la biodiversité dans le monde.

Dans le droit fil de cet accord historique, la communauté internationale a également conclu, en mars 2023, les négociations relatives au **traité historique sur la haute mer** visant à protéger les océans, à lutter contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique ainsi qu'à prévenir la perte de biodiversité dans les océans. Ce traité sur la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale permettra de **créer des zones marines protégées de grande étendue en haute mer**. L'UE et les États membres qui font partie de la « coalition à niveau élevé d'ambition », lancée dans ce contexte par la présidente von der Leyen, ont joué un rôle clé dans la conclusion de l'accord.

Afin de mieux intégrer le lien entre le climat, la paix et la sécurité dans les politiques extérieures de l'UE, la Commission et le haut représentant ont présenté, en juin 2023, **le plan de l'UE pour accroître sa résilience et sa sécurité face à l'intensification de la crise climatique**.

Lors du sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial, qui s'est tenu en juin 2023, **la présidente von der Leyen a proposé de recourir à une tarification du carbone au niveau mondial pour assurer le financement de la lutte contre le changement climatique** dont le monde en développement a tant besoin. La tarification du carbone est l'un des outils les plus efficaces qui puissent être utilisés pour réduire les émissions d'une manière qui incite les pollueurs à payer ou les participants à innover. Depuis 2005, date à laquelle l'UE a commencé à instaurer une tarification du carbone, les recettes qui en proviennent ont atteint 142 milliards d'euros et les émissions de CO² ont diminué de 35 %. L'UE étend à présent le système d'échange de quotas d'émission aux secteurs de la construction et du transport routier.

Outre le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, des systèmes nationaux ou infranationaux sont déjà en place ou en cours d'élaboration au Canada, en Chine, au Japon, en Nouvelle-Zélande, en Corée du Sud, en Suisse et aux États-Unis. L'UE coopère avec ces partenaires et en aide d'autres à mettre en œuvre la tarification du carbone.

En juillet 2023, la Commission a publié son tout premier *examen volontaire de la mise*

en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Depuis l'adoption de ce programme en 2015, l'UE a accompli des progrès tantôt modérés, tantôt importants dans la réalisation de la plupart des objectifs de développement durable. L'UE a l'intention de faire de nouvelles avancées pour atteindre les objectifs en accélérant la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et de la décennie numérique de l'Europe.

Réaliser la décennie numérique de l'Europe

L'innovation numérique remodèle notre économie à une cadence effrénée. Cette année, nous avons assisté à la diffusion extrêmement rapide de l'intelligence artificielle (IA) générative, notamment dans le domaine des modèles de langage de grande taille et de la création d'images. **La révolution de l'IA n'est plus une perspective, mais une réalité**. L'IA digne de confiance recèle un vaste potentiel, notamment pour le développement de médicaments et de soins de santé de qualité supérieure, des transports plus sûrs et plus respectueux de l'environnement, des industries plus performantes, des modèles de prévision du changement climatique et des solutions énergétiques plus rentables et durables.

La Commission a fait preuve de clairvoyance en s'efforçant de doter l'IA d'un environnement réglementaire propice à l'innovation mais centré sur l'humain. Dès avril 2021, la Commission a présenté une **législation sur l'intelligence artificielle** visant à garantir que les systèmes d'IA utilisés dans l'UE sont sûrs, transparents, éthiques, impartiaux et sous contrôle humain. Pour établir une stratégie globale qui soit favorable à l'innovation, la Commission a **proposé une approche fondée sur les risques**. Après un lancement réussi, il faut espérer que les trilogues consacrés à la législation sur l'IA puissent se conclure cette année. Parallèlement, avec le **plan coordonné sur l'IA**, l'UE entend augmenter progressivement les investissements publics et privés dans l'IA pour les porter à un total de 20 milliards d'euros par an au cours de la décennie.



Le laboratoire ML DPI (*Machine Learning Driven Precision Imaging*) récemment inauguré à Vienne améliorera les modèles de prédiction du cancer du poumon, permettant la **mise au point d'un traitement personnalisé du cancer du poumon avec l'aide de l'intelligence artificielle**.



En décembre 2022, la **déclaration européenne sur les droits et principes numériques pour la décennie numérique** a fait l'objet d'un large consensus. Cette déclaration se veut un guide à l'usage des particuliers, des entreprises et des décideurs politiques confrontés à la transition numérique de l'UE. Elle place nos citoyens au cœur de la transformation et promeut l'innovation dans nos secteurs commerciaux.

En décembre 2022 a également été adopté le **programme d'action relatif à la décennie numérique**, une initiative visant à garantir une transformation numérique centrée sur le citoyen européen, ancrée dans les principes de la souveraineté numérique européenne et fondée sur nos valeurs communes. Le programme a créé un mécanisme de suivi et de coopération pour atteindre les objectifs communs de la transformation numérique de l'Europe définis dans la boussole numérique pour 2030. C'est grâce à cette approche coopérative que des projets plurinationaux, d'une envergure telle qu'aucun État membre ne pourrait les entreprendre seul, nous permettront d'accomplir notre évolution numérique.

Il serait vain de nier que, sans semi-conducteurs, c'est-à-dire sans « puces électroniques », il est impossible d'assurer la transition numérique ou écologique et la primauté technologique de l'UE. Aussi est-ce un accord décisif qui a été conclu en mars 2023 entre le Parlement européen et les États membres à propos du **règlement européen sur les semi-conducteurs**, initialement proposé par la Commission un an auparavant. Le montant total des investissements axés sur les actions à mener à l'appui du règlement est estimé à plus de 43 milliards d'euros. Ces investissements permettront de soutenir des activités de fabrication totalement novatrices au sein de l'UE, de stimuler l'écosystème de conception européen et d'épauler l'expansion et l'innovation dans l'ensemble de la chaîne de valeur des semi-conducteurs.

Parallèlement, en octobre 2022 et avril 2023, en application des règles de l'UE relatives aux aides d'État, la Commission a autorisé des aides françaises et italiennes en faveur d'investissements se montant à plus de 8 milliards d'euros dans des installations de fabrication en série de semi-conducteurs pionnières dans l'UE.



La région de Saxe, dans l'est de l'Allemagne, a su opérer une transition qui a fait d'elle l'un des **principaux pôles technologiques d'Europe**, spécialement centré sur l'électronique. Le financement de l'UE a joué un rôle déterminant et a contribué à attirer des investissements supplémentaires. Le projet le plus important est l'investissement de 5 milliards d'euros réalisé par Infineon dans une nouvelle installation de production de semi-conducteurs, qui devrait créer environ 1 000 nouveaux emplois hautement qualifiés. Infineon devrait se voir accorder un financement public d'1 milliard d'euros, au titre du règlement européen sur les semi-conducteurs.



La Commission dispose d'autres instruments dans sa panoplie d'outils en matière d'aides d'État pour soutenir l'industrie de la microélectronique, dont les **projets importants d'intérêt européen commun**. En juin 2023, la Commission a approuvé un tel projet visant à soutenir la recherche, l'innovation et un premier déploiement industriel dans les domaines de la microélectronique et des technologies de communication d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur. Les 8,1 milliards d'euros de fonds publics fournis par les États membres devraient permettre de débloquer un montant supplémentaire de 13,7 milliards d'euros en investissements privés.

Les données, moteur de l'économie numérique européenne, doivent être aux mains des Européens. La **stratégie européenne pour les données** vise à positionner l'UE à l'avant-garde d'une société fondée sur les données. La création d'un marché unique des données permettra leur libre circulation au sein de l'UE et entre les secteurs d'activité, dans l'intérêt des entreprises, des chercheurs et des administrations publiques.

En juin 2023, un accord a été trouvé concernant le **règlement sur les données**, un texte législatif essentiel visant à augmenter le volume de données accessible et à établir des règles sur l'accès aux données et leur utilisation dans tous les secteurs économiques au sein de l'UE. Les nouvelles règles devraient générer 270 milliards d'euros de PIB supplémentaire pour les États membres de l'UE d'ici à 2028 en s'attaquant aux problèmes juridiques, économiques et techniques à l'origine de la sous-utilisation actuelle des données. Grâce au règlement sur les données, les consommateurs et les entreprises qui produisent des données en utilisant des produits et des services pourront bénéficier de services après-vente plus abordables, de nouvelles possibilités d'utilisation de services reposant sur l'accès aux données et d'un meilleur accès aux données recueillies ou produites par un appareil.

Le **règlement sur les services numériques**, en vigueur depuis novembre 2022, crée un vaste ensemble d'obligations nouvelles pour toutes les plateformes en ligne afin d'atténuer les préjudices et de protéger les droits des utilisateurs

dans le monde numérique. Le 25 avril 2023, la Commission a établi une liste désignant 17 très grandes plateformes en ligne et deux très grands moteurs de recherche en ligne. Les services ainsi désignés sont tenus, depuis la fin du mois d'août 2023, de se conformer à l'ensemble des nouvelles obligations destinées à donner un pouvoir d'intervention aux utilisateurs en ligne, notamment aux mineurs, et à les protéger. Obligation est ainsi faite aux services désignés d'évaluer et d'atténuer leurs risques systémiques et de proposer des outils efficaces de modération de contenu.

Pour contrôler le respect du règlement, la Commission renforce également son expertise grâce à des connaissances pluridisciplinaires internes et externes. Le **Centre européen pour la transparence des algorithmes**, hébergé par le Centre commun de recherche de la Commission, a été lancé le 17 avril 2023.

Le **règlement sur les marchés numériques**, également en vigueur depuis novembre 2022, a pour objet de renforcer l'équité et la contestabilité des marchés numériques et d'établir des critères objectifs et clairement définis pour désigner les « contrôleurs d'accès ». Le 6 septembre 2023, la Commission a désigné six « contrôleurs d'accès », qui disposent à présent de six mois pour garantir le plein respect des obligations découlant de ce règlement pour chacun des services de plateforme essentiels correspondant à leur désignation.

En juillet 2023, la Commission a adopté une nouvelle stratégie sur **le web 4.0 et les mondes virtuels** afin d'accompagner la prochaine transition technologique et de faire en sorte que les citoyens, les entreprises et les administrations publiques de l'UE puissent disposer d'un environnement numérique ouvert, sécurisé, digne de confiance, équitable et inclusif.

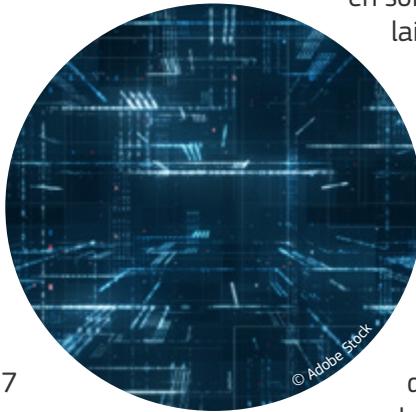
En l'état actuel des choses, la possibilité d'utiliser son identité électronique nationale à l'étranger n'existe que pour quelque 60% de la population de l'UE dans 14 États membres. L'**identité numérique européenne**, sur laquelle un accord

est intervenu en juin 2023, sera accessible aux citoyens, résidents et entreprises de l'UE qui souhaitent s'identifier ou vérifier certaines informations à caractère personnel. Les citoyens ou résidents de l'UE auront droit à un portefeuille numérique personnel leur permettant d'accéder à des services publics et privés en ligne et hors ligne dans l'ensemble de l'UE.

Cela s'accompagne d'investissements dans les infrastructures et les compétences visant à **réduire la fracture numérique** et à faire en sorte que personne dans l'UE ne soit laissé pour compte dans la transformation numérique de nos sociétés et de nos économies. Environ 26% de la facilité pour la reprise et la résilience sont destinés à financer des mesures contribuant aux objectifs numériques. À ce montant s'ajoute une enveloppe de 36,6 milliards d'euros au titre de la politique de cohésion pour la période 2021-2027, en complément des 16 milliards d'euros investis entre 2014 et 2020, du mécanisme pour l'interconnexion en Europe et du programme pour une Europe numérique.

En juin 2023, la Commission a présenté une proposition visant à jeter les bases d'un **éventuel euro numérique en complément des espèces**. Au vu de l'augmentation des paiements électroniques et numériques dans l'UE, un euro numérique permettrait d'utiliser un mode de paiement économique, sûr et fiable, basé sur une forme de monnaie publique acceptée partout. Parallèlement, la Commission a présenté une proposition législative destinée à garantir que les euros en espèces restent un moyen de paiement largement accepté et accessible dans l'ensemble de la zone euro.

Dans le même temps, la Commission a présenté deux propositions consacrées à la numérisation des paiements et du secteur financier au sens large, en privilégiant les intérêts des consommateurs, la concurrence, la sécurité et la confiance. La première proposition a pour objet de réviser la directive sur les services de paiement



de manière à renforcer la prévention des fraudes, les droits des consommateurs et les systèmes bancaires ouverts.

La seconde est une proposition législative relative à un cadre régissant l'accès des tiers aux données financières des clients dans toute une série de services financiers.

Ces initiatives font suite à une proposition d'octobre 2022 visant à mettre les paiements instantanés en euros à la disposition de tous les citoyens et toutes les entreprises de l'Union et de l'Espace économique européen. L'objectif consiste à permettre l'exécution, en toute sécurité et à des tarifs abordables, de **virements en euros tous les jours dans un délai de 10 secondes**, en améliorant par là même le confort d'utilisation et l'efficacité dans le secteur financier.

L'année 2023 a également été marquée par **l'adhésion de la Croatie à la zone euro**. Ce sont désormais vingt États membres de l'UE et 347 millions de citoyens de l'UE qui partagent la monnaie commune de l'Union.

Renforcer notre marché unique et social

Cette année, nous avons célébré le **30^e anniversaire du marché unique**, fondement de la compétitivité durable de l'Union européenne. Fort de ses 440 millions de citoyens, de ses 23 millions d'entreprises et des 15 % du PIB mondial qu'il représente, il constitue le plus grand marché au monde et on estime qu'il a augmenté le PIB de l'UE de 9 % depuis sa création, il y a trente ans. Grâce au marché unique, les États membres peuvent trouver des solutions communes à des défis tels que la guerre en Ukraine, la crise énergétique et la crise du coût de la vie. Il offre aux consommateurs davantage de choix, en leur faisant bénéficier de normes plus élevées et



de prix plus bas, et il donne aux entrepreneurs la possibilité de devenir compétitifs à l'échelle mondiale.

Le 16 mars 2023, à l'occasion de l'anniversaire du marché unique, la Commission a exposé dans les grandes lignes son approche pour une **compétitivité à long terme**. Elle reconnaît le potentiel du marché unique pour stimuler la productivité et explique comment l'UE peut s'appuyer sur ses points forts et viser plus loin que simplement combler l'écart en matière de croissance et d'innovation. Un cadre tourné vers l'avenir, bien défini et coordonné au niveau de l'UE aidera les entreprises à parvenir à la prospérité et leur permettra d'être compétitives sur le marché mondial, d'offrir des emplois attrayants et de définir des normes mondiales.

L'économie de l'UE continue de faire preuve d'une résilience remarquable face aux chocs économiques qui se succèdent ces dernières années. En 2022, la **croissance a connu un impressionnant rebond de 3,4 %**. Cette expansion a été soutenue par un marché du travail solide, **avec des taux de chômage historiquement bas et un emploi en hausse**. Ce résultat est largement dû aux mesures décisives prises par l'UE et ses États membres.

Mais parallèlement, les bonnes performances ont retardé le ralentissement de l'inflation.

Le niveau élevé de l'inflation et la réaction apportée par la politique monétaire sous la forme d'une hausse des taux d'intérêt ont contribué au net ralentissement de la croissance que l'on observe actuellement.

Cependant, la croissance économique très modeste enregistrée au premier semestre 2023 a dissipé les craintes initiales d'une récession hivernale. Bien que l'avenir reste, dans une large mesure, entouré d'incertitudes, notamment en ce qui concerne l'invasion actuelle de l'Ukraine par la Russie, nous nous attendons néanmoins à ce que la croissance se poursuive. Parallèlement,

l'inflation devrait relâcher la pression qu'elle exerce sur le pouvoir d'achat des ménages et le marché du travail devrait rester vigoureux.

C'est à son modèle économique unique que l'UE doit la résilience et la compétitivité de son économie. Pendant trois décennies, nous avons façonné un marché unique puissant, doté d'une forte dimension sociale. Voilà aussi pourquoi nous avons mis en place, en 2020, l'instrument SURE (instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence) afin de protéger les emplois et les revenus menacés par la pandémie de COVID-19.

Le **rapport final sur la mise en œuvre et l'incidence de SURE** a montré que, cette année-là, l'instrument a soutenu plus de 2,5 millions d'entreprises et aidé quelque 31,5 millions de personnes à conserver leur emploi.

En 2022, un abandon progressif des mesures nationales de soutien était nettement observable, mais 40 000 entreprises et 350 000 personnes ont continué à bénéficier d'un soutien au titre de SURE.

Dans l'ensemble, entre 2020 et 2022, **SURE a joué un rôle crucial pour accélérer le rebond économique après la pandémie**, moyennant 98,4 milliards d'euros versés dans 19 États membres. Près de la moitié des dépenses totales ont été affectées à des dispositifs de chômage partiel, et près d'un tiers à des mesures similaires pour les travailleurs indépendants. Les dispositifs de subventions salariales et autres mesures similaires ont représenté 12 % de l'enveloppe, tandis que les 5 % restants ont été consacrés à des mesures liées à la santé, parmi lesquelles des mesures préventives contre la COVID-19, des coûts salariaux supplémentaires pour recruter et soutenir le personnel de santé, ainsi que l'achat d'équipements de santé et de médicaments, y compris de vaccins.

En dépit des chocs sans précédent provoqués par la pandémie et la guerre, la Commission a continué à faire respecter les règles assurant

le bon fonctionnement du marché unique.

Le **règlement relatif aux subventions étrangères**, qui est entré en vigueur en janvier 2023, vise à remédier aux distorsions dans le marché unique causées par des subventions étrangères. Ces nouvelles règles permettront à l'UE de rester ouverte aux échanges et aux investissements, tout en garantissant des conditions de concurrence équitables pour toutes les entreprises opérant dans l'UE.

Le règlement est applicable depuis le 12 juillet. À partir du 12 octobre, les entreprises exerçant une activité économique dans l'UE et atteignant les seuils de notification applicables devront notifier à la Commission les concentrations et la participation à des procédures de passation de marchés publics pour lesquelles des contributions financières ont été versées par des pays tiers.



La réforme de l'union douanière de l'UE, que nous avons proposée en mai 2023, remplacera les traditionnelles déclarations en douane par une approche de la surveillance des importations intelligente et fondée sur les données. Cette proposition constitue **la réforme la plus**

complète et la plus ambitieuse depuis la création de l'union douanière

en 1968. Face à la forte augmentation des volumes d'échanges, à la croissance du commerce électronique et à la multiplication rapide des normes de l'UE que les contrôles douaniers visent à faire respecter, le nouveau système, s'appuyant sur une nouvelle autorité douanière de l'UE, permettra de réduire les procédures douanières fastidieuses et rendra le marché unique plus compétitif, plus sûr et mieux préparé pour l'avenir.

Le 8 décembre 2022, la Commission a proposé une série de mesures visant à **moderniser le système de taxe sur la valeur ajoutée de l'UE et à le rendre plus efficace pour les entreprises** et plus résistant à la fraude en adoptant et en promouvant la numérisation. Les principales mesures proposées aideront

les États membres à collecter chaque année jusqu'à 18 milliards d'euros supplémentaires de recettes de TVA, tout en aidant les entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises, à se développer. Le même mois, la Commission a adopté une proposition concernant **de nouvelles règles en matière de transparence fiscale** imposant aux prestataires de services sur crypto-actifs établis dans l'UE de déclarer toutes les transactions des clients résidant dans l'Union. Cela améliorera la capacité des États membres à détecter et à combattre la fraude et l'évasion fiscales, dues à un trop fréquent manque de transparence dans ce domaine. Les ministres des finances de l'UE sont parvenus à un accord politique sur cette proposition en mai 2023.

Les entreprises européennes peuvent tirer avantage non seulement d'un marché intégré, d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et de formalités administratives limitées, mais aussi d'un cadre d'innovation fertile. Les industries qui font un usage intensif des droits de propriété intellectuelle représentent près de la moitié du PIB total et plus de 90% des exportations totales de l'UE. Dans ce contexte, le 27 avril 2023, la Commission a proposé de **nouvelles règles sur les brevets**. Les règlements proposés sur les brevets essentiels liés à une norme, l'octroi de licences obligatoires pour les brevets dans les situations de crise et la révision de la législation sur les certificats complémentaires de protection permettront de créer un cadre plus transparent, efficace et pérenne en matière de droits de propriété intellectuelle. Ils visent à rendre le système de brevets plus efficace en continuant à lutter contre la fragmentation du marché unique, à réduire les formalités administratives et à améliorer l'efficacité. Cela permettra aux opérateurs économiques et aux autorités compétentes de mieux protéger l'innovation tout en garantissant un accès équitable, y compris dans les situations d'urgence.

Par ailleurs, le marché unique tire avantage d'un secteur bancaire résilient, conforté par un cadre de gestion des crises robuste. Le 18 avril 2023, la Commission a adopté une proposition

visant à adapter et à davantage **renforcer le cadre actuel de l'UE pour la gestion des crises bancaires et l'assurance des dépôts**, en accordant une attention particulière aux banques de taille moyenne et de petite taille. La proposition s'appuie sur les enseignements tirés des premières années d'application du cadre et dote les autorités de résolution d'outils plus efficaces pour faire en sorte qu'en cas de crise et lorsque la stabilité financière est en jeu les déposants, qu'il s'agisse de citoyens, d'entreprises ou d'entités publiques, puissent conserver l'accès à leurs comptes bancaires. En particulier, elle vise à faciliter l'utilisation des fonds de résolution et de garantie des dépôts, financés par le secteur bancaire, afin de permettre aux autorités de mieux protéger les déposants durant les crises bancaires, par exemple au moyen de transferts d'une banque en difficulté vers une banque saine.

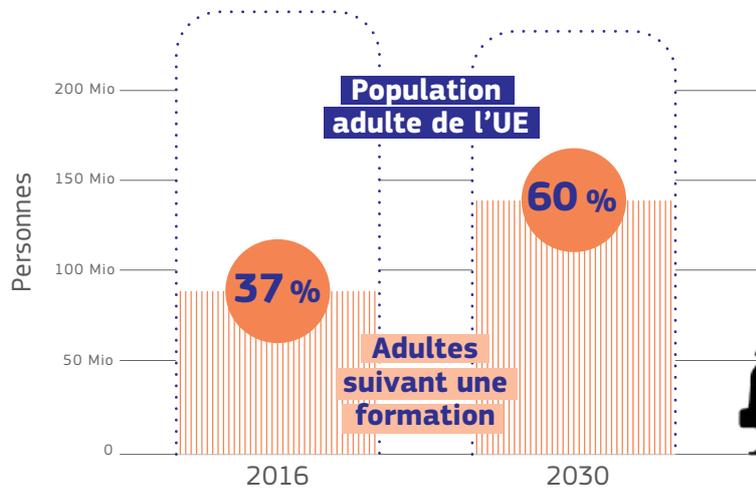
En outre, l'UE travaille à accroître la résilience des banques exerçant des activités sur son territoire et à renforcer leur surveillance et leur gestion des risques en **parachevant la mise en œuvre des réformes réglementaires de Bâle III définies au niveau mondial**. Grâce à ces nouvelles règles, les banques de l'UE acquerront une plus grande résilience face à d'éventuels chocs économiques futurs, tout en contribuant à la transition vers la neutralité climatique.

Exploiter les possibilités offertes par notre économie sociale de marché : mettre l'accent sur le dialogue social et les compétences

Notre économie sociale de marché, unique en son genre, donne autant la priorité aux débouchés commerciaux qu'à la protection de la société, en plaçant les citoyens et leur bien-être au cœur de l'Europe sociale. Compte tenu des hausses de l'inflation et du coût de la vie qui ont marqué l'année écoulée, il est essentiel que les pouvoirs publics prennent des mesures à tous les niveaux pour atténuer la perte de pouvoir

Les compétences ouvrent des perspectives

Objectif de l'UE: 60 % d'adultes suivant une formation chaque année



d'achat, comme cela a été souligné dans le cycle du Semestre européen 2023.

Dans ce but, nous poursuivons la mise en œuvre du **plan d'action du socle européen des droits sociaux**. Les États membres ont approuvé les objectifs sociaux de l'UE pour 2030 consistant à fournir un emploi à au moins 78% des personnes âgées de 20 à 64 ans, garantir la participation d'au moins 60% de tous les adultes à une formation chaque année et diminuer le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale d'au moins 15 millions (par rapport à 2019).

Nous devons veiller à ce que toutes les personnes travaillant dans l'UE puissent vivre dans la dignité. La directive relative à des **salaires minimaux adéquats**, fruit d'un accord historique, sera transposée en droit national d'ici à novembre 2024. En établissant une procédure en vue du caractère adéquat des salaires minimaux légaux et en incitant les États membres à promouvoir les négociations collectives pour la fixation des salaires, la directive contribuera à sortir, partout dans l'UE, les travailleurs pauvres de leur situation.

Le dialogue entre syndicats, employeurs et pouvoirs publics, dont la négociation collective est un élément clé, fait prospérer l'économie

sociale de marché européenne. Nous croyons fermement en la force du dialogue social en tant qu'outil permettant de trouver des solutions communes aux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui dans un monde du travail en constante évolution. Faisant suite à notre communication de janvier 2023, les États membres ont adopté une **recommandation du Conseil contenant des mesures concrètes pour renforcer la participation des partenaires sociaux aux niveaux national et européen**. Il s'agit de les consulter dans l'élaboration et l'exécution des politiques économiques, sociales et de l'emploi; de promouvoir la négociation collective; et de leur permettre de renforcer leurs capacités.

En septembre 2022, la Commission a adopté des lignes directrices qui visent à offrir une sécurité juridique aux travailleurs indépendants sans salariés, notamment ceux qui sont actifs dans l'économie numérique et par l'intermédiaire de plateformes de travail numériques, en indiquant clairement dans quelles circonstances le droit de la concurrence ne fait pas obstacle à leurs efforts pour négocier collectivement un meilleur accord. Entre-temps, les colégislateurs ont entamé les négociations finales sur la **proposition de directive relative à l'amélioration des**

conditions de travail dans le cadre du travail via une plateforme, présentée par la Commission. L'objectif de la proposition est que les personnes travaillant par l'intermédiaire de plateformes de travail numériques se voient accorder un statut professionnel légal correspondant à leurs modalités de travail réelles et puissent bénéficier des droits du travail et des prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre. Dans le contexte des plateformes de travail numériques, elle traite également la question complexe de la gestion algorithmique afin qu'une surveillance humaine et une transparence soient assurées.

.....

Le plan autrichien pour la reprise et la résilience contribue à **renforcer la résilience sociale en finançant des contrats pour 275 infirmiers et infirmières de proximité**. Le programme a également investi dans un parc de 94 voitures électriques et 37 vélos électriques, afin que le personnel infirmier puisse fournir des soins de qualité aux plus âgés dans le besoin y compris dans les régions reculées.

.....



Pour garantir le succès des transitions écologique, numérique et démographique, l'UE doit investir massivement dans l'apprentissage tout au long de la vie, afin d'adapter les compétences des citoyens au marché du travail en évolution constante. Au cours de cette **Année européenne des compétences**, notre objectif est que tous les intéressés — pouvoirs publics, entreprises et particuliers — reconnaissent l'importance de la formation et deviennent acteurs dans ce domaine. Dans le cadre du budget 2021-2027, environ **65 milliards d'euros de fonds de l'UE** ont été mis à la disposition des États membres pour qu'ils investissent dans des programmes de développement des compétences, principalement au titre de la facilité pour la reprise et la résilience et du Fonds social européen plus. En avril 2023, la Commission a adopté deux nouvelles propositions de recommandations du Conseil sur **les compétences numériques et sur l'éducation et la formation numériques**.

Elles visent à aider les États membres et le secteur de l'éducation et de la formation à offrir aux personnes vivant dans l'UE une éducation et une formation numériques de qualité, inclusives et accessibles leur permettant de développer leurs compétences numériques.

En 2023, la Commission a encore augmenté le budget d'**Erasmus+** pour le porter à un total de 4,43 milliards d'euros, ce qui constitue l'enveloppe financière annuelle la plus élevée jamais atteinte et apporte une contribution précieuse à l'Année européenne des compétences. Parmi de nombreux autres projets, Erasmus+ soutient désormais 50 alliances « universités européennes » associant plus de 430 établissements d'enseignement supérieur dans l'Union européenne et au-delà, y compris en Ukraine.

Outre les initiatives plus larges qu'elle a lancées pour encourager globalement le développement des compétences, la Commission a aussi mis en place des initiatives sectorielles spécifiques pour tenir compte des réalités des différents écosystèmes industriels. Par exemple, le **pacte pour les compétences** réunit des organismes publics et privés pour déterminer quels sont les déficits de compétences dans

chaque secteur, anticiper les compétences qui seront nécessaires à l'avenir et prendre des engagements pour offrir des possibilités de formation aux personnes en âge de travailler en vue de leur perfectionnement et de leur reconversion. À ce jour, 1 500 organismes dans les États membres ont adhéré au pacte pour les compétences depuis son lancement en 2020, soit individuellement soit dans le cadre de partenariats pour les compétences, dans les 14 secteurs industriels concernés et dans l'ensemble des États membres de l'UE et des pays candidats. Parmi les membres du pacte figurent toutes sortes d'organismes publics et privés, y compris des autorités nationales, régionales et locales; des entreprises; des partenaires sociaux; des organisations interprofessionnelles et sectorielles; des chambres de commerce; des prestataires d'enseignement et de formation; et des services de l'emploi. À ce jour, **2 millions de personnes ont bénéficié d'activités de perfectionnement et de reconversion professionnelle** grâce au pacte. Quelque 15 500 programmes de formation ont été mis à jour ou développés, et les membres du pacte ont investi 160 millions d'euros dans des initiatives en matière de compétences.



Dans le contexte de l'Année européenne des compétences, la Commission a également lancé, en juillet, la première phase de consultation des partenaires sociaux européens sur le renforcement du **cadre de qualité de l'UE pour les stages**. Ce cadre vise à aider les jeunes à passer de l'enseignement et du chômage au marché de l'emploi grâce à des stages de qualité. Selon une récente enquête Eurobaromètre, 76 % des jeunes Européens ont appris des choses utiles sur le plan professionnel au cours d'un stage et 68 % ont trouvé un emploi après avoir terminé un stage. Cette initiative viendra renforcer les actions de l'UE visant à lutter contre le chômage des jeunes dans l'UE. Le train de mesures pour soutenir l'emploi des jeunes adopté en juillet 2020 a déjà permis de renforcer la garantie

pour la jeunesse, de moderniser le cadre européen de l'enseignement et de la formation professionnels et de donner un nouvel élan à l'apprentissage.

Notre rapport de 2023 intitulé «The impact of demographic change — in a changing environment» (Les conséquences de l'évolution démographique dans un environnement en mutation) revient sur les tendances démographiques qui façonnent nos économies et nos sociétés. Consciente des défis posés par la transition démographique, la Commission a continué d'**intégrer les considérations démographiques dans l'élaboration des politiques pertinentes de l'UE**. Afin d'aider les régions de l'UE touchées par le déclin accéléré de leur population en âge de travailler, nous avons lancé le mécanisme de valorisation des talents en janvier 2023, dans le cadre de notre stratégie globale visant à mettre à profit les talents dans les régions européennes. Nous avons lancé un appel à projets pilotes, en mai 2023, et mis en place un projet phare dans le cadre de l'instrument d'appui technique visant à surmonter les obstacles au développement régional.



En 2022, **Nazaret Mateos Álvarez, une jeune entrepreneuse rurale** de Paredes de Nava, dans la province espagnole de Palencia, a remporté le titre de « meilleure agricultrice biologique » à l'occasion des Prix européens du bio. Grâce à la méthode innovante qu'elle a mise au point pour cultiver des champignons en utilisant des engrais naturels et moins d'eau, elle améliore l'économie locale.



NextGenerationEU et stimuler les investissements européens

Au-delà de la solution qu'il a constituée pour permettre à l'UE de faire face aux défis posés par la pandémie de COVID-19, l'instrument de relance NextGenerationEU représente une **occasion historique de bâtir une économie au service de tous les citoyens de l'UE**. Nous sommes résolument déterminés à concrétiser la vision qui est la nôtre d'une Europe plus verte, plus numérique et plus juste sur le plan social. En 2022 et 2023, nous avons engagé notre investissement européen commun de 800 milliards d'euros apporté par NextGenerationEU, avec des projets concrets sur le terrain, pour construire une Europe durable, résiliente et compétitive, afin de garantir la prospérité de tous dans l'UE.

Élément central de NextGenerationEU, la **facilité pour la reprise et la résilience** met à la disposition de l'ensemble des États membres des ressources financières sans précédent. Les États membres utilisent ces fonds pour mettre en œuvre des réformes porteuses de changement et des investissements qui modifieront les économies et les sociétés européennes pour les générations à venir. Cette facilité est dotée d'une enveloppe de 723 milliards d'euros.

Spécialement axée sur la durabilité, l'innovation et la création d'emplois, elle est en passe de devenir rapidement une pierre angulaire de notre politique économique. La mise en œuvre de cette facilité se poursuit à plein régime. Globalement, un total de **153,4 milliards d'euros a déjà été décaissé**, dont 56,6 milliards d'euros de préfinancement. Les États membres continuent d'honorer leurs engagements en matière de réformes et d'investissements. Selon les estimations de la Commission, les investissements financés par le seul instrument NextGenerationEU pourraient entraîner une hausse du PIB de l'UE d'environ 1,5 % en 2024.

Les piliers de la **facilité pour la reprise et la résilience**



Transition verte



Transition numérique



Cohésion économique, productivité et compétitivité



Cohésion sociale et territoriale



Santé et résilience économique, sociale et institutionnelle



Politiques pour la prochaine génération

La facilité se révèle être un instrument extrêmement souple, qui permet d'agir efficacement contre différentes situations de crise au fur et à mesure qu'elles se présentent. Lorsque la Russie a déclenché sa guerre brutale d'agression contre l'Ukraine, nous avons présenté le plan REPowerEU pour mettre fin à notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes en accélérant la transition vers une énergie propre et en unissant nos forces pour parvenir à un système énergétique plus résilient et à une véritable union de l'énergie. Les États membres bénéficient de près de 270 milliards d'euros de fonds relevant de REPowerEU, dont 225 milliards d'euros sous forme de prêts de la facilité pour la reprise et la résilience et 20 milliards d'euros de subventions supplémentaires auxquels s'ajoute la possibilité de recevoir jusqu'à 23 milliards d'euros sous forme de transferts de subventions provenant d'autres fonds de l'UE.

Une analyse des plans nationaux pour la reprise et la résilience élaborés par les États membres fait apparaître les éléments suivants :

- un montant de 203 milliards d'euros de la dotation totale a été affecté aux mesures visant à **réduire les émissions de gaz à effet de serre** d'au moins 55 % d'ici à 2030 ;
- une somme de 131 milliards d'euros est consacrée aux initiatives qui stimuleront la **transformation numérique** des économies et des sociétés européennes.

Les réformes et les investissements proposés par les États membres ont dépassé l'objectif imposé de consacrer au moins 37 % des dépenses à des mesures contribuant aux objectifs climatiques et au moins 20 % des dépenses aux objectifs numériques. Pour la facilité dans son ensemble, les dépenses consacrées au climat sont estimées à environ 40 % et les dépenses dans le numérique à 26 %.

La facilité pour la reprise et la résilience a suscité la mise en œuvre de réformes majeures dans de multiples domaines d'action. **Plus d'un tiers de l'ensemble des mesures prévues dans les 27 plans pour la reprise et la résilience sont des réformes** (on dénombre environ 2 187 réformes contre 3 780 initiatives

d'investissement). Non seulement ces réformes rendent les États membres plus résilients à long terme, mais elles améliorent aussi les conditions nécessaires à la bonne réalisation des investissements connexes au titre de la facilité, conjugués aux fonds de la politique de cohésion. Elles consistent, par exemple, à moderniser les cadres réglementaires dans des secteurs clés (numérique, énergies renouvelables et transports); à améliorer les procédures d'octroi de permis et de passation de marchés publics; et à renforcer l'état de droit et les garanties en matière de lutte contre la corruption. Parmi les **réformes phares** déjà adoptées, on peut citer :

- des réformes visant à garantir la cybersécurité (Roumanie) et à numériser l'administration publique (Slovaquie);
- des réformes des systèmes de justice, destinées à rendre ceux-ci plus efficaces par la réduction de la durée des procédures et par l'amélioration de l'organisation des tribunaux (Espagne, Italie);
- la modernisation des politiques actives du marché du travail et des politiques en matière de compétences (Allemagne, Espagne);
- des réformes destinées à renforcer la prévisibilité et la stabilité du financement public de la recherche (Portugal) ainsi qu'à promouvoir l'excellence scientifique et à améliorer les performances des universités et des organismes de recherche publics (Slovaquie);
- des réformes visant à lutter contre la corruption et à assurer la protection des lanceurs d'alerte (Chypre);
- des réformes portant sur la simplification de l'octroi de licences pour stimuler les investissements dans les énergies renouvelables en mer ou visant à créer les conditions nécessaires à l'introduction de l'hydrogène renouvelable (Grèce, Espagne et Portugal);
- des réformes ayant pour but de favoriser le déploiement des énergies renouvelables et les transports durables (Croatie, Roumanie);
- des réformes destinées à améliorer la qualité du processus législatif (Bulgarie);
- des réformes visant à accroître le nombre de logements abordables (Lettonie et Pays-Bas).

Parmi les **grandes initiatives d'investissement** dont les principales étapes ont déjà été accomplies figurent :

- des investissements destinés à soutenir la décarbonation et à accroître l'efficacité énergétique de l'industrie (France, 1,4 milliard d'euros; Croatie, 91 millions d'euros);
- l'achat de 600 000 nouveaux ordinateurs portables en vue de les prêter aux enseignants et aux élèves et la sélection de pôles d'innovation numérique pour aider les entreprises dans leurs efforts de numérisation (Portugal, 600 millions d'euros);
- des fonds destinés à accroître la compétitivité des entreprises du secteur du tourisme, dont 4 000 petites et moyennes entreprises (Italie, 1,9 milliard d'euros);
- la numérisation de l'administration publique en vue de fournir aux citoyens et aux entreprises des services publics numériques simples, inclusifs et sûrs (Portugal, 170 millions d'euros);
- le développement des infrastructures à haut débit (Lettonie, 4 millions d'euros).



L'un des principaux bénéficiaires du plan finlandais pour la reprise et la résilience est Solar Foods, **une start-up qui produit une protéine grâce à un bioprocédé utilisant de l'hydrogène vert.**

La protéine brevetée qu'est la « Solein » peut entrer dans la production de toute denrée alimentaire, littéralement à partir d'air. Ce n'est nullement de la science-fiction; la start-up bénéficie d'un financement de 33,6 millions d'euros pour une usine de démonstration à Vantaa, en Finlande. Ce projet relève également du PIIEC consacré à la chaîne de valeur de l'hydrogène, autorisé par la Commission.



La Commission, **en qualité d'émetteur d'obligations de l'UE au nom de l'Union européenne**, a atteint son objectif de financement pour le premier semestre fixé à 80 milliards d'euros et elle cherche à mobiliser 40 milliards d'euros supplémentaires avant la fin de l'année.

Sur ces montants, plus de 100 milliards d'euros seront affectés au programme de relance NextGenerationEU, tandis qu'un maximum de 18 milliards d'euros sera destiné à soutenir le programme d'assistance macrofinancière plus en faveur de l'Ukraine. Grâce à cela, la Commission progresse considérablement pour ce qui est de soutenir la reprise économique dans les États membres et de faire preuve de solidarité avec l'Ukraine, tout en renforçant le rôle de l'Union en tant qu'émetteur sur les marchés financiers.

La Commission conserve le premier rang mondial dans le domaine des **obligations vertes** : elle en a émis pour un montant de 7,7 milliards d'euros à ce jour en 2023, et, au total, pour un montant de 44,2 milliards d'euros. Elle est ainsi en bonne voie pour atteindre son objectif d'émissions obligataires de 250 milliards d'euros.

806,9 milliards d'euros*
dans le cadre de NextGenerationEU

(*) Ce chiffre est indiqué en prix courants. Il s'élève à 750 milliards d'euros aux prix de 2018.

Afin d'adapter les règles budgétaires de l'UE pour l'avenir, la Commission a proposé de nouvelles règles le 26 avril 2023 en vue de mener **la réforme la plus complète des règles de gouvernance économique de l'UE à la suite de la crise financière de 2008**. L'objectif central de ces propositions est de renforcer la soutenabilité de la dette publique et de promouvoir une croissance durable et inclusive dans tous les États membres au moyen de réformes et d'investissements. La réforme permettra de simplifier la gouvernance économique, de renforcer l'adhésion au niveau national, de mettre davantage l'accent sur le moyen terme et de contrôler plus strictement l'application des règles, dans un cadre de l'UE transparent et commun.

Dynamiser l'union des marchés des capitaux

constitue également un moyen essentiel d'orienter les fonds privés vers notre économie et de financer les transitions écologique et numérique. Dans ce contexte, la Commission a présenté plusieurs initiatives en 2022 et 2023 et elle a honoré les engagements énoncés dans le plan d'action de 2020 pour l'union des marchés des capitaux, à savoir :

- rendre plus attrayants et plus résilients les **services de compensation de l'UE**, de manière à soutenir l'autonomie stratégique ouverte de l'UE et à préserver la stabilité financière ;
- rendre certaines **règles relatives à l'insolvabilité** des entreprises plus efficaces dans toute l'UE en vue de promouvoir les investissements transfrontières ;

- alléger, par une **nouvelle législation sur la cotation**, la charge administrative pesant sur les entreprises de toutes tailles, notamment les petites et moyennes entreprises, qui souhaitent faire appel à l'épargne publique, de manière à ce qu'elles puissent plus facilement entrer en bourse ;
- **renforcer la confiance des investisseurs de détail dans le fait qu'ils peuvent investir en toute sécurité** dans leur avenir, et leur donner les moyens de prendre des décisions d'investissement en adéquation avec leurs besoins et leurs préférences ;
- rendre les procédures de retenue à la source dans l'UE plus efficaces et plus sûres pour les investisseurs, les intermédiaires financiers et les administrations fiscales des États membres afin de stimuler les investissements et de contribuer à lutter contre les pratiques fiscales abusives.

Les investissements continuent également à bénéficier du soutien des **Fonds de l'UE consacrés à la cohésion** qui assurent une croissance équilibrée, une convergence économique, des possibilités sociales et des conditions de concurrence équitables sur l'ensemble du marché intérieur. Au cours de la période 2021-2027, 379 programmes adoptés en 2022 par la Commission et mobilisant 378 milliards d'euros de soutien de l'UE devraient générer 545 milliards d'euros d'investissements. 70% de ces investissements seront concentrés dans les régions les moins développées. Toutefois, l'ensemble des pays et des régions bénéficient des effets d'entraînement que produisent les crédits de cohésion : d'ici la fin de cette période, le PIB de l'UE aura augmenté d'au moins 0,5 % et 1,3 million d'emplois supplémentaires auront été créés grâce à la politique de cohésion.



Le **pont de Brăila**, inauguré cette année, a bénéficié d'un soutien de plus de 363 millions d'euros provenant des Fonds de l'UE consacrés à la cohésion. D'une longueur de près de 2 km, ce pont est le plus grand sur le Danube, le plus grand de Roumanie et le troisième plus long pont suspendu dans l'Union.



Enfin, pour stimuler les investissements européens en vue de construire une Union plus verte, plus numérique et plus sociale, il est impératif que les administrations publiques fonctionnent correctement. Les investissements et réformes publics passent tous par les fonctionnaires. La Commission a donc intensifié ses efforts pour **aider les États membres à moderniser leurs administrations publiques** et à pouvoir relever les défis actuels et futurs. En 2022, nous avons lancé le premier programme Échange et coopération entre administrations publiques, qui permettra à 300 fonctionnaires de 19 États membres de passer du temps dans une administration équivalente d'un autre État membre, afin d'échanger expertise et bonnes pratiques.

En 2022, nous avons pleinement mis en œuvre l'**approche « un ajout, un retrait » pour l'activité législative de l'UE**. Un an après, nous avons proposé des initiatives qui devraient alléger la charge administrative globale et compenser, dans toute la mesure du possible, d'autres coûts. En 2023, nous nous sommes engagés à redoubler d'efforts pour rationaliser les obligations de déclaration et avons présenté, avant l'automne, les premières propositions pour chacun des domaines que sont l'environnement, le numérique et l'économie, dans le but ultime de réduire ces charges de 25% sans compromettre les objectifs d'action. Nous avons également ajouté un contrôle de compétitivité à notre processus décisionnel.

En d'autres termes, grâce à une élaboration plus avisée des politiques et à la réduction des formalités, la Commission fait en sorte qu'il soit plus aisé, plus rapide et moins onéreux pour les citoyens, les entreprises et les administrations de mettre en œuvre le droit de l'Union et de profiter des avantages qu'il peut offrir, ainsi que de réaliser les transitions écologique et numérique.

Une économie au service des personnes

SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie de l'UE continue de faire preuve d'une résilience remarquable face à la succession des chocs économiques qu'elle a traversés ces dernières années.

Croissance

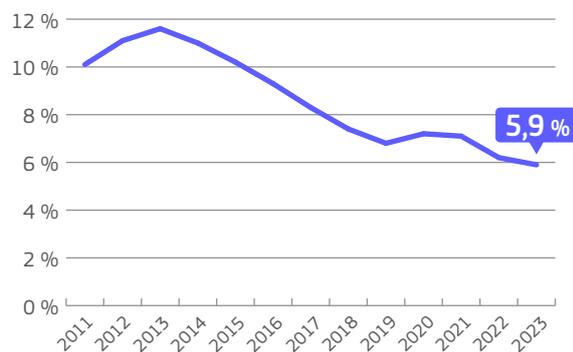
En 2022, la croissance a atteint le taux impressionnant de **3,4%**. Alors que l'avenir reste, dans une large mesure, entouré d'incertitudes, nous nous attendons néanmoins à une **poursuite de la croissance**.

Expansion

L'expansion a été soutenue par **un marché du travail solide**, avec des taux de chômage historiquement bas et un emploi en hausse.

Chômage

Taux de chômage total dans l'UE, données corrigées des variations saisonnières



Source : Eurostat.

NEXTGENERATIONEU

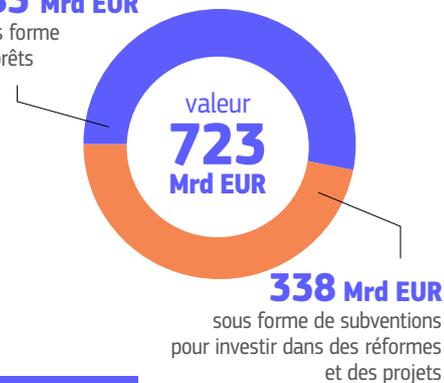
Au-delà de la solution qu'il a constituée pour permettre à l'UE de faire face aux défis posés par la pandémie de COVID-19, **l'instrument de relance NextGenerationEU représente une occasion historique de bâtir une économie au service de tous les citoyens de l'UE.**

Investissement

Un investissement européen commun de **806,9 milliards d'EUR(*)** afin de rendre l'Europe plus saine, plus verte et plus numérique.

Facilité pour la reprise et la résilience

385 Mrd EUR
sous forme
de prêts



Décaissement

Globalement, un total de **153,4 milliards d'EUR** a déjà été décaissé, dont **56,6 milliards d'EUR** de préfinancement.

PIB

Les investissements financés par le seul instrument NextGenerationEU pourraient entraîner une hausse du PIB de l'UE d'environ **1,5%** en 2024.

(*) Ce chiffre est indiqué en prix courants. Il s'élève à 750 milliards d'euros aux prix de 2018.

ANNÉE EUROPÉENNE DES **COMPÉTENCES**

L'UE investit massivement dans **l'apprentissage tout au long de la vie**, afin d'adapter les compétences des citoyens au marché du travail en évolution constante.

Fonds

Les États membres ont alloué quelque **65 milliards d'EUR** de fonds de l'UE pour investir dans des programmes de compétences, principalement par l'intermédiaire de la facilité pour la reprise et la résilience et du Fonds social européen plus.

Impact

2 millions de personnes ont bénéficié d'activités de perfectionnement et de reconversion professionnelle grâce au pacte pour les compétences.

Formations

15 500 programmes de formation ont été conçus ou mis à jour.



MARCHÉ UNIQUE

Pendant trois décennies, nous avons façonné un marché unique puissant, **le plus vaste marché au monde**, doté d'une forte dimension sociale.

PIB

Il représente :



15% du PIB mondial

Selon les estimations, le PIB de l'UE a connu une hausse supplémentaire de **9%** depuis la création du marché unique il y a trente ans.

Taille

Il compte :

440 millions de citoyens

23 millions d'entreprises



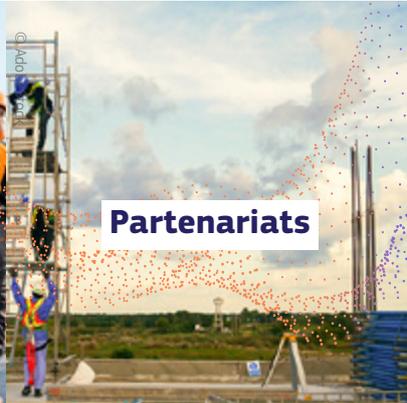
Global Gateway et stimuler les investissements mondiaux

L'Union européenne est à l'avant-garde de la défense de la démocratie, des droits de l'homme et du multilatéralisme sur la scène mondiale. En cette période marquée par des défis mondiaux sans précédent, qu'il s'agisse du changement climatique, des crises sanitaires mondiales ou de l'aggravation des tensions géopolitiques, l'UE joue un rôle central dans la construction d'une économie mondiale qui soit résiliente et durable et dont la croissance bénéficie à tous. Nous voulons un partenariat d'égal à égal avec les pays partenaires, afin de trouver des solutions aux réelles difficultés que les nations à faible revenu et à revenu intermédiaire connaissent à l'heure actuelle.

Grâce au plan **Global Gateway, qui est doté de 300 milliards d'euros et vise à favoriser des investissements durables dans le monde entier**, la Commission soutient des projets d'infrastructure de haute qualité qui sont porteurs d'emplois, encouragent une croissance pérenne et créent de la valeur à l'échelle locale. Nous menons, **cette année, 90 grands projets dans le monde**. Tout en étant adaptés aux réalités locales, ces projets présentent les mêmes caractéristiques.

- La première d'entre elles est la **durabilité**. Non seulement nous voulons garantir des normes sociales et environnementales élevées, mais nous pouvons également aider nos partenaires à se doter des technologies et des compétences dont ils auront besoin dans les secteurs de l'économie mondiale qui connaissent la croissance la plus rapide.
- La deuxième caractéristique est l'**intérêt mutuel**. Global Gateway peut être l'impulsion dont les pays à faible revenu

Principes directeurs clés pour les investissements

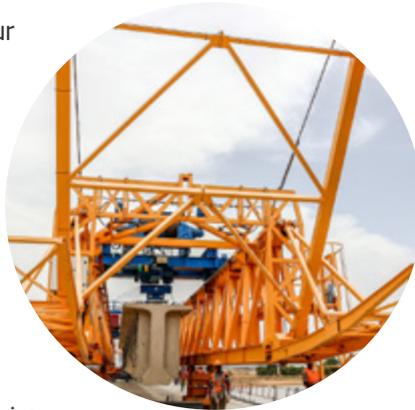
 <p>Durabilité</p>	 <p>Avantage mutuel</p>	 <p>Partenariats</p>
<p>Non seulement nous voulons garantir des normes sociales et environnementales élevées, mais nous pouvons également aider nos partenaires à se doter des technologies et des compétences dont ils auront besoin dans les secteurs de l'économie mondiale qui connaissent la croissance la plus rapide.</p>	<p>Global Gateway peut être l'impulsion dont les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont besoin pour s'élever dans la chaîne de valeur du développement industriel.</p>	<p>Grâce à l'établissement de partenariats avec des investisseurs du secteur privé, les investissements pourraient se chiffrer non plus en milliards mais en milliers de milliards d'euros.</p>

et à revenu intermédiaire ont besoin pour s'élever dans la chaîne de valeur du développement industriel.

- La troisième caractéristique est de **nouer des partenariats avec des investisseurs du secteur privé**. Grâce à ce secteur, les investissements pourraient se chiffrer non plus en milliards mais en milliers de milliards d'euros.

En **Namibie**, par exemple, Global Gateway fournit des garanties pour les investissements privés dans **l'hydrogène vert**. L'objectif visé ici est double : produire une énergie propre et générer des recettes nouvelles pour ce pays afin qu'il puisse, par exemple, exporter de l'hydrogène vert vers l'Union européenne. Au Rwanda, nous travaillons avec une entreprise productrice de vaccins pour introduire la **technologie de l'ARNm** dans ce pays afin que celui-ci soit en mesure de fabriquer des vaccins vitaux pour la région. Aux **Philippines**, nous établissons une connexion avec nos satellites Copernicus en vue de la construction du premier système d'**observation de la Terre** en Asie du Sud-Est, tandis qu'une entreprise de télécommunications européenne investit dans les infrastructures 4G et 5G. La coopération dans ces domaines soutiendra les capacités nationales et régionales pour ce qui est de lutter contre les effets du changement climatique et d'améliorer la gestion des risques de catastrophe.

La toute première grande étape franchie au titre de l'initiative « Global Gateway » s'est traduite dans les faits par le **paquet d'investissements Afrique–Europe**. La moitié des investissements initiaux au titre de Global Gateway, soit quelque 150 milliards d'euros, est consacrée à des projets avec des partenaires africains. Ces projets portent sur la promotion d'investissements durables dans les infrastructures vitales, qui comprennent les domaines du numérique, de l'énergie et des transports, ainsi que la santé, l'éducation, les compétences, le changement climatique et l'environnement. Parmi ces projets figurent :



- une initiative de l'Équipe Europe sur la fabrication de vaccins et de technologies de la santé et sur l'accès aux uns et aux autres en Afrique, en collaboration avec le Ghana, le Rwanda, le Sénégal et l'Afrique du Sud, et à l'échelle régionale ;
- le câble sous-marin à fibre optique Medusa en Méditerranée, qui reliera l'Afrique du Nord aux pays de l'UE et permettra d'accroître les vitesses de connexion à internet ;
- des investissements dans les infrastructures numériques au Kenya, en Mauritanie et en Tunisie ;
- pour ce qui est des énergies renouvelables, la construction prévue de la centrale hydroélectrique Ruzizi III, qui alimentera le Burundi, la République démocratique du Congo et le Rwanda ;
- des centrales et installations hydroélectriques, à hydrogène, hélioélectriques et d'énergie hybride qui seront construites au Bénin, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Maroc, en Namibie, au Nigeria et en Tanzanie ;
- l'octroi par l'UE et ses États membres, au titre du partenariat pour une transition énergétique juste, de plus de 280 millions d'euros sous forme de subventions à l'Afrique du Sud afin de soutenir les réformes en matière de relance verte et de débloquer des investissements verts.

Des projets dans le **voisinage de l'UE et dans les Balkans occidentaux** sont mis en œuvre dans le cadre des plans économiques et d'investissement convenus avec les pays concernés, par exemple :

- le corridor électrique transbalkanique qui traverse la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie ; il s'agit d'une interconnexion de 400 kilovolts reliant les systèmes de transmission électrique de ces pays à ceux de l'Italie, de la Croatie, de la Hongrie et de la Roumanie ;

- le câble numérique sous-marin au titre de la connectivité numérique de la mer Noire, qui favorisera la transformation numérique et renforcera la résilience numérique de la région;
- un câble électrique qui sera installé sous la mer Noire pour aider des pays tels que l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie à diversifier leur bouquet énergétique et à exploiter le potentiel immense en matière d'énergies renouvelables, à savoir les énergies hydraulique, solaire et éolienne.

En **Asie et dans le Pacifique**, nous mettons en œuvre la stratégie « Global Gateway » au travers d'initiatives régionales et bilatérales dont les résultats seront porteurs de transformations, par exemple :

- l'initiative régionale de l'Équipe Europe sur l'Alliance verte et bleue pour le Pacifique, qui comprend la construction de la centrale hydroélectrique de Qaliwana aux Fidji, ainsi que des travaux d'entretien de cinq pistes d'atterrissage et la construction et l'amélioration de deux jetées en Papouasie-Nouvelle-Guinée;
- un projet en 2023 qui concerne l'investissement dans les énergies solaire et éolienne afin de stimuler la transition vers une énergie verte au Bangladesh;
- le partenariat pour une transition énergétique juste avec le Viêt Nam et l'Indonésie, en vue du déploiement des énergies renouvelables;
- les travaux menés avec le Kazakhstan en ce qui concerne la mise en œuvre du partenariat sur les matières premières, les batteries et l'hydrogène renouvelable;
- lors du sommet UE-ASEAN en 2022, l'UE et ses États membres ont annoncé qu'ils mobiliseraient 10 milliards d'euros d'investissements pour réaliser, dans la région, ces projets et d'autres encore relevant de la stratégie « Global Gateway ».

Lors du sommet UE-CELAC qui s'est tenu à Bruxelles en juillet 2023, la présidente von der Leyen a annoncé que l'UE et ses États membres investiraient

plus de 45 milliards d'euros dans le programme d'investissement « Global Gateway » avec **l'Amérique latine et les Caraïbes**, qui couvre plus de 130 projets d'investissement potentiels :

- nous avons signé une alliance numérique avec la plupart des pays de la région afin de collaborer à la normalisation de nos politiques numériques, par exemple en matière de protection et de partage des données ainsi que de respect de la vie privée; cette alliance prévoit également des plans relatifs à un centre Copernicus régional pour les services spatiaux, qui seront essentiels pour l'aviation, les drones et les véhicules autonomes;
- en 2023, l'initiative de l'Équipe Europe consacrée au bassin amazonien et destinée à prévenir la déforestation sera lancée, parallèlement au projet « Cinq grandes forêts de Mésoamérique », lequel permettra de protéger 10 millions d'hectares de forêts d'ici à 2030;
- l'UE a signé (ou signera prochainement) des partenariats avec l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Paraguay et l'Uruguay aux fins de la production d'hydrogène vert et de matières premières;
- nous aiderons à déployer l'accès au réseau à large bande dans toute la Jamaïque d'ici à 2030;
- nous améliorons le transport maritime intrarégional dans les Caraïbes grâce à un transbordeur multimodal reliant le Guyana et le Suriname à la Barbade, à Trinité-et-Tobago, aux membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et aux territoires français d'outre-mer.

La stratégie « Global Gateway » représente la moitié de l'engagement total du **partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux du G7**. Les États du G7 s'associent pour contribuer à résorber le déficit d'investissement dans les infrastructures. Après le succès du sommet du G7 à Hiroshima, nous continuerons à coopérer étroitement avec les États qui assumeront prochainement la présidence du G7 : l'Italie en 2024 et le Canada en 2025.

Approfondir le programme commercial de l'EU

En février 2021, la Commission a dévoilé un **réexamen de la stratégie de l'UE en matière de politique commerciale** qui se voulait très complet et témoigne de notre attachement sans faille à une politique commerciale favorisant l'ouverture, la durabilité et l'assertivité sur la scène mondiale. Il est impératif que notre cadre commercial nous dote des outils nécessaires pour nous prémunir contre les pratiques commerciales déloyales. Depuis lors, la Commission s'emploie sans relâche à mettre en œuvre et à faire progresser cette stratégie, renforçant ainsi la position de premier plan de l'UE dans le commerce international.

Conseils du commerce et des technologies

Dans un esprit de collaboration internationale, l'UE et des démocraties partenaires ont institué des conseils du commerce et des technologies afin de favoriser des partenariats productifs et de relever des défis communs. Lors de la troisième réunion ministérielle du **Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis** du 5 décembre 2022, et de la quatrième réunion des 30 et 31 mai 2023, l'UE et les États-Unis sont convenus de lancer l'initiative transatlantique sur le commerce durable et un dialogue sur les incitations en faveur de l'énergie propre. Une partie du Conseil, le **groupe de travail «Talent for Growth» UE-États-Unis**, s'est réunie pour la première fois le 17 mai 2023. Ce groupe de travail a pour mandat notamment de diffuser des bonnes pratiques, de promouvoir des approches innovantes du développement des compétences et d'inspirer des programmes de formation aux entreprises de l'UE et des États-Unis.



Lors de la première réunion du **Conseil du commerce et des technologies UE-Inde** du 16 mai 2023, les deux parties ont intensifié leur dialogue et sont convenues de coopérer dans le domaine des technologies émergentes et à des travaux de recherche sur des technologies propres et vertes, et d'examiner des questions commerciales. Ce Conseil vise à renforcer les échanges bilatéraux entre l'UE et l'Inde, qui ont atteint des niveaux record en 2022 avec des échanges de marchandises d'une valeur de 120 milliards d'euros.

Le Royaume-Uni

En février 2023, la présidente von der Leyen et le premier ministre britannique Rishi Sunak ont annoncé le **cadre de Windsor**, un ensemble complet de solutions communes visant à répondre, de manière définitive, aux difficultés pratiques liées au fonctionnement du protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord, garantissant ainsi aux citoyens et aux entreprises en Irlande du Nord une **sécurité et une prévisibilité durables**. Ce cadre a permis à l'UE et au Royaume-Uni de tourner la page et d'envisager une relation plus positive et plus stable.

La mise en œuvre intégrale, en temps utile et scrupuleuse du cadre de Windsor et, plus généralement, de l'accord de retrait, ainsi que de l'accord de commerce et de coopération constitue désormais la priorité absolue dans les relations bilatérales entre l'UE et le Royaume-Uni. La pleine exploitation du potentiel de ces accords pourra procurer des avantages de part et d'autre de la Manche. L'accord de commerce et de coopération s'applique à une série de domaines, tels que le commerce des biens et des services, l'énergie, la sécurité et l'association du Royaume-Uni à certains programmes de l'UE. Le 27 juin 2023, l'UE et le Royaume-Uni ont également signé un protocole d'accord sur la coopération réglementaire dans le domaine des services financiers.

La Chine

Avant son déplacement à Pékin, la présidente von der Leyen a prononcé, le 30 mars 2023, un discours sur les relations UE-Chine qui a fait date. Au cours des 3 dernières années, la moindre propension de la Chine à engager un dialogue de fond avec l'UE ainsi que l'affirmation croissante de ce pays et sa remise en cause accrue de l'ordre international fondé sur des règles ont distendu et complexifié nos relations bilatérales. Notre relation avec la Chine est, toutefois, bien trop importante pour être mise en péril faute de définition claire des conditions d'un dialogue sain. Dans son discours, la présidente a insisté sur la nécessité **de réduire les risques et de rééquilibrer la relation entre l'UE et la Chine**. Cela suppose de continuer à développer les relations économiques bilatérales et à coopérer sur les défis mondiaux, tout en s'attaquant aux distorsions dues au modèle économique étatique et au subventionnement de la Chine, en réduisant les dépendances critiques de l'UE et en luttant contre des risques particuliers liés à la stratégie de fusion civilo-militaire de la Chine et au recours par celle-ci à des pratiques coercitives.



Le 6 avril 2023, la présidente von der Leyen s'est rendue en Chine. La présidente a insisté sur la nécessité d'œuvrer pour la paix en s'appuyant sur le plan de paix en 10 points de l'Ukraine. En ce qui concerne Taïwan, elle a rappelé qu'il était nécessaire de stabiliser et d'apaiser la situation et que le statu quo ne pouvait pas être modifié unilatéralement ou par la force. La présidente a également soulevé des questions relatives aux droits de l'homme, en particulier au Xinjiang, et des questions revêtant une dimension mondiale, telles que l'allègement de la dette, la réforme de l'Organisation mondiale du commerce et la préparation aux pandémies. Le mois suivant, à Hiroshima, au Japon, la stratégie de réduction des risques exposée par la présidente von der Leyen a reçu le soutien du G7, stratégie qui a inspiré le communiqué.

Ouverture

Malgré les chocs subis par les chaînes d'approvisionnement en raison de la pandémie puis de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, nous sommes restés le plus grand bloc commercial au monde, contribuant pour plus de 16% au commerce mondial, et nous avons accompli des progrès dans la promotion de l'ouverture commerciale grâce à des avancées tangibles. En particulier, les négociations sur des accords de libre-échange ont été menées à bonne fin avec **l'Australie, le Chili et la Nouvelle-Zélande**, tandis que les négociations se sont poursuivies avec **le Mercosur, le Mexique et l'Inde**.

La Commission européenne a également mené à bien des négociations avec **l'Angola** sur un accord de facilitation des investissements durables (AFID), premier accord de l'UE de ce type. L'Union cherche par ce type d'accords à promouvoir les investissements durables dans le cadre de son dialogue avec ses partenaires africains. L'accord UE-Angola attirera et renforcera les investissements tout en intégrant des engagements en matière d'environnement et de droits du travail dans les relations entre l'UE et l'Angola.

Durabilité

Afin de rendre compte de l'importance croissante de la durabilité dans nos relations commerciales, la Commission a instauré, le 22 juin 2022, une approche pionnière imposant que tous les accords commerciaux de l'UE prévoient des **chapitres complets consacrés au commerce et au développement durable**. Ces chapitres comportent un large éventail d'engagements convenus d'un commun accord, notamment le respect d'accords internationaux essentiels tels que l'accord de Paris et les conventions de l'Organisation internationale du travail sur les droits des travailleurs.

Le 24 avril 2023, **l'UE et la Norvège ont noué une alliance verte**, apogée de l'engagement bilatéral au titre du Pacte vert pour l'Europe. Ce partenariat inédit sert de plateforme solide pour intensifier les actions conjointes en faveur du climat et de la protection de l'environnement, ainsi que la collaboration en matière d'énergie propre et de transition industrielle. Les deux parties ont réaffirmé leur engagement indéfectible d'atteindre leurs objectifs respectifs pour 2030, à savoir une réduction d'au moins 55 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990, et de parvenir à la neutralité climatique en 2050 au plus tard.

Assertivité

Afin de renforcer l'assertivité de l'UE sur la scène mondiale, les colégislateurs sont convenus en juin de créer **l'instrument de lutte contre la coercition (ACI)**. Ce nouvel outil permettra à l'UE de prendre des mesures à l'égard de la coercition économique et, par voie de conséquence, de mieux défendre ses intérêts et ceux de ses États membres sur la scène mondiale. L'instrument anticoercitif est conçu d'abord et avant tout pour servir de moyen de dissuasion contre toute contrainte économique éventuelle. Si une coercition économique a néanmoins lieu, il fournit une structure permettant, par le dialogue et la coopération, de persuader le pays tiers de mettre fin aux mesures coercitives. Toutefois, en cas d'échec du dialogue, il permet aussi à l'UE de recourir à un large éventail de contre-mesures possibles à l'égard du pays qui exerce la coercition. Il s'agit notamment de l'institution de droits de douane ainsi que de restrictions au commerce des services et à l'accès aux investissements directs étrangers ou aux marchés publics.



Sécurité économique

Le 20 juin, la Commission et le haut représentant ont présenté une nouvelle **stratégie européenne en matière de sécurité économique**. Cette stratégie met l'accent sur la réduction au minimum des risques découlant de certains flux économiques dans le contexte de l'aggravation des tensions géopolitiques et de l'accélération des mutations technologiques, tout en préservant la plus grande ouverture économique et le plus grand dynamisme possibles.

La stratégie définit un cadre commun devant être mis en œuvre avec les États membres de l'UE, afin de préserver la sécurité économique de l'UE en promouvant le renforcement de la base économique de l'UE en particulier dans les technologies et secteurs clés génériques, en protégeant entreprises, citoyens et gouvernements de l'UE contre les risques pour la sécurité économique, tels que la coercition et l'instrumentalisation des relations commerciales, et en établissant des partenariats avec l'éventail le plus large possible de pays afin de répondre aux préoccupations communes et de défendre les intérêts communs.

Une Europe plus forte sur la scène internationale

En cette période marquée par des défis mondiaux sans précédent, qu'il s'agisse du changement climatique, des crises sanitaires mondiales ou de l'aggravation des tensions géopolitiques, l'UE joue un rôle central dans la construction d'une économie mondiale qui soit résiliente et durable et dont la croissance bénéficie à tous. Voici une sélection de ce que nous avons accompli au cours de l'année écoulée :

AMÉRIQUES

États-Unis d'Amérique

- Deux réunions ministérielles du Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis
- Initiative transatlantique sur le commerce durable et dialogue sur les incitations en faveur de l'énergie propre
- Task-force UE-États-Unis dans le domaine de la santé
- Cadre de protection des données UE-États-Unis

AMÉRIQUE LATINE

- Alliance numérique UE-ALC
- Nouveau programme pour les relations entre l'UE et l'ALC
- 45 milliards d'EUR d'investissements de l'Équipe Europe en Amérique latine et dans les Caraïbes par l'intermédiaire de la stratégie « Global Gateway »
- 3^e Sommet UE-CELAC
- Initiative de l'Équipe Europe consacrée au bassin amazonien pour la prévention de la déforestation
- Projet « Cinq grandes forêts de Mésoamérique » destiné à protéger 10 millions d'hectares de forêts d'ici à 2030

Brésil

- 2 milliards d'EUR en soutien à la production d'hydrogène vert par le Brésil et pour promouvoir l'efficacité énergétique
- Initiative de l'Équipe Europe « Forêts tropicales du Brésil »

Chili

- Achèvement des négociations sur l'accord-cadre avancé
- Initiative de l'Équipe Europe sur l'hydrogène vert
- Protocole d'accord sur les chaînes de valeur durables pour les matières premières

Argentine

- Protocole d'accord sur les chaînes de valeur durables pour les matières premières
- Protocole d'accord sur la coopération énergétique avec l'Argentine

Venezuela

- Conférence internationale en solidarité avec les réfugiés et migrants vénézuéliens et avec leurs pays et communautés d'accueil

AFRIQUE

150 milliards d'EUR de subventions et d'investissements soutenus par le budget de l'UE dans le cadre du paquet d'investissements Afrique-Europe au titre de l'initiative « Global Gateway »

- Initiative de l'Équipe Europe, dotée de 1 milliard d'EUR, sur l'adaptation et la résilience au changement climatique

AFRIQUE DU NORD

- Deux initiatives de l'Équipe Europe axées sur les routes migratoires de l'Atlantique/ de la Méditerranée occidentale et sur celles de la Méditerranée centrale
- Câble sous-marin à fibre optique Medusa en Méditerranée

Tunisie

- Partenariat global

Maroc

- Nouveaux programmes de coopération dans les domaines de la transition écologique, de la migration et des réformes

Égypte

- Partenariat stratégique sur l'hydrogène renouvelable

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- Initiative régionale pour les enseignants dotée d'une enveloppe de 100 millions d'EUR

Soudan

- 126,4 millions d'EUR d'aide humanitaire en 2023 ; près de 700 millions d'EUR depuis 2013

EUROPE**Royaume-Uni**

- Accord sur le cadre de Windsor
- Protocole d'accord sur la coopération réglementaire dans le domaine des services financiers

Norvège

- Alliance verte entre l'UE et la Norvège

Ukraine

- Enveloppe financière totale de 76 milliards d'EUR en soutien à l'Ukraine et à sa population
- Toute première réunion entre le collège des commissaires et le gouvernement ukrainien à Kiev

- Sommet UE-Ukraine

Moldavie

- Nouveau train de mesures de soutien de 300 millions d'EUR

Turquie et Syrie

- Conférence internationale des donateurs en solidarité avec les victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie
- 7^e conférence de Bruxelles sur l'avenir de la Syrie et des pays de la région

BALKANS OCCIDENTAUX

- Train de mesures de soutien à l'énergie d'un montant de 1 milliard d'EUR
- Train de mesures d'investissement supplémentaire de 2,1 milliards d'EUR dans le cadre du plan économique et d'investissement
- Un nouveau plan de croissance pour la région
- Sommet UE-Balkans occidentaux à Tirana, en Albanie

RÉGION DU CAUCASE

Câble numérique sous-marin au titre de la connectivité numérique de la mer Noire

Kazakhstan

- Partenariat stratégique sur les matières premières, les batteries et l'hydrogène renouvelable

ASIE

10 milliards d'EUR en faveur de l'Asie du Sud-Est dans le cadre de la stratégie « Global Gateway »

Japon

- 29^e sommet UE-Japon
- Coopération stratégique relative aux questions numériques, aux chaînes d'approvisionnement en matières premières critiques et au développement d'un marché international de l'hydrogène
- Premier Conseil de partenariat numérique UE-Japon

Corée du Sud

- Sommet UE-Corée du Sud
- Lancement d'un partenariat vert et d'un partenariat numérique entre l'UE et la Corée du Sud

Chine

- Dans un discours historique prononcé avant son déplacement en Chine, la présidente von der Leyen expose les grandes lignes d'une politique de réduction des risques, et non de découplage d'avec la Chine

Viêt Nam

- Partenariat pour une transition énergétique juste en vue du déploiement des énergies renouvelables

Inde

- Première réunion du Conseil du commerce et des technologies UE-Inde

Singapour

- Partenariat numérique

Indonésie

- Partenariat pour une transition énergétique juste

OCÉANIE**RÉGION DU PACIFIQUE**

Alliance verte et bleue pour le Pacifique

Nouvelle-Zélande

- Signature de l'accord de libre-échange

Australie

- Entrée en vigueur de l'accord-cadre

AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE

181,5 millions d'EUR d'aide humanitaire

Sénégal

- Partenariat pour une transition énergétique juste

AFRIQUE AUSTRALE**Afrique du Sud**

- 280 milliards d'EUR d'investissements au titre de l'initiative « Global Gateway », dans le cadre du partenariat pour une transition énergétique juste

Angola

- Achèvement des négociations sur un accord de facilitation des investissements durables

GRANDE CORNE DE L'AFRIQUE

331 millions d'EUR d'aide humanitaire

Kenya

- Achèvement des négociations sur un accord de partenariat économique ambitieux

Namibie

- Partenariat stratégique sur les matières premières durables et l'hydrogène renouvelable

Zambie

- 110 millions d'EUR en faveur de l'éducation, de la santé et de l'énergie verte

SUR LE PLAN MONDIAL

- Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal
- Nouveau programme de l'UE de gouvernance internationale des océans
- Sommet du G7 à Hiroshima, au Japon
- Sommets du G20 à Bali (Indonésie) et en Inde
- Partenariats pour les forêts et le climat avec le Congo, le Guyana, la Mongolie, la Zambie et l'Ouganda

3 Renforcer la résilience de la société européenne

La démocratie européenne est forte et saine, mais il convient de travailler sans relâche à sa protection. De la défense de l'état de droit à la sauvegarde de l'indépendance des systèmes judiciaires, en passant par la lutte contre la corruption et la promotion de l'engagement civique, la Commission est restée fidèle à son rôle de gardienne des traités en 2022 et 2023. Nous continuerons à **défendre la démocratie** à l'approche des élections européennes de 2024. L'égalité reste également au cœur de la politique de l'UE, comme l'illustre l'adoption d'initiatives législatives importantes telles que la directive visant à renforcer le principe de l'**égalité de rémunération pour un même travail**. Depuis la crise de la COVID-19, garantir la sécurité, la sûreté et la santé des personnes qui vivent dans l'UE contre les menaces transfrontières est également devenu une priorité de notre Union. **Une approche globale de la santé mentale** visant à renforcer encore notre union de la santé a été présentée. En matière de migration et d'asile, la Commission a introduit des réformes cruciales et soutient un accord rapide entre le Parlement européen et le Conseil. En outre, au cours de l'année écoulée, la Commission a continué de soutenir les efforts humanitaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE.

Défendre l'état de droit et lutter contre la corruption

L'Union européenne est unique dans son histoire et dans sa vision de l'avenir. Il s'agit d'une démocratie continentale composée de plusieurs nations unies dans leur objectif de liberté, de démocratie, d'égalité et d'état de droit. L'UE s'est construite sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale, avec la promesse que la guerre entre les États membres serait impossible. Depuis lors, nous, Européens, avons gagné en unité dans notre diversité. Notre unité nous donne le pouvoir de défendre et de projeter des valeurs et des principes démocratiques chez nous et au-delà de nos frontières. La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine nous a rappelé la nécessité de défendre notre démocratie durement gagnée et les libertés qu'elle garantit. Dans l'esprit de 1989 et des Ukrainiens qui se battent aujourd'hui pour la liberté, chaque génération d'Européens doit contribuer à **renforcer la résilience de la démocratie européenne** et renouveler la promesse du projet de paix européen.

L'état de droit et le respect de la législation de l'UE constituent le socle de notre Union européenne, en permettant de défendre la liberté, l'équité et l'égalité. La Commission continue de défendre et de protéger le droit de l'Union sans relâche. En 2022, nous avons pris des mesures décisives dans 1 410 cas de procédures d'infraction, afin de garantir l'application du

droit de l'UE. Notre rapport annuel sur l'état de droit, pierre angulaire du **cycle de l'état de droit de l'UE** établi en 2020, sert de base à un dialogue riche et à l'échange de bonnes pratiques entre les États membres, et permet des débats au Parlement européen et dans les parlements nationaux. Cela est également illustré par les efforts déployés par les États membres pour mettre en œuvre les recommandations formulées pour la première fois dans le rapport de 2022. Comme le montre le rapport de 2023, 65 % des recommandations de 2022 ont été prises en compte par les États membres, ce qui témoigne d'une tendance positive, même s'il faut reconnaître que certaines réformes nécessitent plus de temps pour être menées à bien.

Le **régime général de conditionnalité**, introduit en 2021, vise à protéger le budget de l'Union contre les violations du principe de l'état de droit dans les États membres. Cet instrument contribue à promouvoir et à protéger l'état de droit, puisque des mesures budgétaires peuvent être imposées aux États membres lorsque des violations des principes de l'état de droit portent atteinte ou risquent fortement de porter atteinte à la bonne gestion financière du budget de l'Union ou aux intérêts financiers de celle-ci.

En 2022, sur proposition de la Commission, le Conseil a adopté des mesures concernant un État membre. Les mesures adoptées dans le cadre du régime général de conditionnalité peuvent être levées si l'État membre concerné prouve qu'il a remédié à la situation qui avait conduit à leur adoption.



Des **politiques efficaces de lutte contre la corruption** constituent un élément essentiel de l'environnement propice à l'état de droit, au même titre que le respect de l'indépendance de la justice, la liberté et le pluralisme des médias, une administration publique transparente et de qualité et une société civile libre et active. En mai 2023, la Commission a pris des mesures décisives et présenté deux propositions ciblées de lutte contre la corruption dans l'UE. Les propositions harmonisent les règles de l'UE relatives aux définitions et aux sanctions applicables aux infractions de corruption afin de garantir des normes élevées contre l'ensemble des infractions de corruption et d'améliorer l'application de la législation.

Les propositions visent également à mettre en place dans les États membres des structures qui permettraient en premier lieu de mieux prévenir la corruption. La Commission, conjointement avec le haut représentant, a également proposé un régime de sanctions spécifique pour cibler les actes graves de corruption dans le monde entier.

En juin 2023, la Commission a proposé de mettre en place un premier **organe interinstitutionnel chargé des questions d'éthique**, qui aura pour tâche d'élaborer des normes communes couvrant les membres des institutions et organismes de l'UE. La création de l'organe chargé des questions d'éthique rendra possible la mise en place - pour la première fois - de normes communes en matière de conduite éthique des membres et d'un mécanisme formel de coordination et d'échange de vues sur les exigences en matière d'éthique entre les institutions. Suite à ces changements, les membres des institutions et organes de l'UE seront soumis à des normes communes, claires, transparentes et compréhensibles.

Promouvoir de nouvelles formes d'engagement démocratique

En 2023, la Commission a respecté son engagement de donner suite aux résultats de la **conférence sur l'avenir de l'Europe**, un exercice sans précédent et d'une ampleur inédite en matière de démocratie participative. La Commission a continué de donner suite aux recommandations de la conférence, 35 des 43 nouvelles initiatives du programme de travail de la Commission pour 2023 étant inspirées, directement ou indirectement, par ces propositions.

En vue d'intégrer la participation des citoyens à notre boîte à outils d'élaboration des politiques, la Commission a mis en place une nouvelle **génération de panels de citoyens**, rassemblant chacun environ 150 citoyens sélectionnés de manière aléatoire en vue de formuler des recommandations en amont de certaines propositions essentielles de la Commission. Trois panels ont eu lieu en 2023 autour des thèmes du gaspillage alimentaire, des mondes virtuels et de la mobilité à des fins d'apprentissage, soulignant ainsi l'importance de la participation des citoyens à notre processus démocratique. Un accent particulier a été mis sur la jeune génération, puisqu'un tiers des intervenants a entre 16 et 25 ans, reconnaissant ainsi leur rôle crucial dans la construction de l'avenir.

La Commission continue d'accroître la transparence et d'améliorer la qualité de l'élaboration des politiques de l'UE en réorganisant également la plateforme «Donnez votre avis», destinée à devenir une plateforme en ligne accueillant des débats paneuropéens sur certaines questions européennes.

Une étape importante a été franchie le 18 avril 2023, lorsque la **100^e initiative citoyenne européenne**, intitulée «Relier toutes les capitales et tous les citoyens européens au moyen d'un réseau de trains à grande vitesse», a été enregistrée. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un puissant outil de démocratie participative qui a recueilli plus de 17 millions de signatures pour diverses initiatives depuis sa création en 2012.

Nous mettons au point des outils pour aider les États membres qui souhaitent approfondir leur dialogue avec les citoyens sur les questions européennes. Le projet pilote «**Bâtir l'Europe avec les élus locaux**» produit des résultats prometteurs et pourrait constituer, à l'avenir, un des outils disponibles pour renforcer la résilience démocratique, sur le terrain.



La Commission reconnaît pleinement les enfants et les jeunes en tant que citoyens actifs et agents du changement dans notre démocratie européenne. C'est pourquoi nous mettons en place une **plateforme permanente de participation des enfants de l'Union** en ligne et hors ligne afin de permettre aux enfants de toute l'UE de participer de manière systématique et significative au processus décisionnel de l'UE. Cette plateforme est en cours d'élaboration avec les enfants, les organisations de la société civile et le Parlement européen.

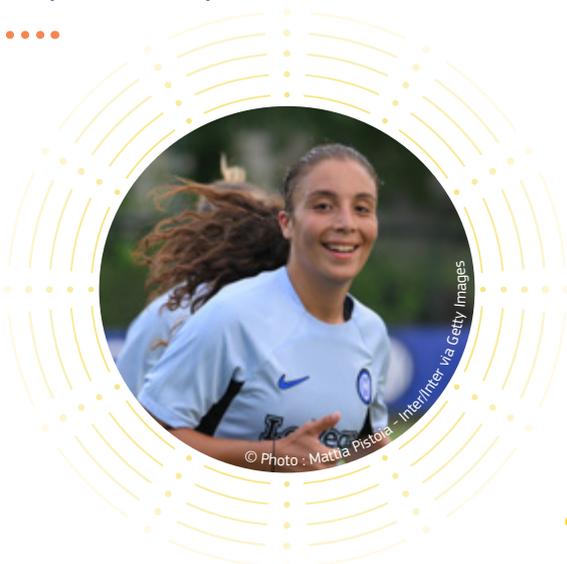
Construire une Union de l'égalité

Au sein de l'UE, nous restons engagés à construire une société plus parfaite dans laquelle chacun bénéficie de chances égales de prospérer. Notre Union dépend de nous tous. Chacun doit être libre d'afficher son individualité, d'exprimer son opinion, de pratiquer ses croyances et d'aimer qui bon lui semble. La sauvegarde de ces **libertés fondamentales** par le droit de l'Union témoigne de notre engagement durable. Néanmoins, nous reconnaissons que notre travail n'est jamais terminé et que de nombreux obstacles doivent encore être surmontés pour garantir une égale liberté et sécurité à tous les citoyens de l'UE.

.....

La footballeuse prodige **Haley Bugeja** croit fermement à l'égalité dans le sport et promeut activement le football pour les jeunes filles à Malte et au-delà. À 19 ans, elle vient de rejoindre l'Inter Milan à la suite d'une saison avec la National Women's Soccer League américaine, et continue de promouvoir l'égalité en encourageant activement les jeunes filles à pratiquer le sport et à y exceller.

.....



Notre **stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025** souligne l'importance de favoriser une société et une économie prospères et fondées sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Le mois de novembre 2022 a marqué un moment historique où, dix ans après la proposition de la Commission relative aux femmes dans les conseils d'administration, nous avons adopté des règles importantes pour renforcer l'**équilibre entre les hommes et les femmes dans les conseils d'administration**, en vertu desquelles au moins 40% des postes d'administrateurs non exécutifs dans les sociétés cotées seront occupés par le sexe sous-représenté d'ici à 2026.

En décembre 2022, la Commission a proposé d'harmoniser, au niveau de l'UE, les règles relatives à la reconnaissance de parentalité afin de renforcer les **droits des familles dans les situations transfrontières**. La présente proposition garantit que la parentalité établie dans un État membre est reconnue dans tous les autres États membres sans qu'il soit nécessaire de recourir à des procédures spéciales.

En mai 2023, nous avons fait un nouveau pas en avant en adoptant de nouvelles règles renforçant l'application du principe de l'**égalité de rémunération pour un même travail** entre les hommes et les femmes, afin de jeter enfin l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes aux oubliettes de l'histoire.

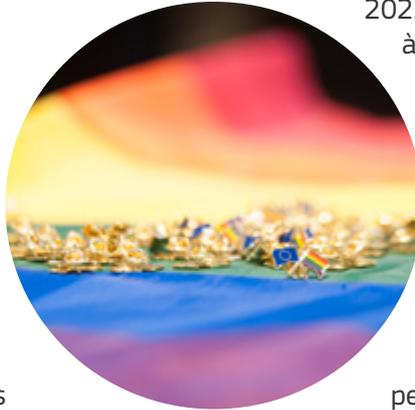
Le 1^{er} juin 2023, l'Union a finalement adhéré à la **convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique**, sept ans après la proposition de la Commission. En outre, nous sommes en train de négocier la proposition de directive sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, présentée en mars 2022, qui vise à fixer des normes minimales dans le droit de l'Union afin d'ériger en infraction pénale certaines formes de violence fondée sur le genre, d'améliorer l'accès à la justice, à la protection et au soutien des victimes, d'assurer la coordination entre les services concernés et de prévenir ces types de délits.

L'UE est également déterminée à jouer un rôle pionnier dans les efforts visant à protéger les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées et queer (LGBTIQ). La première **stratégie de la Commission en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ** pour la période 2020-2025 comportait plusieurs mesures visant à intégrer l'égalité des personnes LGBTIQ dans tous les domaines d'action et à amplifier la voix des personnes LGBTIQ. Cette stratégie a pour objectif d'unir les États membres dans le cadre d'une mission commune visant à lutter plus efficacement contre la discrimination à l'égard des personnes LGBTIQ d'ici à 2025. La Commission a également présenté, en décembre 2022, une proposition visant à **renforcer les organismes de promotion de l'égalité** dans la lutte contre la discrimination, en établissant des normes concernant leur mandat, leur indépendance, leurs ressources et leurs pouvoirs.

Le plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025 intègre la lutte contre le racisme dans toutes les politiques de l'UE. En février, nous avons nommé un nouveau coordinateur de la lutte contre la haine antimusulmane. Nous avons encouragé les États membres à adopter des **plans d'action nationaux contre le racisme** avant la fin de 2022. En janvier 2023, nous avons également évalué les cadres stratégiques nationaux pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms et nous continuerons d'exhorter les États membres à redoubler d'efforts pour mettre un terme à toutes les formes de discrimination raciale dans notre Union caractérisée par sa diversité.

Avec la **stratégie de l'UE de lutte contre l'antisémitisme**, nous avons exhorté les États membres à élaborer des stratégies nationales dans ce domaine.

Les personnes handicapées ont, comme les autres, le droit de vivre pleinement leur vie.



Actuellement, seule la moitié des 42,8 millions de personnes handicapées en âge de travailler dans l'UE ont un emploi. Notre **train de mesures sur l'emploi des personnes handicapées**, présenté en septembre 2022, aide les États membres à promouvoir l'inclusion sociale, à lutter contre la pauvreté et à renforcer les aptitudes et compétences des personnes handicapées. Nous avons prévu l'introduction de la **carte européenne du handicap**, qui vise à garantir la reconnaissance transfrontière du statut de personne handicapée et à faciliter ainsi les séjours de courte durée dans d'autres États membres en permettant à la personne handicapée d'accéder, dans tout État membre de l'Union, aux conditions spéciales ou au traitement préférentiel dont bénéficient les ressortissants de cet État membre.

Accroître notre résilience et protéger les citoyens de l'Union

Dans le cadre de **l'union européenne de la sécurité**, l'UE s'emploie à protéger l'ensemble de ses citoyens et de ses entreprises, tant en ligne que hors ligne. Depuis le lancement de la stratégie de l'UE pour l'union de la sécurité, en juillet 2020, d'importants progrès ont été réalisés, qui consolident les quatre piliers de la stratégie, en remédiant à des vulnérabilités, en renforçant la cybersécurité, en favorisant la coopération en matière répressive et en développant la résilience face aux menaces hybrides. En outre, des règles modernes sont désormais en place pour sécuriser les aspects physiques et numériques des secteurs comportant des infrastructures critiques, notamment l'énergie, les transports, la santé, l'espace, les télécommunications et le numérique.

La **directive sur la résilience des entités critiques**, entrée en vigueur en janvier 2023, instaure un cadre solide pour accroître notre résilience collective. Cet acte législatif essentiel est doublé d'une accélération des efforts à tous les niveaux pour augmenter la résilience des infrastructures critiques de l'UE.

L'ampleur, la fréquence et l'impact croissants des incidents de cybersécurité constituent une menace majeure pour le fonctionnement des systèmes de réseaux et d'information ainsi que pour le marché unique européen. Ajoutée à la multiplicité des acteurs proches du pouvoir, criminels et hacktivistes impliqués dans les tensions géopolitiques actuelles, l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine a encore exacerbé cette menace. Reposant sur un cadre stratégique, politique et législatif solide déjà en place, la proposition de **législation sur la cybersolidarité de l'UE**, présentée en avril 2023 par la Commission, contribuera elle aussi à améliorer la détection des cybermenaces, la résilience et la préparation à tous les niveaux de l'écosystème de cybersécurité de l'UE.

Cette proposition vise à intensifier la coopération au sein de l'UE pour lutter contre les cybermenaces, en améliorant la détection et la connaissance des menaces ; à mieux préparer les entités critiques ; et à développer, dans tous les États membres, les capacités de gestion et de réaction concertées face aux crises.

En outre, afin que les consommateurs et les entreprises puissent utiliser des produits numériques sûrs dans leur vie privée et professionnelle, en septembre 2022, la Commission a proposé l'**acte législatif sur la cyberrésilience**, première législation de ce type à l'échelle de l'Union, en vue d'introduire des exigences de cybersécurité horizontales obligatoires pour les produits qui comportent des éléments numériques, pendant tout leur cycle de vie. En introduisant une nouvelle législation visant à **supprimer les contenus à caractère terroriste en ligne** et à intensifier la coopération entre les services répressifs nationaux, l'Union lutte contre le trafic illicite d'armes à feu et de substances dangereuses et elle renforce la réaction européenne aux crises terroristes.

L'engagement de la Commission à protéger les citoyens de l'Union contre les menaces implique également des actions dans les domaines maritime et spatial. En mars 2023, la Commission a ainsi dévoilé **une stratégie de sûreté maritime de l'UE** actualisée, qui vise à protéger les zones maritimes contre les menaces émergentes et à garantir une utilisation pacifique des mers. Cette stratégie propose des mesures destinées à améliorer la sûreté maritime, notamment des exercices navals au niveau de l'UE, le développement des opérations de garde-côtes et des inspections de sécurité accrues dans les ports de l'UE, en vue d'approfondir la coopération avec les partenaires tels que l'OTAN, pour faire respecter l'ordre en mer fondé sur des règles.

Dans le domaine spatial, qui revêt une importance croissante pour les consommateurs, les scientifiques et les militaires, la Commission a présenté une **stratégie spatiale européenne pour la sécurité et la défense**. L'Union reconnaissant que l'espace est un domaine stratégique disputé, cette stratégie vise à protéger ses moyens spatiaux, tels que les satellites, à décourager les activités hostiles dans l'espace, comme l'espionnage, et à accroître son autonomie stratégique.

En novembre 2022, le Parlement européen et le Conseil se sont accordés sur un règlement établissant le programme de l'Union pour une connectivité sécurisée pour la période 2023-2027, qui comprend l'objectif de l'UE de **déployer une constellation de satellites de l'UE appelée « IRIS² »** (infrastructure pour la résilience, l'interconnectivité et la sécurité par satellite). IRIS² constituera le nouveau pilier spatial d'une UE numérique, résiliente et plus sûre, et il favorisera la compétitivité européenne et les progrès de la société.



En janvier 2023, **la présidente von der Leyen a inauguré le port spatial d'Esrange, au nord de la Suède**, qui est non seulement le premier port spatial sur le continent de l'UE, mais peut en outre lancer des constellations de petits satellites qui augmenteront les capacités d'observation de la Terre par l'UE, qui sont essentielles pour lutter en temps réel contre les catastrophes climatiques ou les menaces militaires.



Accroître la résilience aux catastrophes d'origine naturelle et humaine

Pour améliorer la prévention et l'état de préparation dans toute l'Europe, en février 2023, la Commission a adopté une recommandation et une communication visant à fixer des objectifs communs pour **accroître la résilience européenne face aux catastrophes dans le domaine de la protection civile**.

Il s'agit notamment de mieux préparer les pays européens à faire face aux catastrophes naturelles, comme les tremblements de terre, les inondations et les incendies de forêt, pour n'en citer que quelques-uns. Compte tenu de l'évolution rapide du profil des risques, les objectifs européens en matière de résilience face aux catastrophes visent à améliorer la capacité du **mécanisme de protection civile de l'UE** à anticiper et à faire face aux conséquences des futures catastrophes et urgences majeures. À cet effet, cinq objectifs spécifiques et mesures phares ont été adoptés, en vue de mieux anticiper, se préparer, alerter, réagir et protéger.

Face à la menace croissante que des incendies de forêt toujours plus violents font peser sur la population et l'environnement, l'UE a amélioré sa capacité de lutte en **doublant la taille de sa flotte aérienne anti-incendie pour l'été 2023**, ainsi que la présidente von der Leyen s'y était engagée dans son discours sur l'état de l'Union prononcé en septembre 2022. La réserve de bombardiers d'eau de rescEU comprend ainsi désormais 24 avions et 4 hélicoptères provenant de 10 États membres. En 2023, l'UE a mobilisé, grâce à son mécanisme de protection civile, des centaines de pompiers, de véhicules et d'avions pour combattre des incendies massifs en Europe et faire preuve de solidarité avec nos partenaires internationaux, tels que le Canada. À la demande d'États membres et du Parlement européen, la Commission avait en outre élaboré, en 2022, un plan d'action pour la prévention des incendies de forêt.



Confrontée aux conséquences d'inondations dévastatrices, **la Slovénie a bénéficié d'une solidarité incroyable** de la part des États membres de l'UE et d'autres pays étrangers, y compris de l'Ukraine déchirée par la guerre. Un convoi d'engins lourds, accompagné d'une équipe de la protection civile ukrainienne, a aidé à déblayer les débris et à dégager les zones endommagées par les inondations qui ont touché les deux tiers du pays.



Les catastrophes simultanées (feux de forêt, inondations et tempêtes) qui ont frappé le continent européen ces derniers mois appellent, outre une forte intervention, également davantage de prévention et de préparation, telles que la surveillance des sols, la surveillance des forêts et la restauration écologique, de façon à éviter les pires conséquences du changement climatique.

L'UE contribue aussi à accroître la résilience contre les catastrophes survenant en dehors de nos frontières. En février 2023, elle a ainsi coordonné, par son mécanisme de protection civile, le déploiement de plus de 250 pompiers de l'UE au **Chili**, ainsi que d'experts en coordination et de personnel médical. Pour combattre les pires incendies de forêt de cette décennie, le **Canada** a également reçu une aide immédiate contre les incendies, avec 350 pompiers déployés par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'UE.





La présidente von der Leyen s'est rendue dans des zones inondées d'Émilie-Romagne, en Italie, pour voir concrètement le sens aigu de l'altruisme et de la solidarité dont font preuve les centaines de bénévoles. Beaucoup d'entre eux ont pris des jours de congé pour participer au nettoyage considérable qui était nécessaire et aider les personnes qui ont perdu leur logement et/ou leur entreprise à revenir pour reconstruire.



Surmonter la pandémie et construire une union de la santé

Le 5 mai 2023, après plus de trois longues années, **le statut d'urgence de santé publique de portée mondiale déclaré pour la COVID-19 a été officiellement supprimé**. La pandémie a marqué de manière indélébile nos citoyens, notre société et notre économie. Notre solide esprit de résilience et de coordination, notre profonde confiance et nos investissements considérables dans la science et l'innovation nous ont permis de surmonter cette crise sans précédent. Notre sens commun de la solidarité européenne - qu'il s'agisse de la distribution du matériel médical, du traitement des patients, du rapatriement des citoyens bloqués à l'étranger ou de la reconstruction collective de nos économies - y a également contribué. L'expérience de la pandémie a renforcé la conviction qui est au cœur de notre Union, à savoir que nous sommes plus forts ensemble.

La position proactive adoptée par la Commission au début de l'année 2020, dans le cadre de la stratégie de l'UE en matière de vaccins, a produit des résultats impressionnants. **Plus de 70% de la population de l'UE est entièrement vaccinée contre la COVID-19** et la Commission continue d'assurer l'accès à la dernière version disponible du vaccin, au cas où des variants préoccupants apparaîtraient à l'avenir. L'EU FAB, un réseau de producteurs de vaccins, garantira la capacité continue de produire entre 500 et 700 millions de doses de vaccin par an en cas de besoin. Les vaccins seront ainsi rapidement disponibles pour faire face à de futures crises. Au début de l'année 2023, nous avons signé les contrats avec les fournisseurs pour assurer cette préparation.

La Commission demeure déterminée à faire en sorte que des vaccins sûrs et efficaces soient accessibles dans le monde entier. À ce jour, environ 65,5% de la population mondiale est vaccinée contre la COVID-19. L'UE a joué un rôle central pour faciliter ces

vaccinations, en exportant ou en partageant une part importante des doses nécessaires. Depuis décembre 2020, **près de 2,5 milliards de doses de vaccins contre la COVID-19**, soit environ deux tiers des doses de vaccin produites dans l'UE, **ont été exportées dans 168 pays**. La Commission et les États membres se sont engagés à verser plus de 5 milliards d'euros au mécanisme COVAX, l'initiative mondiale visant à garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19. Nous soutenons également de manière active les campagnes de vaccination dans les pays partenaires. L'UE est en outre le premier donateur de doses de vaccin contre la COVID-19 partagées avec les pays partenaires grâce au mécanisme COVAX, hébergé par Gavi, l'Alliance du vaccin. Jusqu'à présent, COVAX a envoyé plus d'un milliard de doses de vaccins à 144 pays participants.

La pandémie de COVID-19 a la particularité d'avoir été la première à être vécue à l'ère de la numérisation. Le **certificat COVID numérique de l'UE** est alors devenu un outil précieux dans la lutte contre la pandémie, plus de 2,3 milliards de certificats ayant été délivrés dans l'UE depuis son lancement, en 2021. Ce certificat a facilité la libre circulation en toute sécurité des citoyens dans toute l'Union européenne lorsque des restrictions de déplacement ont été jugées nécessaires en raison de la pandémie. En outre, il a permis de lever ces restrictions de manière coordonnée et d'effectuer des déplacements internationaux en toute sécurité. Le certificat, qui intègre des principes fondamentaux de l'UE tels que la vie privée, la protection des données, le libre accès, la cybersécurité, la flexibilité et l'équité, est devenu une norme mondiale, avec 78 pays et territoires connectés au système : les 27 États membres, ainsi que 51 pays et territoires tiers.

S'inspirant de ce succès, en juin 2023, l'Organisation mondiale de la santé a adopté le système de certification COVID-19 numérique de l'UE, y compris ses principes fondamentaux



de protection de la vie privée et de minimisation des données, pour mettre en place un système mondial qui aidera à protéger les citoyens du monde entier contre les menaces sanitaires présentes et futures. Il s'agit là du premier élément constitutif du **réseau mondial de certification sanitaire numérique de l'OMS**, qui pourra également faciliter à l'avenir la numérisation d'autres documents relatifs à la santé et produire d'importants résultats en matière de santé à l'échelle internationale.

Au cours de l'été 2022, lorsque la variole du singe est apparue dans le monde entier et a entraîné une urgence de santé publique, la Commission est intervenue pour aider les États membres, dans le cadre de marchés publics d'urgence et conjoints pour l'acquisition de traitements et de vaccins. Associée aux initiatives locales, cette action décisive a permis d'**éviter que la variole du singe ne devienne endémique en Europe**. À la fin de 2022, les marchés publics conjoints financés par des fonds de l'UE avaient permis aux États membres d'obtenir plus de 2,3 millions de doses de vaccin pour la période 2022-2024.

Les travaux se sont poursuivis en vue de mettre en place une solide **union européenne de la santé**, réalisation majeure de la Commission von der Leyen qui vise à protéger la santé des citoyens de l'Union, qui dote l'UE et ses États membres des outils nécessaires pour prévenir et combattre de futures pandémies, et qui accroît la résilience des systèmes de santé européens.

En 2022, les fondements de l'union européenne de la santé ont été posés, avec le renforcement du **Centre européen de prévention et de contrôle des maladies** et de l'**Agence européenne des médicaments**, ainsi que la fixation de règles plus strictes sur les menaces transfrontières graves pour la santé et l'entrée en vigueur du règlement sur le cadre

d'urgence. Ce dernier a conféré des pouvoirs supplémentaires à l'Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire, en vue de prévenir et de gérer plus efficacement les menaces transfrontières pour la santé. Les progrès que nous avons enregistrés dans la préparation et la réaction ont été présentés dans le rapport inaugural sur l'état de préparation en matière de santé, publié en novembre 2022.

En mai 2022, en vue de libérer tout le potentiel que recèlent les données de santé et de permettre à l'UE de réaliser des avancées décisives dans la manière dont les soins de santé sont fournis aux citoyens dans toute l'Europe, la Commission a proposé la création d'un **espace européen des données de santé**. Cette initiative permet aux personnes de contrôler leurs données de santé et offre un cadre cohérent pour exploiter le potentiel qu'offrent ces données pour l'innovation, les nouveaux médicaments, l'amélioration des soins de santé et l'élaboration des politiques, tout en respectant les normes de référence de l'UE en matière de protection des données.

En avril 2023, un pilier essentiel a été ajouté à l'union européenne de la santé : **la plus importante révision de la législation pharmaceutique depuis vingt ans**. La révision proposée vise à créer un marché unique des médicaments, en favorisant leur disponibilité, leur accessibilité et leur caractère abordable, tout en renforçant l'innovation et la compétitivité de l'industrie pharmaceutique de l'UE. En juillet 2022, de nouvelles règles destinées à accroître davantage la sécurité et la qualité des substances d'origine humaine ont également été proposées, pour mieux protéger toute personne qui fait don de ces produits de santé essentiels ou est traitée avec ces derniers.

Le **plan européen de lutte contre le cancer**, pilier central de l'union européenne de la santé, est notre réponse à une menace durable qui a touché ou touchera personnellement la plupart des citoyens de l'UE. Face aux 2,7 millions de cancers diagnostiqués et 1,3 million de décès enregistrés dans l'Union en 2020, nous sommes fermement déterminés à vaincre un jour cette

maladie. Ce plan, qui constitue l'initiative la plus complète qu'a eue l'UE en matière de cancer, bénéficie d'un financement solide, avec un budget de 4 milliards d'euros. En septembre 2022, une nouvelle approche scientifique du dépistage du cancer a été introduite, ajoutant les cancers de la prostate, du poumon et de l'estomac aux recommandations de dépistage, qui recouvrent désormais six cancers représentant 55% des nouveaux cas et plus de 50% des décès liés au cancer dans l'UE. Début 2023, une nouvelle initiative européenne en matière d'imagerie du cancer a été lancée, afin de mieux exploiter le potentiel des données et des technologies numériques, telles que l'IA, en vue de mieux détecter et soigner le cancer.

Dévoilée en juin 2023, **la première approche globale de l'UE en matière de santé mentale** tient compte des recommandations formulées par les citoyens lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et répond aux appels du Parlement européen demandant d'agir davantage en matière de santé mentale. Cette approche globale examine la question de la santé mentale dans toutes les politiques et propose des initiatives favorisant une bonne santé mentale, en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes. Avec 20 initiatives phares et un financement de l'UE à hauteur de 1,2 milliard d'euros, la Commission aidera les États membres à donner la priorité aux personnes et à leur santé mentale.

La santé publique est une préoccupation universelle. Depuis le début de la pandémie, l'Équipe Europe, qui comprend l'UE, les États membres et les institutions financières européennes, a versé 47,7 milliards d'euros pour soutenir la santé publique dans nos pays partenaires. Le 30 novembre 2022, la Commission a consolidé son rôle de chef de file mondial dans le domaine de la santé, par une nouvelle **stratégie de l'UE en matière de santé mondiale**. Cette dernière, qui constitue la dimension extérieure de l'union européenne de la santé, guide l'UE pour améliorer la santé et le bien-être, consolider les systèmes de santé et promouvoir la couverture sanitaire universelle. Le 17 mai 2023, pour concrétiser une priorité

importante de la stratégie, le groupe de travail UE-États-Unis sur la santé a été mis en place pour élargir le partenariat entre les deux parties dans le domaine de la santé, en mettant l'accent sur la coopération dans le cadre de trois volets : les priorités concernant le cancer, les menaces pour la santé mondiale et le renforcement de l'architecture sanitaire mondiale. En outre, étant donné l'importance d'accroître, au niveau international, la prévention des pandémies ainsi que la préparation et la réaction à celles-ci, l'UE a joué un rôle actif dans les négociations en vue de la conclusion d'un accord juridiquement contraignant sur les pandémies et de la révision ciblée des réglementations sanitaires internationales.

Un système migratoire durable et équitable

La migration à l'intérieur, à destination et à partir de l'Europe fait et fera toujours partie de l'identité européenne. Mais après le nombre sans précédent de réfugiés et de migrants en situation irrégulière entrés dans l'UE en 2015 et 2016, il est devenu manifeste que des réformes étaient nécessaires. En septembre 2020, confrontée à une impasse sur une réforme proposée antérieurement, la Commission s'est efforcée de revitaliser le système de migration et d'asile de l'UE en présentant le **nouveau pacte sur la migration et l'asile**, une approche globale et pangouvernementale visant à renforcer et à intégrer, de manière équitable, humaine, durable et efficace, les principales politiques de l'UE en matière de migration, d'asile et de gestion des frontières. Les négociations interinstitutionnelles se sont considérablement accélérées en 2023, les colégislateurs ayant intensifié leurs efforts pour faire avancer toutes les propositions législatives relevant du nouveau pacte, afin qu'elles puissent être approuvées d'ici la fin de la législature.

Afin d'aider les États membres confrontés à des problèmes immédiats, la Commission est également intervenue en prenant des

mesures opérationnelles. Le 21 novembre 2022, elle a ainsi présenté un **plan d'action de l'UE pour la Méditerranée centrale**, comprenant 20 mesures qui sont actuellement mises en œuvre par l'UE et ses États membres. Il s'agit de réduire les migrations irrégulières et dangereuses, de s'attaquer à leurs causes profondes, de résoudre les nouvelles difficultés qui apparaissent dans le domaine des opérations de recherche et de sauvetage, et de renforcer la solidarité entre les États membres, tout en prenant en compte leurs responsabilités.

Les mouvements irréguliers de migrants le long des routes des Balkans occidentaux ont considérablement augmenté en 2022. Début décembre 2022, la Commission a présenté un **plan d'action de l'UE concernant les Balkans occidentaux**, qui définit 20 mesures opérationnelles destinées à intensifier la coopération en matière de migration et de gestion des frontières avec les partenaires des Balkans occidentaux. Ces mesures ont eu des effets marqués, les mouvements irréguliers ayant diminué d'environ 25 % en 2023, par rapport à 2022.

En juin 2023, la Commission a présenté un **plan d'action de l'UE concernant les routes migratoires de la Méditerranée occidentale et de l'Atlantique**. L'UE a renforcé son partenariat avec les principaux pays d'origine et de transit situés le long de ces routes. Les mesures prises par l'UE, les États membres et les partenaires internationaux ont contribué à la réduction considérable du nombre d'arrivées irrégulières.

Le 19 décembre 2022, la Commission a proposé de renforcer les règles de **prévention et répression de la traite des êtres humains**. Chaque année, plus de 7 000 personnes sont victimes de la traite des êtres humains dans l'UE. La majorité de ces victimes sont des femmes et des jeunes filles, mais la proportion de victimes masculines augmente, notamment en raison de l'exploitation par le travail. Les règles actualisées permettront aux services répressifs et aux autorités judiciaires d'enquêter plus facilement sur les nouvelles formes d'exploitation et

d'en poursuivre les auteurs, et elles aideront à identifier et soutenir les victimes.

Le 14 mars 2023, la Commission a inauguré le tout premier cycle stratégique d'orientation politique pluriannuel pour la **gestion européenne intégrée des frontières**, qui couvrira les cinq prochaines années - une vision commune de la gestion des frontières extérieures. Il offre un cadre coordonné aux autorités nationales qui gèrent les frontières, ainsi qu'aux plus de 120 000 garde-frontières nationaux et membres de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes qui travaillent ensemble pour protéger les frontières de l'UE.

Le développement de **voies légales d'accès** contribue à réduire la migration irrégulière et peut aider à renforcer les économies européennes. Nous devons attirer les compétences et les talents dont nos économies ont besoin, compte tenu de la population vieillissante et des déficits de compétences criants. Au début de l'année, la Commission a lancé un nouvel appel à propositions, d'une valeur de 40 millions d'euros, pour l'octroi de subventions à l'action au titre du Fonds « Asile, migration et intégration », en vue de financer des voies légales d'accès à la migration et à l'intégration. Des travaux sont également en cours pour mettre en place des partenariats destinés à attirer les talents, avec le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, le Bangladesh et le Pakistan, notamment grâce au soutien financier de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) — Europe dans le monde. La Commission a en outre lancé, en octobre 2022, un projet pilote de réservoir européen de talents, afin de faciliter l'intégration des Ukrainiens sur le marché du travail, et elle présentera cet automne une proposition législative visant à créer un réservoir de talents de l'UE à part entière. Il s'agirait de la première plateforme à l'échelle de l'Union visant à rendre l'UE plus attrayante pour

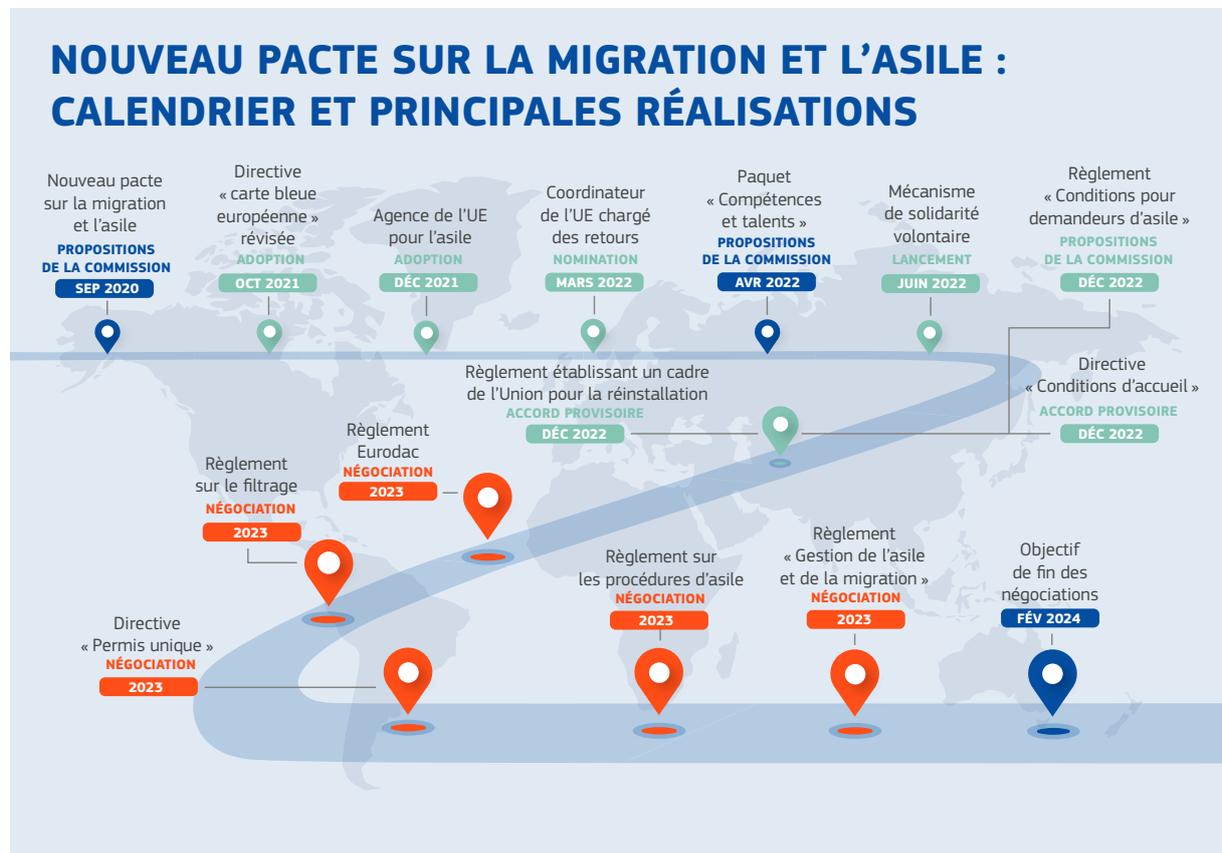
les ressortissants de pays tiers à la recherche d'un emploi dans l'UE. Cette plateforme aidera les employeurs de l'UE à trouver les talents dont ils ont besoin et à offrir des conditions de travail décentes.

En janvier 2023, la Commission a lancé la **plateforme pour la migration de la main-d'œuvre**, afin de faciliter la migration vers l'UE de main-d'œuvre qualifiée originaire de pays tiers et de permettre qu'elle soit bien gérée et dirigée vers les secteurs qui ont besoin de main-d'œuvre et de compétences. La nouvelle plateforme réunit des spécialistes de la migration et de l'emploi afin de favoriser une étroite coopération entre les deux secteurs, et entre les États membres et l'UE, de façon à permettre la bonne mise en œuvre des initiatives de l'UE en matière de migration légale et d'emploi.

La bonne intégration et l'inclusion des ressortissants de pays tiers contribuent à la croissance, à la résilience et à la prospérité de l'UE. La Commission poursuit l'exécution du **plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion 2021-27**, qui prévoit des actions dans les domaines de l'éducation, de l'accès au marché du travail, du logement et des soins de santé. En décembre 2022, la Commission a réaffirmé le partenariat européen pour l'intégration conclu avec les partenaires sociaux et économiques européens, par une déclaration commune, qui comprend un soutien particulier aux personnes fuyant la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Si elle propose une série de mesures opérationnelles pour résoudre les problèmes immédiats et actuels le long des routes migratoires, les solutions structurelles reposent sur l'existence d'une **politique commune de l'UE en matière de migration et d'asile**. Il est dès lors essentiel de parvenir à un accord sur l'ensemble des réformes en matière d'asile et de migration qui sont en cours de négociation. La Commission se félicite des accords de compromis conclus lors des négociations interinstitutionnelles, en décembre 2022, sur le cadre de réinstallation, les propositions relatives à la qualification et aux conditions d'accueil, ainsi que de l'accord politique conclu par le Conseil en juin sur deux piliers essentiels du nouveau pacte sur la migration et l'asile, à savoir le règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration et le règlement relatif à la procédure d'asile,

ainsi que des travaux menés sur ces propositions par le Parlement européen pour adopter ses mandats de négociation au début de l'année. La Commission est prête à collaborer avec le Parlement européen et le Conseil pour mener à bien les négociations interinstitutionnelles d'ici la fin de la législature actuelle, comme le prévoit la feuille de route commune.





La Grèce est pionnière dans un projet d'intégration, financé par NextGenerationEU, grâce auquel des réfugiés et des migrants, y compris handicapés, sont formés à la protection contre les incendies et les tremblements de terre. Le projet réunit des résidents locaux et des migrants pour affronter des défis communs.



Répondre à l'appel humanitaire

Si les personnes ayant besoin d'une aide humanitaire formaient un pays, il s'agirait du troisième pays du monde, avec 360 millions de citoyens. Et ce pays qui n'en est pas un mais qui souffre connaît une croissance exponentielle, en hausse de 30% par rapport au début de l'année 2022.

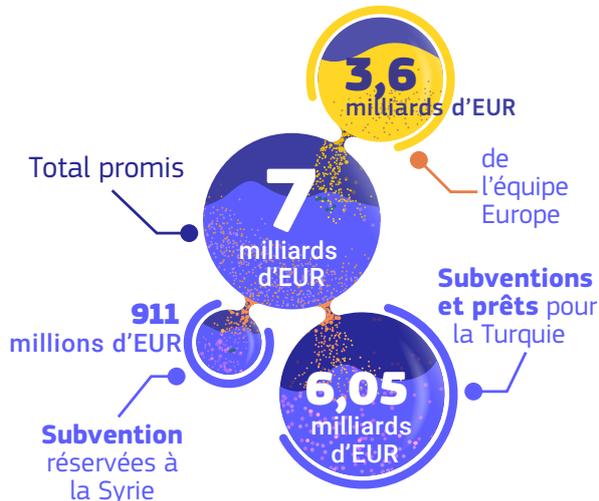
Tout en apportant un soutien sans précédent à l'Ukraine, la Commission a également continué de fournir une aide humanitaire à ceux qui en ont le plus besoin, partout dans le monde. Des fonds supplémentaires ont été alloués en tant que de besoin au budget initial de l'UE consacré à l'aide humanitaire pour 2023, qui s'élevait à 1,7 milliard d'euros. Les États membres et la Commission ont annoncé une **aide humanitaire initiale de 8,4 milliards d'euros pour 2023**, pour exprimer concrètement la solidarité mondiale et le rôle moteur de l'UE dans l'action humanitaire. Afin de combler l'écart croissant entre les besoins humanitaires et les financements disponibles au niveau mondial, en mai 2023, les États membres ont approuvé des conclusions novatrices du Conseil fixant l'objectif volontaire de consacrer à l'action humanitaire 10% de l'aide publique au développement.

Le 6 février 2023, un tremblement de terre d'une intensité de 7,8, suivi d'au moins deux fortes répliques, a frappé la Syrie et la Turquie, causant des destructions massives et des milliers de victimes.

Exprimant ses condoléances et sa solidarité par l'action, l'UE a immédiatement lancé la plus vaste opération de recherche et de sauvetage coordonnée au moyen de son mécanisme de protection civile. La solidarité de l'UE s'est ainsi manifestée sous son meilleur jour. 21 pays européens ont envoyé des équipes de première intervention et des équipes médicales, et ont offert des millions de fournitures, telles que des abris, des dispositifs de chauffage, des générateurs, du matériel médical, des denrées alimentaires et des vêtements chauds, par l'intermédiaire de la réserve rescEU.

Conférence internationale des donateurs

Ensemble pour les populations de Turquie et de Syrie



Le mois suivant, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et la présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne ont coorganisé une **conférence internationale des donateurs en solidarité avec les victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie**.

Le montant total des engagements pris à la conférence a atteint près de 7 milliards d'euros, dont 911 millions d'euros sous forme de subventions pour la Syrie et 6,05 milliards d'euros sous forme de subventions et de prêts en faveur de la Turquie.

Les 16 et 17 mars 2023, l'UE et le Canada ont coorganisé la **conférence internationale en solidarité avec les réfugiés et les migrants vénézuéliens et avec leurs pays et communautés d'accueil**. Cet événement soulignait l'importance d'une action coordonnée ciblant tout à la fois l'aide humanitaire, le développement et la stabilisation.

Les 14 et 15 juin 2023, l'UE a organisé la **7^e conférence de Bruxelles sur l'avenir de la Syrie et des pays de la région**, lors de laquelle les participants se sont engagés à verser 5,6 milliards d'euros d'aide.

La conférence a réaffirmé le soutien sans faille de l'UE et de la communauté internationale au peuple syrien, aux réfugiés syriens et à leurs communautés d'accueil dans les pays voisins, alors que la crise syrienne est aujourd'hui dans sa 13^e année.

L'UE répond aux appels d'aide humanitaire également au-delà de notre voisinage immédiat. Ainsi, en mars 2023, au vu de la rapide détérioration de la situation dans l'est de la **République démocratique du Congo**, elle a mis en place un pont aérien humanitaire vers Goma. Avec le soutien de la France, elle a livré du matériel médical et des produits alimentaires, entre autres biens. Afin de faciliter la fourniture d'une aide vitale, l'UE a effectué 29 vols de fret du pont aérien humanitaire vers l'**Afghanistan** depuis août 2021, le dernier vol ayant atterri dans ce pays le 24 mai 2023.

L'UE a immédiatement réagi à la guerre qui a éclaté au **Soudan** en avril 2023, en complétant son aide humanitaire initiale de 73 millions d'euros par un montant supplémentaire de 60 millions d'euros en juin 2023. Elle a également mis en place un pont aérien humanitaire vers le Soudan et le **Tchad** voisin, afin d'acheminer des biens de première nécessité vers ces pays. En novembre 2022, un pont aérien humanitaire a été mis en place vers le **Burkina Faso**. Il a permis d'apporter des denrées alimentaires et des fournitures essentielles à des centaines de milliers de personnes exposées au risque de famine dans les zones faisant l'objet d'un blocus.

L'UE continuera de collaborer avec nos partenaires du monde entier pour apporter une aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin et pour aider à résoudre les problèmes structurels qui sont à l'origine des déplacements, des famines et des conflits.



SEPTEMBRE 2022

.....

6.9

La Bosnie-Herzégovine adhère au mécanisme de protection civile de l'Union.



.....

14.9

La Commission propose d'interdire les produits issus du travail forcé sur le marché de l'UE.



.....

15.9

La Commission présente une proposition de nouvel acte législatif sur la cyber-résilience visant à protéger les consommateurs et les entreprises contre les produits dont les caractéristiques de sécurité ne sont pas suffisantes.



.....

7.9

La Commission européenne présente la stratégie européenne en matière de soins afin de garantir des services de soins abordables, accessibles et de qualité et d'améliorer la situation tant des bénéficiaires de soins que des aidants.

.....

14.9

La Commission formule une proposition sur une intervention d'urgence sur les marchés européens de l'énergie pour faire face aux hausses spectaculaires des prix.

.....

16.9

Législation européenne sur la liberté des médias : la Commission énonce des règles pour protéger le pluralisme et l'indépendance des médias dans l'UE.

.....

20.9

Dans le cadre de l'union européenne de la santé, la Commission propose une nouvelle approche de l'UE en matière de détection du cancer — Un dépistage élargi et de meilleure qualité.



.....

21.9

En vertu des règles de l'UE en matière d'aides d'État, la Commission approuve un projet important d'intérêt européen commun visant à soutenir la recherche et l'innovation, le déploiement industriel initial et la construction d'infrastructures pertinentes dans la chaîne de valeur de l'hydrogène.



.....

21.9

L'UE annonce un financement de 715 millions d'euros en faveur du Fonds mondial pour protéger des millions de vies contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

.....

28.9

La Commission présente une approche globale pour mieux protéger les personnes et l'environnement contre l'amiante, et garantir un avenir sans amiante.



.....

28.9

La Commission invite les États membres à moderniser leurs régimes de revenu minimum dans le cadre de l'engagement constant à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'UE.



.....

29.9

La Commission adopte des lignes directrices relatives à l'application du droit de la concurrence de l'UE aux conventions collectives concernant les conditions de travail des travailleurs indépendants sans salariés.



OCTOBRE 2022

.....

4.10

L'UE adopte le premier plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE pour renforcer le dialogue avec les jeunes du monde entier.



.....

4.10

L'UE déploie sa première technologie quantique sur six sites à travers l'UE.



.....

4.10

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne adoptent la directive relative à des salaires minimaux adéquats afin de promouvoir la négociation collective et de renforcer la protection offerte aux travailleurs par des salaires minimaux dans l'UE.



.....

6.10

En ce qui concerne l'agression militaire non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine, l'UE approuve le huitième train de sanctions contre la Russie.



.....

10.10

Ukraine : la Commission lance un projet pilote de réservoir de talents de l'UE afin de recenser les compétences des Ukrainiens fuyant la guerre, de les mettre en correspondance avec les employeurs de l'UE et de les aider à trouver un emploi.



.....

12.10

Paquet «élargissement» 2022 : la Commission évalue les réformes dans les Balkans occidentaux et en Turquie et recommande d'accorder à la Bosnie-Herzégovine le statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne.



.....

14.10

Aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, l'UE contribue à hauteur de 100 millions d'euros au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, destiné à soutenir les pays vulnérables d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.



.....

17.10

Transport aérien : un accord historique entre l'UE et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est signé, permettant de relier 1,1 milliard de personnes.



.....

18.10

La Commission formule des propositions supplémentaires pour lutter contre les prix élevés de l'énergie et garantir la sécurité de l'approvisionnement.



.....

18.10

Pacte vert : la Commission signe son premier partenariat vert, avec le Maroc, dans le cadre du pacte vert pour l'Europe.



.....

19.10

La Commission adopte un encadrement révisé des aides d'État à la recherche, au développement et à l'innovation.



.....

24.10

Union de la santé : le Conseil adopte les derniers éléments constitutifs de l'union européenne de la santé.



.....

25.10

La conférence internationale des experts organisée par la Commission et la présidence du G7 réaffirme l'engagement sans faille à soutenir le redressement de l'Ukraine.



.....

26.10

Pacte vert pour l'Europe : la Commission propose des règles pour améliorer la qualité de l'air et de l'eau.



.....

28.10

Véhicules à émission nulle : le premier accord au titre du paquet «Ajustement à l'objectif 55» mettra fin à la vente de voitures neuves émettrices de CO₂ dans l'UE d'ici à 2035.



NOVEMBRE 2022

.....

1.11

Dans le cadre du plan REPowerEU, les États membres de l'UE ont rempli leurs installations de stockage de gaz à 95 % de leur capacité avant l'hiver, dépassant ainsi l'objectif de 80 %.



.....

1.11

Règlement sur les marchés numériques : des règles pour les contrôleurs d'accès numériques entrent en vigueur afin de garantir des marchés ouverts.

.....

3.11

La Commission investit 3 milliards d'euros dans des projets innovants en matière de technologies propres en vue de mettre en œuvre le plan REPowerEU et d'accélérer l'indépendance énergétique de l'Europe à l'égard des combustibles fossiles russes.



.....

3.11

Sommet dans le cadre du processus de Berlin : l'UE annonce un train de mesures de soutien à l'énergie en faveur des Balkans occidentaux, d'un montant de 1 milliard d'euros.

.....

7.11

Lors de la conférence des Nations unies sur le changement climatique de 2022 (COP27), l'UE conclut un partenariat stratégique avec le Kazakhstan sur les matières premières, les batteries et l'hydrogène renouvelable.



.....

7.11

La Commission prend des mesures afin de promouvoir la transparence dans le secteur de la location de logements de courte durée dans l'intérêt de tous les acteurs concernés.

.....
8.11

Lors de la COP27, l'UE noue un partenariat stratégique avec la Namibie sur les matières premières durables et l'hydrogène renouvelable. Elle lance également des partenariats forestiers avec cinq pays partenaires.



.....
8.11

L'UE parvient à un accord sur les réductions d'émissions nationales dues aux transports, aux bâtiments, aux déchets et à l'agriculture.

.....
9.11

REPowerEU : la Commission accélère l'octroi de permis pour les énergies renouvelables et intensifie ainsi la transition écologique vers un abandon du gaz russe.



.....
9.11

La Commission propose un train de mesures de soutien stable et prévisible, d'un montant maximal de 18 milliards d'euros, en faveur de l'Ukraine pour 2023.

.....
10.11

La Commission propose de nouvelles normes Euro 7 pour réduire les émissions polluantes des véhicules et améliorer la qualité de l'air.



.....
10.11

Cyberdéfense : la Commission présente une politique de l'UE en matière de cyberdéfense et un plan d'action sur la mobilité militaire 2.0 afin de renforcer la capacité de l'UE à protéger ses citoyens et ses infrastructures.

.....
11.11

Dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, l'UE convient d'accroître l'absorption du carbone par l'utilisation des terres, la foresterie et l'agriculture.



.....
16.11

L'UE et l'Égypte conviennent d'intensifier leur coopération en matière de transition vers une énergie propre.

.....
16.11

Le règlement sur les services numériques, un nouvel ensemble de règles de l'UE pour un environnement en ligne plus sûr et plus responsable, entre en vigueur.

.....
18.11

L'Albanie adhère au mécanisme de protection civile de l'Union.



.....
15.11

L'UE et ses partenaires internationaux lancent un partenariat novateur pour une transition énergétique juste avec l'Indonésie.

.....
16.11

Lors de la COP27, dans le cadre de la stratégie « Global Gateway », l'Équipe Europe annonce un train de mesures de 1 milliard d'euros en faveur de l'adaptation et de la résilience au changement climatique en Afrique.

.....
18.11

Stratégie « Global Gateway » : l'Équipe Europe lance deux initiatives en Asie centrale sur l'énergie et la connectivité numérique.

.....
18.11

La Commission adopte la proposition de règlement pour une Europe interopérable visant à renforcer l'interopérabilité et la coopération transfrontières dans le secteur public dans l'ensemble de l'UE.

.....
21.11

Lors de la COP27, l'UE fait preuve d'ambition pour que l'objectif consistant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C reste atteignable et contribue à mettre en place de nouvelles modalités de financement équilibrées.



.....
22.11

Coordination des politiques économiques : la Commission définit des orientations pour aider à surmonter la crise énergétique et rendre l'Europe plus verte et plus numérique.



.....
22.11

La Commission propose un nouvel instrument de l'UE pour limiter les hausses excessives des prix du gaz.



.....
28.11

L'UE et la Corée du Sud lancent un nouveau partenariat numérique.



.....
28.11

La Commission présente des règles révisées qui rendront la protection des dessins et modèles industriels dans l'ensemble de l'UE moins coûteuse, plus rapide et plus prévisible.



.....
30.11

Pacte vert pour l'Europe : la Commission propose de nouvelles règles à l'échelle de l'UE pour réduire les emballages et les déchets d'emballages, ainsi que des règles relatives à la certification des absorptions de carbone afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de neutralité carbone.



.....
30.11

Santé mondiale : la Commission adopte une nouvelle stratégie de l'UE en matière de santé mondiale destinée à améliorer la sécurité sanitaire mondiale et la santé de tous dans un monde en mutation.



DÉCEMBRE 2022

.....

2.12

L'UE et le Japon signent un protocole de coopération destiné à stimuler l'innovation et à développer un marché international de l'hydrogène.



.....

2.12

Ukraine : la Commission propose d'ériger en infraction pénale la violation des sanctions de l'UE liées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

.....

3.12

Le G7 s'accorde sur un plafonnement des prix du pétrole pour réduire les revenus de la Russie, tout en préservant la stabilité des marchés mondiaux de l'énergie.



.....

6.12

Pacte vert pour l'Europe : l'UE adopte une législation visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts à l'échelle mondiale induites par la production et la consommation de l'UE.



.....

6.12

Le sommet UE-Balkans occidentaux qui s'est tenu à Tirana, en Albanie, réaffirme la priorité accordée par cette région à l'adhésion à l'UE et à son partenariat stratégique avec l'UE.



.....

7.12

Train de mesures sur l'égalité : la Commission propose de nouvelles règles en matière de reconnaissance de la filiation entre États membres.

.....

8.12

La Commission propose une série de mesures visant à moderniser le système de taxe sur la valeur ajoutée de l'UE, afin qu'il fonctionne mieux pour les entreprises et qu'il empêche mieux la fraude grâce à la numérisation.

.....

9.12

Pacte vert pour l'Europe : l'UE adopte une nouvelle législation sur les batteries plus durables et circulaires afin de soutenir la transition énergétique et la concurrence dans ce secteur.



.....

6.12

Pacte vert pour l'Europe : le Parlement et le Conseil conviennent de nouvelles règles relatives à l'application du système d'échange de quotas d'émission de l'UE dans le secteur de l'aviation.

.....

7.12

La Commission propose de renforcer les organismes de promotion de l'égalité, en particulier leur indépendance, leurs ressources et leurs pouvoirs, afin qu'ils puissent lutter plus efficacement contre la discrimination dans l'UE.

.....

9.12

La Commission et ses partenaires du secteur lancent une nouvelle alliance industrielle pour dynamiser le secteur de l'énergie solaire et renforcer la sécurité énergétique de l'UE.

.....

9.12

L'UE et le Chili concluent les négociations sur l'accord-cadre avancé.



.....

9.12

Union européenne de la santé : à la suite de la proposition de la Commission visant à renforcer la prévention du cancer par la détection précoce, le Conseil adopte une nouvelle approche en matière de dépistage du cancer.



.....

11.12

Le comité « Global Gateway » tient sa première réunion.



.....

12.12

L'UE et ses partenaires africains lancent deux initiatives de l'Équipe Europe en matière de migration, axées sur les routes migratoires de l'Atlantique et de la Méditerranée centrale.



.....

13.12

Union de la sécurité : la Commission propose de nouvelles règles relatives aux informations préalables sur les passagers afin de faciliter la gestion des frontières extérieures et de renforcer la sécurité intérieure.



.....

13.12

Pacte vert pour l'Europe : le Parlement et le Conseil parviennent à un accord sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.



.....

14.12

Tenue du sommet UE-ASEAN. L'UE et ses États membres annoncent la mobilisation de 10 milliards d'euros dans le cadre de la stratégie « Global Gateway » afin d'accélérer les investissements dans les d'infrastructures des pays de l'ASEAN.



.....

14.12

La Commission adopte de nouvelles règles en matière d'aides d'État pour les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture.

.....

15.12

Le Parlement et le Conseil parviennent à un accord politique sur de nouvelles règles concernant des mesures qui renforceront la transparence et garantiront l'application effective du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes.



.....

16.12

Dans le prolongement de la conférence sur l'avenir de l'Europe, la Commission accueille le premier panel de citoyens européens sur la réduction du gaspillage alimentaire.

.....

16.12

Ukraine : l'UE approuve le neuvième train de sanctions contre la Russie en raison de son invasion de l'Ukraine.



.....

16.12

L'UE et l'Ukraine signent une enveloppe d'aide de 100 millions d'euros en faveur de la remise en état des écoles endommagées par la guerre.

.....

18.12

Pacte vert pour l'Europe : le Parlement et le Conseil parviennent à un accord sur le renforcement du système d'échange de quotas d'émission et la création d'un Fonds social pour le climat afin de soutenir les citoyens dans la transition vers une énergie plus propre.

.....

19.12

La Commission propose des règles plus strictes pour lutter contre la criminalité en évolution constante qui est liée à la traite des êtres humains.

.....

31.12

L'instrument SURE, destiné à protéger les emplois et les revenus touchés par la pandémie de COVID-19, prend fin après avoir joué un rôle crucial pour atténuer les effets de la pandémie et soutenir la reprise économique. Neuf millions de personnes et plus de 900 000 entreprises ont été couvertes par SURE en 2021 dans 15 États membres, avec une atténuation progressive nette en 2022, où 350 000 personnes et 40 000 entreprises ont été couvertes dans quatre États membres.



.....

19.12

Lors de la conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15), l'UE rejoint 195 pays dans l'historique cadre mondial de Kunming-Montréal en matière de biodiversité, qui énumère une série d'objectifs généraux et ciblés visant à protéger et à restaurer la nature pour les générations actuelles et futures.

.....

21.12

Le Fonds pour la modernisation investit 4,11 milliards d'euros dans des projets de transition énergétique dans huit États membres afin de réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes et d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables.

JANVIER 2023

.....

1.1

La Croatie rejoint la zone euro et l'espace Schengen.



.....

1.1

En 2023, l'UE célèbre le 30^e anniversaire de son marché unique, l'une des grandes réussites de l'intégration européenne.

.....

10.1

L'UE et l'OTAN signent une nouvelle déclaration commune sur la coopération. Elles conviennent d'intensifier leurs efforts en matière de lutte contre les menaces hybrides, les cybermenaces et le terrorisme, d'accroître la coopération dans les domaines des technologies émergentes et de rupture et l'espace, de s'attaquer aux conséquences imminentes de la crise climatique sur la sécurité et de renforcer la résilience des infrastructures critiques.



.....

12.1

Le règlement relatif aux subventions étrangères entre en vigueur. Ce nouvel ensemble de règles permettra à l'UE de rester ouverte aux échanges et aux investissements, tout en garantissant des conditions de concurrence équitables pour toutes les entreprises opérant dans le marché unique.

.....

17.1

La Commission lance le mécanisme de valorisation des talents afin d'aider les régions de l'UE touchées par le déclin accéléré de leur population en âge de travailler.



.....
23.1

Union européenne de la santé : la Commission lance l'initiative européenne en matière d'imagerie contre le cancer, qui vise à aider les prestataires de soins de santé, les instituts de recherche et les innovateurs à utiliser au mieux des solutions innovantes fondées sur les données pour le traitement et la prise en charge du cancer.



.....
17.1

La Commission crée sa première réserve stratégique rescEU dans les domaines chimique, biologique, radiologique et nucléaire, hébergée en Finlande.

.....
24.1

La Commission présente « Un nouveau pacte en faveur des pollinisateurs » en vue de lutter contre le déclin alarmant des insectes pollinisateurs sauvages en Europe.

.....
26.1

La Commission lance l'initiative régionale pour les enseignants de l'Équipe Europe pour l'Afrique subsaharienne à Pretoria, en Afrique du Sud, dans le cadre de la stratégie « Global Gateway » et avec une contribution de l'UE de 100 millions d'euros.

FÉVRIER 2023

1.2

L'UE et Singapour lancent un partenariat numérique.



1.2

La Commission présente un plan industriel du pacte vert visant à renforcer la compétitivité de l'industrie européenne à zéro émission nette et à soutenir la transition rapide vers la neutralité climatique.



2.2

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et quinze commissaires se rendent à Kiev pour la toute première réunion entre le Collège et le gouvernement ukrainien, afin d'approfondir la coopération entre l'UE et l'Ukraine dans plusieurs secteurs.



3.2

Le sommet UE-Ukraine se tient à Kiev.



4.2

Ukraine : l'UE et les partenaires du G7 s'accordent sur un plafonnement des prix des produits pétroliers russes.



6.2

L'UE et l'Inde mettent en place un Conseil du commerce et des technologies afin de relever les défis liés au commerce, aux technologies de confiance et à la sécurité.



8.2

La Commission adopte les objectifs de l'UE en matière de résilience face aux catastrophes, assortis de recommandations à l'intention des États membres afin d'aider ces derniers à mieux anticiper, se préparer, réagir et assurer leur sécurité afin de renforcer leur résilience face à de futures catastrophes dans toute l'Europe.



6.2

Immédiatement après les tremblements de terre dévastateurs qui ont frappé la Turquie et la Syrie, la Commission lance ce qui deviendra sa plus grande opération de recherche et de sauvetage dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union, contribuant ainsi à sauver des vies en Turquie tout en soutenant l'acheminement de l'aide humanitaire à la population syrienne dans tout le pays.

.....

10.2

Dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'UE, cette dernière mobilise plus de 250 agents d'intervention d'urgence depuis l'Espagne, la France et le Portugal vers le Chili pour aider les intervenants nationaux à lutter contre les incendies de forêt extrêmes.



.....

13.2

La Commission fixe des règles pour l'hydrogène renouvelable.

.....

14.2

La Commission propose un objectif de zéro émission à compter de 2030 pour les bus urbains neufs et une réduction de 90% des émissions pour les camions neufs d'ici à 2040.



.....

23.2

La Commission présente une série de mesures destinées à permettre à tous les citoyens et entreprises de l'UE de bénéficier d'une connectivité gigabit d'ici à 2030.

.....

25.2

L'UE adopte un 10^e train de sanctions à l'encontre de la Russie.



.....

27.2

La Commission et le gouvernement du Royaume-Uni parviennent à un accord politique de principe sur le cadre de Windsor, un ensemble complet de solutions visant à résoudre les difficultés pratiques auxquelles sont confrontés les citoyens et les entreprises en Irlande du Nord.

.....

28.2

Global Gateway : la Commission signe des accords avec la Banque européenne d'investissement pour un montant de 4 milliards d'euros — consistant en un accord de garantie qui mobilisera jusqu'à 3,5 milliards d'euros de prêts et une contribution du fonds fiduciaire de 500 millions d'euros — pour soutenir les entreprises des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique jusqu'en 2027.



.....

MARS 2023

1.3

Sécurité routière : la Commission propose une mise à jour des exigences en matière de permis de conduire et un meilleur contrôle de l'exécution transfrontière des règles de circulation routière.



7.3

Union de la sécurité : mise en service du système d'information Schengen renouvelé.

9.3

La Commission adopte un nouvel encadrement temporaire des aides d'État en cas de crise et de transition afin d'encourager les mesures de soutien dans les secteurs essentiels à la transition vers une économie à zéro émission nette. Elle approuve également une modification du règlement général d'exemption par catégorie en matière d'aides d'État afin de faciliter, de simplifier et d'accélérer encore le soutien aux transitions écologique et numérique de l'UE.



10.3

La Commission présente la stratégie spatiale de l'UE en matière de sécurité et de défense pour une UE plus forte et plus résiliente.

10.3

L'UE met à jour sa stratégie de sûreté maritime visant à assurer une utilisation pacifique des mers et à protéger le domaine maritime contre les nouvelles menaces.



10.3

Pacte vert pour l'Europe : l'UE marque son accord sur des règles plus strictes pour promouvoir l'efficacité énergétique.

.....

14.3

L'alliance numérique UE-Amérique latine et Caraïbes, une initiative conjointe visant à défendre une approche de la transformation numérique centrée sur l'humain, est lancée à Bogotá, en Colombie.



.....

14.3

La Commission propose une réforme de l'organisation du marché de l'électricité de l'UE afin de développer les énergies renouvelables, de mieux protéger les consommateurs et de renforcer la compétitivité industrielle.

.....

16.3

La Commission propose le règlement pour une industrie «zéro net» afin d'accroître la production de technologies propres dans l'UE et de veiller à ce que l'UE soit bien préparée à la transition vers une énergie propre.



.....

16.3

La Commission propose un ensemble complet de mesures afin de garantir l'accès de l'UE à un approvisionnement sûr, diversifié, abordable et durable en matières premières critiques.

.....

16.3

À l'occasion du 30^e anniversaire du marché unique, la Commission explique comment elle garantira la compétitivité à long terme de l'UE au-delà de 2030.



.....

16.3

Dans le cadre de l'initiative du nouveau Bauhaus européen, la Commission lance un programme de renforcement des capacités afin de commencer la reconstruction de l'Ukraine.

.....
17.3

Lors de la conférence internationale de solidarité sur la crise vénézuélienne de 2023, la Commission mobilise 75 millions d'euros d'aide humanitaire en faveur du pays.



.....
20.3

Lors de la conférence des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles, l'UE et les donateurs internationaux lèvent 7 milliards d'euros en faveur des populations de Turquie et de Syrie à la suite des tremblements de terre dévastateurs de février 2023.



.....
22.3

La Commission introduit de nouveaux droits des consommateurs qui rendront la réparation des biens plus facile et plus attrayante. Elle propose également des critères communs pour lutter contre l'écoblanchiment et les allégations environnementales trompeuses.



.....
23.3

Pacte vert pour l'Europe : le Parlement et le Conseil parviennent à un accord sur la réduction des émissions du transport maritime par la promotion de carburants durables pour la navigation.



.....
28.3

Pacte vert pour l'Europe : l'UE approuve une nouvelle législation ambitieuse visant à déployer suffisamment d'infrastructures pour carburants alternatifs.



.....
29.3

La Commission propose d'accroître la transparence et de réduire les formalités administratives pour les entreprises afin d'améliorer l'environnement des entreprises dans l'UE.



.....
30.3

Pacte vert pour l'Europe : l'UE convient d'une législation plus stricte pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables.



.....
30.3

La présidente von der Leyen prononce son discours sur les relations UE-Chine.

.....
31.3

NextGenerationEU : les décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience franchissent la barre des 150 milliards d'euros.



.....
31.3

REPowerEU : l'UE atteint son objectif volontaire de réduction de la demande de gaz de 15% par rapport aux cinq précédents hivers et sort de l'hiver, 60% de sa capacité de stockage de gaz étant encore pleine.

AVRIL 2023

.....
3.4

La Commission célèbre le 30^e anniversaire du Fonds de cohésion. Depuis sa création, le Fonds de cohésion a investi près de 179 milliards d'euros dans la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.



.....
4.4

L'UE commence à développer ses propres réserves d'abris rescEU, pouvant être déployés en cas de crises ou de catastrophes dépassant les capacités d'intervention nationales, qui seront mises en place par la Croatie, la Pologne, la Slovaquie, l'Espagne, la Suède et la Turquie.

.....
5.4

Dans le domaine de la coopération judiciaire, la Commission propose des règles relatives à la transmission des procédures pénales entre les États membres.

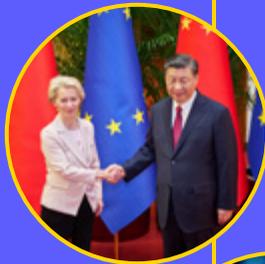


.....
5.4

La Commission répond à la septième initiative citoyenne européenne franchissant le cap d'un million de signatures : «Sauvons les abeilles et les agriculteurs! Vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain».

.....
6.4

La présidente von der Leyen se rend en Chine.



.....
17.4

La Commission lance le Centre européen pour la transparence des algorithmes afin de contribuer au contrôle de l'application du règlement sur les services numériques.



.....
18.4

Un accord politique est intervenu sur le règlement européen sur les semi-conducteurs, qui vise à renforcer la compétitivité et la résilience de l'UE dans ce secteur stratégique.



.....
18.4

La Commission adopte une proposition de règlement de l'UE sur la cybersolidarité, afin de renforcer les capacités de l'UE en matière de cybersécurité, et présente la future Académie des compétences cyber.



.....
18.4

Union bancaire : la Commission propose une réforme du cadre pour la gestion des crises bancaires et l'assurance des dépôts.



.....

20.4

L'Ukraine adhère au mécanisme de protection civile de l'Union.



.....

23.4

Le panel de citoyens européens sur les mondes virtuels présente 23 recommandations pour des mondes virtuels équitables et centrés sur l'humain dans l'UE.



.....

24.4

Pacte vert pour l'Europe : l'UE et la Norvège mettent en place une alliance verte pour approfondir la coopération dans les domaines du climat, de l'environnement, de l'énergie et de l'industrie propre.



.....

25.4

Plateforme énergétique de l'UE : la Commission lance le premier appel aux entreprises qui souhaitent participer à des achats communs de gaz.



.....

25.4

Législation sur les services numériques : la Commission désigne la première série de très grandes plateformes en ligne et les très grands moteurs de recherche en ligne au titre du règlement sur les services numériques.



.....

26.4

La Commission présente des propositions législatives visant à mettre en œuvre la réforme la plus complète des règles de gouvernance économique de l'UE depuis la crise économique et financière.



.....

26.4

Union européenne de la santé : la Commission propose une réforme des produits pharmaceutiques pour des médicaments plus accessibles, plus abordables et plus innovants.

.....

26.4

Pacte vert pour l'Europe : le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord sur une nouvelle législation visant à réduire les émissions du secteur de l'aviation en promouvant les carburants durables d'aviation.



.....

27.4

Global Gateway : la Commission et la Banque européenne d'investissement annoncent 18 milliards d'euros de fonds pour stimuler les investissements dans l'action pour le climat et les économies durables.



.....

27.4

La Commission propose de nouvelles règles pour aider les entreprises à tirer le meilleur parti de leurs inventions, mobiliser de nouvelles technologies et à contribuer à la compétitivité et à la souveraineté technologique de l'UE.



MAI 2023

.....
3.5

La Commission adopte une proposition d'acte législatif d'appui à la production de munitions (ASAP), un plan de 500 millions d'euros visant à stimuler d'urgence les capacités de l'industrie européenne de la défense pour aider l'Ukraine.



.....
3.5

La Commission propose des règles plus strictes pour lutter contre la corruption dans l'UE et dans le monde.

.....
4.5

La Commission recommande des mesures pour lutter contre le piratage en ligne des manifestations sportives et autres événements en direct.



.....
9.5

Le coup d'envoi de l'Année européenne des compétences est donné par un festival des compétences.

.....
10.5

Compte tenu des besoins humanitaires croissants dus au conflit au Soudan, l'UE lance un pont aérien humanitaire transportant des fournitures essentielles vers ses partenaires humanitaires à Port-Soudan.



.....
16.5

L'UE et l'Inde tiennent la première réunion ministérielle du Conseil du commerce et des technologies à Bruxelles. La réunion est axée sur l'approfondissement de l'engagement stratégique en matière de commerce et de technologies.

.....

17.5

Le groupe de travail UE-États-Unis sur la santé est lancé.



.....

17.5

La Commission présente des propositions visant à mettre en œuvre la réforme la plus ambitieuse et la plus complète de l'union douanière de l'UE depuis sa création en 1968.



.....

18.5

La Commission publie les « Premières perspectives du secteur européen des médias », contenant une analyse des tendances dans les domaines de l'audiovisuel, des jeux vidéo et des médias d'information.



.....

21.5

En réponse à la demande d'aide de l'Italie à la suite des inondations catastrophiques qui ont frappé le nord du pays, la Commission mobilise immédiatement l'aide d'urgence fournie par la Belgique, la France, la Slovénie et la Slovaquie par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'UE.



.....

19-21.5

La présidente von der Leyen participe au sommet du G7 à Hiroshima, au Japon.



.....

22.5

Le sommet UE-Corée du Sud a lieu à Séoul, un partenariat vert étant annoncé afin d'approfondir la coopération en matière d'action pour le climat, d'énergie propre et de protection de l'environnement.



.....

22.5

Face à un niveau sans précédent de besoins humanitaires dans le monde, le Conseil adopte un objectif volontaire 10% d'aide publique au développement à consacrer à l'action humanitaire.



.....

24.5

Union des marchés des capitaux : la Commission propose de nouvelles règles pour protéger les investisseurs de détail de l'UE et leur donner plus de moyens d'agir en connaissance de cause.

.....

30.5

La Commission, en coopération avec les États membres, double la flotte aérienne rescEU de lutte contre les incendies pour la saison des feux de forêt à venir en Europe.



.....

30.5

Le centre de coordination de la réaction d'urgence, épine dorsale de la capacité européenne de réaction d'urgence et moteur du mécanisme de protection civile de l'Union, célèbre son 10^e anniversaire.

.....

31.5

La quatrième réunion ministérielle du Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis s'est tenue à Luleå, en Suède. L'UE et les États-Unis parviennent à un accord visant à reconnaître mutuellement les résultats des inspections des bonnes pratiques de fabrication pharmaceutique pour les produits vétérinaires.



JUIN 2023

.....

1.6

La Commission adopte des règles révisées afin de fournir aux entreprises des orientations plus claires et actualisées pour les aider à évaluer la compatibilité de leurs accords de coopération horizontale avec les règles de concurrence de l'UE.



.....

1.6

La présidente von der Leyen annonce un nouveau train de mesures de soutien à la Moldavie.

.....

7.6

L'UE définit un nouveau programme pour renforcer son partenariat avec l'Amérique latine et les Caraïbes.



.....

7.6

Union européenne de la santé : la Commission présente une proposition d'approche globale de la santé mentale.

.....

8.6

Organe européen chargé des questions d'éthique : la Commission propose la création de normes éthiques communes à toutes les institutions de l'UE.



.....

8.6

La Commission autorise, en vertu des règles de l'UE en matière d'aides d'État, un projet important d'intérêt européen commun visant à soutenir la recherche, l'innovation et le premier déploiement industriel de la microélectronique et des technologies de communication.



.....

8.6

L'UE déploie près de 300 pompiers venus d'Espagne, de France et du Portugal pour contribuer à la lutte contre les incendies de forêt extrêmes au Canada.

.....

12-16.6

La présidente von der Leyen se rend au Brésil, en Argentine, au Chili et au Mexique et annonce un investissement de l'UE de 10 milliards d'euros en Amérique latine et dans les Caraïbes dans le cadre de Global Gateway.



.....

13.6

Économie sociale : la Commission propose des moyens d'exploiter pleinement son potentiel en matière d'emploi, d'innovation et d'inclusion sociale.

.....

14.6

L'UE progresse sur la voie de négociations en vue d'un accord avec les États-Unis concernant les minerais critiques.



.....

15.6

Lors de la septième conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, la communauté internationale s'engage à verser 5,6 milliards d'euros pour 2023 et au-delà.

.....

19.6

L'UE et le Kenya concluent des négociations en vue d'un accord de partenariat économique ambitieux assorti de dispositions strictes en matière de durabilité.



.....

20.6

Budget de l'UE : la Commission propose de renforcer le budget à long terme de l'UE pour faire face aux défis les plus pressants. Elle présente également un train de mesures adapté pour la prochaine génération de ressources propres.

.....

20.6

La Commission et le haut représentant présentent une stratégie européenne en matière de sécurité économique. La stratégie vise à réduire au minimum les risques découlant des interdépendances économiques, tout en préservant les niveaux maximaux d'ouverture et de dynamisme économiques de l'UE.



.....

20.6

Ukraine : la Commission propose de créer une facilité spécifique de soutien au redressement, à la reconstruction et à la modernisation de l'Ukraine.

.....

23.6

L'Union adopte le 11^e train de sanctions à l'encontre de la Russie en raison de la poursuite de sa guerre illégale contre l'Ukraine.



.....

28.6

L'UE propose un nouveau point de vue global sur les menaces que le changement climatique et la dégradation de l'environnement font peser sur la paix, la sécurité et la défense.



.....

28.6

La Commission présente des propositions visant à ce que les citoyens et les entreprises puissent continuer de disposer de billets et de pièces en euros, et payer avec, dans toute la zone euro, et à définir un cadre pour une possible nouvelle forme numérique de l'euro, que la Banque centrale européenne pourrait émettre à l'avenir, en complément des espèces.



JUILLET 2023



.....

3.7

Ukraine : le centre international chargé des poursuites pour le crime d'agression commis par la Russie contre l'Ukraine commence ses activités.



.....

5.7

La Commission adopte des mesures en faveur d'une utilisation durable des ressources naturelles essentielles qui renforcera également la résilience des secteurs agricole et alimentaire de l'Union européenne.



.....

5.7

La Commission publie le quatrième rapport annuel sur l'état de droit, qui évalue les recommandations de l'année dernière et formule des recommandations spécifiques à l'intention des États membres.



.....
9.7

L'Union européenne et la Nouvelle-Zélande signent un ambitieux accord de libre-échange.



.....
11.7

La Commission présente une stratégie pour placer l'UE à l'avant-garde du web 4.0 et des mondes virtuels.



.....
11.7

La Commission propose des mesures visant à rendre le transport de marchandises plus efficace et plus durable, en améliorant la gestion des infrastructures ferroviaires, et en fournissant de meilleures informations sur les émissions de gaz à effet de serre du transport de marchandises.



.....
12.7

La Commission propose de renforcer les droits des victimes dans l'ensemble de l'Union européenne afin qu'elles bénéficient d'un soutien et d'un accès à l'information, et obtiennent justice et réparation.



.....
13.7

Le 29^e sommet UE-Japon se tient à Bruxelles.



.....
16.7

Tunisie : un accord politique est conclu sur un ensemble complet de mesures de partenariat.



.....

17-18.7

Le troisième sommet UE-CELAC réunit les dirigeants de l'UE et les dirigeants de la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (CELAC) à Bruxelles. La Commission présente le programme d'investissement « Global Gateway » UE-ALC.



.....

19.7

L'UE présente son premier examen volontaire des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable lors du Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable.



.....

31.7

Global Gateway : La présidente von der Leyen lance l'initiative de l'Équipe Europe sur l'économie verte aux Philippines.



AOÛT 2023

.....

9.8

Au lendemain des inondations dévastatrices en Slovénie, l'UE achemine l'aide d'urgence et mobilise une aide à moyen et à long terme.



.....

18.8

L'UE atteint l'objectif de remplissage des installations de stockage de gaz à 90% de leur capacité plus de deux mois avant l'échéance du 1^{er} novembre.

.....

